

LUTTE SERRÉE À L'EXÉCUTIF

**Derniers préparatifs de
l'importante élection
qui aura lieu cet
après-midi**

(par OVILA LEFEBVRE)

Bon nombre de conseillers municipaux ont passé la "nuit blanche" pour "travailler" à la préparation de l'importante élection qui aura lieu cet après-midi pour le choix des membres du nouveau comité exécutif.

Plusieurs conseillers municipaux prévoyaient d'ailleurs, hier après-midi, avoir à passer à peu près tout entière en conférences et rencontres de toutes sortes, cette nuit de veille de combat, dans l'espoir de gagner les derniers adeptes qu'il leur faut pour remporter la victoire, à la séance de cet après-midi.

DANS L'INCERTITUDE

Hier après-midi on ne savait pas encore à quoi s'en tenir sur le choix que feront les conseillers des catégories "A" et "B", à la séance de cet après-midi, pour les représenter au comité exécutif qui aura la responsabilité de l'administration municipale au cours des trois prochaines années.

"Je suis sûr que je vais me faire "déranger" cette nuit", a déclaré le conseiller municipal Rodrigue Moore, en partant de l'hôtel de ville, hier soir.

DANS LA CATEGORIE "A"

L'attention est surtout attirée sur la catégorie "A", à cause du fait que le sort futur de M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif sortant de charge, dépend de la décision que prendront les conseillers de la catégorie "A", à la séance de cet après-midi.

M. Asselin désire en effet se faire

**"M. DesMarais
peut me dire
un gros merci"**

(M. Gaudry)

"Si M. Pierre DesMarais est présent à la séance du conseil cet après-midi, et s'il est élu membre du comité exécutif, il pourra me dire un gros merci", déclarait M. Eugène Gaudry, candidat défait dans le district numéro 8, catégorie "A", dont le bref de certification a été rejeté par le juge Antonio Garneau, hier matin, ce qui a permis à M. DesMarais, au docteur

(Suite à la page 5)

être de nouveau membre du comité exécutif, et de plus, président, mais il devra compter sans les quatorze échevins élus sous l'égide de la Ligue d'action civique, de sorte qu'il devra se trouver, chez les dix-neuf autres conseillers "A", les seize votes qu'il lui faut, en plus du sien, pour s'assurer sa réélection comme membre de l'exécutif.

LE FUTUR PRESIDENT

M. Asselin est aussi candidat à la présidence de l'exécutif, mais pour pouvoir être élu à la présidence, il faut tout d'abord commencer par se faire choisir membre de l'exécutif. Chez les conseillers municipaux, on estime que M. Asselin a de bonnes chances d'être réélu président de l'exécutif, s'il parvient à vaincre

le premier obstacle: se faire élire membre de l'exécutif.

Un dangereux adversaire à la présidence de l'exécutif, est M. Pierre DesMarais, ancien chef du conseil municipal, qui n'a réussi qu'hier après-midi à prêter le serment d'office comme conseiller municipal et à avoir enfin l'assurance de pouvoir assister à la séance du conseil de ville de cet après-midi.

On considérerait généralement, chez les conseillers municipaux, ce matin, que l'élection de M. DesMarais comme membre du comité exécutif ne fait à peu près pas de doute, et qu'il serait plus en mesure de faire une lutte à M. Asselin, à la présidence de l'exécutif, admettant le fait que tous les deux sont élus par

les conseillers "A" pour les représenter à l'exécutif.

D'ailleurs, ce matin, à l'hôtel de ville, dans les clans Asselin et DesMarais, on se disait assuré de la victoire, mais plusieurs conseillers s'accordaient pour conclure que l'élection de MM. Asselin et DesMarais comme délégués de la catégorie "A" au comité exécutif serait probablement le résultat du branle-bas déclenché depuis quelques jours et poursuivi jusqu'aux petites heures, ce matin, pour gagner la lutte entreprise.

DANS LA CATEGORIE "B"

Chez les conseillers de la catégorie "B", on n'est pas moins actif que chez leurs collègues de la catégorie "A".

La lutte se mène avec autant

d'acharnement et de détermination que chez les "A", mais ce n'est que cet après-midi que sera enfin connu le choix des deux conseillers heureux de cette catégorie.

Toutefois, chez les conseillers municipaux, ce matin, on accordait généralement à M. Lucien Croteau, membre de l'exécutif actuel, et à M. Armand Dupuis, un des députés du district 5, le plus de chances de se faire élire.

Pour ce qui est du poste de chef du conseil, la lutte se ferait entre MM. Ulric Leblanc, le docteur Ruben Lévesque et M. Marcel Lafaille, et ce n'est qu'à la séance de cet après-midi, que l'on saura qui sera le successeur de M. Dave Rochon, à ce poste important.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

LE CONSEIL DE VILLE EST AU COMPLET. — Les conseillers "A" du district 8 et les conseillers "B" du district 10 ont enfin pu prêter le serment d'office, hier après-midi, après la fin des procédures judiciaires qui retardaient la proclamation des nouveaux élus. A gauche, de g. à d.: MM. Lucien Tremblay, Valère Vachon et Edmond Hamelin, conseillers "B", district 10; le docteur Albert Guilbault, Me Jean-Paul Grégoire et M. Pierre DesMarais, nouveaux conseillers

"A", dans le district 8. Ils sont photographiés en train de prêter le serment d'office. A droite, le nouveau conseiller Leslie Flynn prête aussi le serment. Près de lui, le nouveau maire, S. H. Me Jean Drapeau. Le greffier, M. C.-E. Longpré, reçoit leur serment. En arrière, à gauche, on remarque également Me Pacifique "Pax" Plante, qui a joué un rôle de premier plan dans l'enquête sur la moralité et la campagne électorale du nouveau maire.

La canalisation et ses problèmes

Il est vital pour le pays de maintenir l'équilibre entre Montréal et Toronto

(M. Jean Sarrazin)

"Autrefois, le danger, c'était que la canalisation n'ait pas lieu. Aujourd'hui, le danger, c'est que Montréal n'en profite pas. Tout dépend de Montréal", a déclaré, hier midi, devant les membres de la Chambre de commerce de Montréal réunis au restaurant de l'île Ste-Hélène pour leur déjeuner-causerie hebdomadaire, M. Jean Sarrazin, économiste, au cours d'une causerie qu'il avait intitulée: "La chance passe par le fleuve".

"J'entends bien", a poursuivi le conférencier "que le jeune géant Montréal, qui porte sur ses épaules sa montagne et sa fortune, n'a rien à craindre. Ses industries ont pompé l'activité du port, au point que ce sont elles qui maintenant font vivre le port. Dans ce domaine, on peut regarder les bateaux filer tranquillement vers les Grands Lacs."

EQUILIBRE NECESSAIRE

"Non, le danger serait plutôt une rupture d'équilibre économique entre le Québec et l'Ontario d'abord. Le danger, ce serait que le nouvel essor industriel ne joue surtout en faveur de Toronto. Disons-le franchement: le problème de la canalisation, c'est le problème de la prédominance définitive de l'Ontario sur les autres provinces de l'Est et du Centre dans le domaine économique."

"Pourquoi? Parce que, dans le nouveau contexte économique, Toronto a, pour elle, la géographie. Parce que Toronto et l'Ontario ont pour eux, au départ, l'infrastructure d'une grosse industrie. L'Ontario avait bien un point faible: l'énergie électrique. Voilà qu'il va la puiser à même les nouvelles installations du fleuve, et Toronto annonce déjà qu'elle va devenir le premier port de mer du pays et la véritable métropole du Canada."

POINT VITAL

Or, il est absolument vital pour ce pays, et plus encore pour cette province, de maintenir à tout prix l'équilibre, l'émulation économique

entre Montréal et Toronto. Si cet équilibre est menacé, à nous de le rétablir. Mais il n'en faut imputer la responsabilité ni à la canalisation, ni aux décisions des gouvernements. La canalisation était dans l'ordre normal des choses. C'est un instrument que le gouvernement canadien avait le devoir de mettre entre les mains d'une puissance qui commence à rayonner sur le monde. La chance passe par le fleuve. A nous de la saisir, puisqu'elle passe d'abord par Montréal.

MONTREAL

Mais comment? se demande le conférencier. "En mettant sur pied", suggère-t-il, "une politique industrielle pour Montréal et sa région basée sur un plan d'expansion industrielle portant sur 50 ans à venir."

"Le contre-poids à l'influence croissante que Toronto va tirer de la canalisation, ce sont les trois facteurs qui restent favorables à la métropole: la navigation, l'énergie électrique, le minéral de fer." M. Sarrazin explique pourquoi, malgré la canalisation, Montréal restera toujours un changement de navigation. Il souligne également que les ressources hydroélectriques du Québec déjà abondantes deviendront surabondantes et, enfin, il déclare que l'utilisation sur place de la principale ressource minière du Québec, le minéral de fer, est un troisième facteur favorable à Montréal.

UN EXEMPLE

"En ce moment", poursuit le con-



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

A LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTREAL. — M. Jean Sarrazin, économiste et géographe a traité du problème de la canalisation du St-Laurent devant les membres de la Chambre de Commerce de Montréal, au cours de leur déjeuner-causerie hebdomadaire tenu, hier midi, au restaurant de l'île Ste-Hélène. Sur notre photo, de g. à d.: MM. Paul Guertin, président du Comité des déjeuners-causeries de la Chambre; Darius Robitaille, maire de St-Lambert; O.-A. Trudeau, président de la Chambre de Commerce de Montréal; Paul Pratt, maire de Longueuil; Jean Sarrazin; Philias Lancôt, maire de La Prairie et Jacques Simard, maire de Prévile.

férencier, "une petite ville donne l'exemple à la grande: Valleyfield."

Valleyfield, que l'on considérait au siècle dernier comme le grand centre du Canada industriel oriental, a dû tout à coup se résigner à des rêves plus modestes et à une vie somnolente. Qu'était-il arrivé?

"Nous ne sommes plus sur la route de la navigation", s'écriait le chanoine Groulx, alors professeur à Valleyfield. Le vieux canal de Beauharnois n'était plus en service et Valleyfield dès lors n'avait plus qu'à vivre, somnolente, amoureusement repliée sur ce vieux canal tout poilu de frondaison et d'herbe et qui s'endort dans les courbes de verdure comme un Neptune barbu dans les bras d'une belle.

Dès lors, tant que Valleyfield fut au bout d'une route, elle s'est étendue. Et voilà que subitement la canalisation, d'une part, et le nouveau pont vers la route de Toronto, d'autre part, refont de Valleyfield un croisement de routes, donc une ville normale. Valleyfield s'est réveillée. Elle a dressé l'inventaire de ses ressources. Valleyfield va redevenir un port doublé d'industries métallurgiques.

Valleyfield est un exemple que nous citons à toutes les localités de la rive sud de Montréal, par où passe le tracé de la canalisation; et qui, en quelques années, vont devenir de très grosses agglomérations. Qu'elles ne se laissent pas surprendre par l'événement. Près de nous, Cornwall s'organise pour devenir un gros centre industriel à la limite de l'Ontario! Qu'elles établissent dès maintenant leur plan d'expansion industrielle: délimitant les zones résidentielles, les zones d'usines, les zones de verdure.

Après avoir déploré que dans trop d'endroits on nous a coupé le fleuve par des entrepôts, des murs de béton et des hangars, le conférencier a conclu: "Qu'on nous laisse le fleuve, le fleuve qui nous montre la voie où bientôt les navires seront mus par l'énergie atomique; le fleuve qui nous oblige à être prospère et nous fait repenser toute notre industrie en fonction du 21^e siècle. C'est encore pour nous la meilleure façon de combattre d'avance la dépression, si jamais elle se présente."

M. Sarrazin fut présenté et remercié par M. Paul Guertin, président du comité des déjeuners-causeries de la Chambre de commerce de Montréal.

Parmi les personnalités présentes, on remarquait: MM. O.-A. Trudeau, président de la Chambre de Commerce, Paul Pratt, maire de Longueuil, Philias Lancôt, maire de La Prairie, Darius Robitaille, maire de St-Lambert, et Jacques Simard, maire de Prévile.

Le respect du dimanche

GRANBY, Qué., 24. (P.C.F.) — Le conseil municipal de Granby a amendé l'un de ses règlements de façon à obliger les salles de danse à fermer, les dimanches et jours de fête, dans cette ville des Cantons de l'Est.

Ecoulement du surplus de beurre à l'étranger

OTTAWA, 24 — (P.C.F.) — Le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, a déclaré hier qu'il est d'avis que le gouvernement devrait écouler sur le marché international une partie de son excédent de beurre.

"Il est tout aussi normal d'exporter du beurre quand nous en avons trop que d'en importer quand nous n'en avons pas assez", a-t-il dit aux journalistes. En 1951 en effet, le Canada a importé du beurre de Nouvelle-Zélande, parce qu'il y en avait pénurie au pays.

Actuellement, le gouvernement a accumulé des réserves excédentaires sans précédent de 79 millions de livres de beurre, et les opinions sont fort partagées sur les façons d'écouler le surplus, qui représente, pour les contribuables, une immobilisation d'environ 48 millions de dollars.

L'Association des consommateurs canadiens a déclaré récemment que si le gouvernement exporte du beurre pour le mettre en vente à l'étranger au prix du marché international, qui est d'environ 20c. inférieur à celui du marché national, les Canadiens devraient eux aussi pouvoir profiter de la diminution.

Pour sa part, le Conseil national des producteurs laitiers s'est opposé à ce que le pays exporte du beurre à un prix inférieur au coût du produit. Le Conseil estime que les Canadiens devraient être les premiers à bénéficier de toute réduction du prix.

Le gouvernement a acheté l'excédent de beurre aux producteurs au prix de 58c. la livre, en gros, pour le mettre en vente dans le pays à 61c. la livre. Les bénéfices ont servi à défrayer l'entreposage et le transport. Mais la vente a été faible, étant donné que les vendeurs au détail sont déjà bien approvisionnés.

Le ministre a signalé à ses représentants à l'étranger que le Canada a du beurre à exporter. D'après les autorités, certaines démarches préliminaires ont été faites par des acheteurs éventuels de l'autre côté du rideau de fer, mais pour le moment les choses en sont restées là.

M. Gardiner a déclaré que le surplus ne provient pas de ce que l'Etat a établi un prix élevé pour favoriser la production du beurre, mais que la production du lait a considérablement augmenté par suite du bon état des pâturages.

Quand on lui a demandé si le gouvernement maintiendra le prix de 58c. la livre lorsqu'il cessera d'être officiellement en vigueur, en mai prochain, M. Gardiner a répondu que les autorités n'ont encore pris aucune décision sur le sujet.

Le ministre de l'Agriculture a ajouté que le prix du beurre ne sera pas modifié simplement à cause de l'excédent, mais qu'il y a

plusieurs autres facteurs dont il faut tenir compte avant de prendre une décision.

Une prime pour les poissons étiquetés

QUEBEC, 24. (P.C.F.) — Des milliers de poissons d'espèces fluviales ont été étiquetés puis remis à l'eau dans le Saint-Laurent, a annoncé hier le ministre de la Chasse et des Pêcheries, qui accordera une prime de \$1 pour chaque étiquette.

Ce travail, accompli par les biologistes de la province, permettra de suivre les déplacements de ces poissons, leur croissance et autres données scientifiques nécessaires à la conservation des espèces tant sportives que commercialisées.

Le ministère des Pêcheries paiera \$1 pour chaque étiquette retournée au laboratoire, à Québec, et accompagnée d'une note mentionnant l'endroit de la capture, l'espèce capturée, sa longueur et son poids.

Le Ministère souligne que toutes les espèces ont été étiquetées mais qu'en ce temps de l'année il faut surtout surveiller le bar et vers la fin de décembre les pêcheurs devront porter leur attention sur les petites morues, ou poissons des che-naux.



Me PAUL MASSE, C.R., a bien voulu accepter de diriger le Forum à la Société des Traducteurs de Montréal, jeudi soir, à huit heures, au Salon des Anciens du Mont-St-Louis, à l'occasion de la réception intime qu'offre la S.T.M. à ses nouveaux membres. M. Masse a choisi de traiter des termes de loi. Tous les membres, anciens et nouveaux, de la Société des Traducteurs de Montréal, sont cordialement invités.



MERCREDI, 24 NOVEMBRE 1954

328e jour de l'année

Le soleil s'est levé à 7 h. 11 et se couchera à 4 h. 22

Pronostics

Prévisions météorologiques de l'Observatoire du Canada, valables jusqu'à ce soir à minuit. Synopsis: On prévoit pour aujourd'hui de la pluie ou de légères chutes de neige dans nos régions.

Régions de Montréal, des Laurentides et des Cantons de l'Est:

Nuageux avec chute occasionnelle de pluie ou de neige mouillée. Peu de changement dans la température. Vents du sud de 15 milles à l'heure.

Minimum et maximum à Montréal, 30 et 38, Ottawa 30 et 40, Ste-Agathe 25 et 35, Sherbrooke 30 et 40.

Sommaire pour aujourd'hui: Nuageux. Pluie ou neige occasionnelles.

Régions de Chicoutimi, du Lac St-Jean et de Baie-Comeau:

Nuageux avec quelques légères chutes de neige. Vents légers. Peu de changement dans la température. Minimum et maximum à Rivière-du-Loup 22 et 32, Chicoutimi 20 et 32.

Régions de Québec et de la Mauricie:

Nuageux. Peu de changement dans la température. Vents du sud de 15 milles à l'heure. Minimum et maximum à Québec 25 et 35, La Tuque 22 et 32.

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
N	30	1	2	3	4	5	6
O	7	8	9	10	11	12	13
V	14	15	16	17	18	19	20
E	21	22	23	24	25	26	27
N	28	29	30				

Une auto s'écrase sur une remorque de ferme à Saint-Hilaire: deux morts

Deux jeunes gens ont perdu la vie peu après minuit ce matin, lorsque la voiture dans laquelle ils voyageaient s'est écrasée sur l'arrière d'une remorque de ferme sur la route nationale numéro 9 entre St-Hilaire et Ste-Madeleine.

Abaissement de l'impôt sur le revenu, préconisé

TORONTO, 24 — (PCF) — Le conseil exécutif de l'Association des manufacturiers canadiens préconise aujourd'hui l'abaissement de l'impôt sur le revenu des compagnies et des individus ainsi que l'adoption d'un système qui permettrait de vendre les produits canadiens à l'étranger à prix réduits.

Les membres du conseil, réunis à l'occasion de leur assemblée d'automne, soulignent que l'impôt sur le revenu des compagnies et des citoyens est trop élevé.

En ce qui concerne les compagnies, l'impôt équivaut pratiquement à une taxe directe sur la poursuite des affaires. Quant à l'impôt personnel, une réduction s'avérerait très salutaire au commerce en raison de l'insuffisance actuelle des emplois et de la perspective du maintien ou même de l'aggravation de la situation.

L'Association formule ces points de vue dans un communiqué à la presse.

Afin d'activer la concurrence dans le domaine de l'exportation, le conseil suggère aux exportateurs d'éliminer de leurs prix tous les coûts qui n'ont aucun rapport direct avec l'exportation, tels que les dépenses de publicité et de distribution au Canada même.

Par ailleurs, les manufacturiers et les grossistes, qui ne font pas de commerce d'exportation pourraient adopter une ligne de conduite semblable lorsqu'ils vendent des matériaux susceptibles d'être écoulés sur les marchés étrangers.

Presque tous les manufacturiers, affirme le conseil, sont intéressés à un degré quelconque par les industries d'exportation.

Il se peut, ajoute-t-il, que si cette suggestion tombe en terrain favorable, il en résulte une amélioration du volume des exportations.

Il devient de plus en plus évident, dit le conseil, que les prix de certains manufacturiers canadiens ne peuvent plus soutenir la comparaison avec ceux de leurs concurrents étrangers qui, en plus de payer des salaires beaucoup moins élevés à leurs employés bénéficient de divers autres avantages.

Le conseil préconise donc que le gouvernement canadien accorde une attention spéciale, au cours des négociations actuelles à Genève sur les accords généraux des tarifs et du commerce, aux tarifs qui ont été ou sont cause du chômage au Canada.

L'Association demande au gouvernement d'avertir les pays intéressés de son intention de discuter certaines concessions avant de consentir à tout nouveau prolongement des accords.

Le conseil se dit heureux que le gouvernement ne projette pas d'ap-

(Suite à la page 5)

Les victimes sont MM. Rémi Deshaies, 23 ans, et Jean-Paul Gémme, 17 ans, tous deux de Beloeil. Le conducteur de l'automobile, M. Jean-Jacques Gilette, 21 ans, également de Beloeil, a été transporté à l'hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe où les autorités médicales décrivent son état comme critique. Il a subi de nombreuses fractures et un choc nerveux.

Selon le sergent-détective Gustave Massue, officier en charge au quartier-général de Montréal de la Sûreté provinciale, l'automobile filait dans le même sens que la remorque chargée de betteraves à sucre que traînait un tracteur de ferme conduit par M. Jean-Paul Rivard, 30 ans, de Saint-Thomas d'Aquin.

Le détective Arthur Gagnon, de l'escouade des homicides, qui s'est rendu sur les lieux pour faire enquête, souligne qu'il n'y avait aucune lumière à l'arrière de la remorque, ce qui explique que le conducteur de l'auto ne l'ait pas vue à temps.

Sous la force du choc, la remorque a été renversée, le tracteur poussé dans le fossé et l'automobile démolie. Deux de ses occupants ont été tués instantanément. Leurs corps ont été transportés à la morgue de Saint-Hyacinthe où le Dr André Bouvier, coroner du district, a ouvert son enquête qu'il a toutefois ajournée à plus tard afin de permettre à la police de continuer son enquête.

1 MORT, 5 BLESSES

Une jeune femme de 22 ans, Mme Richard Bissonnette, de Saint-Adrien de Wolfe, a succombé hier après-midi, à l'hôpital de Sher-

(Suite à la page 5)

C. Trenet détenu à Bordeaux n'ayant pu fournir \$25,000

Le chanteur français Charles Trenet, arrêté hier à la suite d'une action en dommages de \$141,000 intentée à New-York, a passé la nuit en prison, n'ayant pu fournir un cautionnement de \$25,000.

Le chanteur est accusé de rupture de contrat par M. William L. Taub, président de Hello Parée Inc., de New-York. L'avocat de M. Taub a dit que l'action en dommages avait été intentée à la suite du refus opposé par Trenet à se produire demain sur une scène de Wilmington, Delaware, où il est annoncé comme l'attraction principale.

Charles Trenet, qui est venu il y a un an de France au Canada, a été décrété de prise de corps après qu'un bref d'arrestation ait été émis contre lui par la cour supérieure. Le cautionnement de \$25,000 était exigé pour garantir qu'il ne quitterait pas le pays.

L'artiste a déclaré qu'il envisage d'engager une action en demande reconventionnelle pour \$250,000. "Et il est possible que je demande davantage par la suite", a-t-il ajouté.

COMME "INVITE"

A la prison de Bordeaux, où Trenet a passé la nuit, on déclare qu'il est logé dans une aile spéciale.

"C'est ce qu'on pourrait appeler une mesure préventive", a déclaré un fonctionnaire. "Il sera traité, pourrait-on dire, comme un invité."

Me Jacques Vadeboncoeur, avocat de Trenet, a déclaré hier soir qu'il s'efforcera aujourd'hui de trouver des cautions. Il a dit que ses efforts pour faire réduire le montant exigé avaient échoué et qu'une tentative faite en dernière minute pour utiliser les fonds que possède Trenet en France n'avait pas réussi davantage.

Un autre avocat, Me S.-J. Smiley, est parti hier soir pour New-York en relation avec cette affaire.

SA DECLARATION

Charles Trenet a déclaré aux journalistes qu'il avait signé un contrat avec l'agence Hello Parée Inc. et avec son président, M. Taub, le 16 octobre, à Québec.

Il devait paraître demain à Wilmington.

"Mais M. Taub veut que je tienne la vedette dans un spectacle qui doit être présenté à Boston et New-



CHARLES TRENET

York," a-t-il dit. "De telles apparitions au théâtre ne sont pas prévues dans le contrat."

Trenet a dit qu'il avait reçu de l'Actors Equity Association de New-York un télégramme disant qu'il avait à signer un contrat avec elle avant de pouvoir se produire sur une scène new-yorkaise.

Il a dit qu'il avait téléphoné à la Guilde américaine des artistes de variétés, avec qui le contrat avait été signé, et que celle-ci lui avait dit que le syndicat ignorait tout de son contrat avec M. Taub.

Trenet informa alors Hello Parée qu'il ne pouvait paraître au théâtre.



LE BROUILLARD mêlé de fumée, ce qui forme ce qu'on a convenu d'appeler en Angleterre le "smog", donne un aspect tout à fait étrange à cette scène d'une mère qui conduit son enfant à l'école à travers cet épais brouillard. Tous les deux portent des masques protecteurs contre le "smog".

On propose de supprimer les passes accordées aux employés de chemin de fer

Un représentant des municipalités qui s'opposent au projet de majoration du tarif ferroviaire s'appliquant aux lignes de banlieue a déclaré hier qu'en supprimant les passes accordées sur ces lignes on ferait augmenter par le fait même le revenu du Pacifique Canadien et du Canadien National.

Le représentant de la région du lac St-Louis, M. Harry Knight, a fait cette déclaration à la commission des transports.

M. Knight a signalé que ni lui ni les municipalités qu'il représente ne proposent qu'on supprime les passes accordées aux employés des chemins de fer.

Par ailleurs, il a déclaré que le Pacifique-Canadien, par exemple, devrait trouver un moyen de créditer au compte de ses lignes de banlieue les \$59,000 qui représentent les frais de transport annuels de ses employés et de leurs familles.

M. Knight a déclaré que toute majoration du tarif devrait atteindre les détenteurs de passes aussi bien que les voyageurs payants.

Il a proposé deux moyens de défrayer le transport des détenteurs de passes. Le chemin de fer pourrait soit accorder les passes et cré-

diter les frais dans ses livres, soit supprimer les passes.

Le juge J. Kearney, président de la commission qui est actuellement saisie d'une requête du Pacifique-Canadien et du Canadien-National demandant une majoration de 100 pour 100 du prix des billets, a reconnu que les employés, lorsqu'ils voyagent sur les lignes de banlieue le dimanche, devraient payer leurs places tout comme les autres passagers.

(Suite à la page 5)

15e comité exécutif

Le mode administratif en vertu duquel un comité exécutif à la haute main sur l'administration municipale, a été institué en 1921, à la suite d'une consultation populaire proposant aux citoyens de Montréal, divers projets de modes administratifs.

Cette formule administrative succédait à la commission administrative Décarry et au bureau des commissaires.

Jusqu'en 1940, le comité exécutif se composait de cinq membres, élus par le conseil qui se composait alors de 35 membres, élus un dans chacun des trente-cinq quartiers de la ville.

En 1940, le nombre des membres de l'exécutif a été porté à six, comprenant deux représentants de chacune des trois catégories de conseillers municipaux, et en 1949, le nombre des membres de l'exécutif a été porté à sept, avec l'adjonction du maire.

Quatorze comités se sont succédés depuis 1921. Le prochain sera le quinzième.

Huit présidents ont dirigé l'administration municipale durant ces trente-trois années: MM. J.-A.-A. Brodeur (1921-1927); A.-A. Desroches (1927-1930); Allan Bray (1930-1931); Tancred Fortin (1931-1932); Maurice Gabias (1932-1934); Jean-Marie Savignac (1934-1936 et 1936-1940); Ovide Taillefer (1937-1938); J.-O. Asselin (1940-?).

Les membres sortant de charge sont MM. J.-O. Asselin, président; Frank Hanley, vice-président; commissaires: MM. Alfred Fillon, Lucien Croteau, Paul Dozois et Hugh Hanson.

Pourquoi toujours La Patrie Fleuriste
IL Y A SUREMENT UNE RAISON
L'Art dans les Fleurs
168 est. STE CATHERINE
PL. 1786-87

Délectez-vous d'aliments de mer

FILETS D'AIGLEFIN FRAIS

Saumon Cohoe — Flétan — Poisson blanc — Soles de Douvres — Gold Eyes Winnipeg — Morue — Doré — Filets fumés — Eperlans

HOMARDS VIVANTS OU BOUILLIS
HUITRES EN VRAC OU EN COQUILLES

VOUS AIMEREZ FAIRE VOS EMPLÈTES A NOTRE MAGASIN DE WESTMOUNT

Epiceries de choix — Fruits et légumes frais — Poisson — Huitres — Biscuits et fromages importés — Bœuf de "marque rouge" spécialement vieilli.

Gatehouse

628 o. rue Dorchester UN. 6-9351
1329, avenue Green GL. 2841

L'heure de l'union sacrée a sonné, déclare M. Duplessis

La seule qui doive gagner est la province de Québec

(par DOSTALER O'LEARY)

QUEBEC, 24 — Le premier ministre de la province s'est élevé hier en Chambre, contre tous ceux qui voudraient envisager la présente lutte pour l'autonomie du Québec dans la perspective de qui gagne ou qui perd: "Le seul qui doive gagner, c'est la province, les hommes doivent passer au second plan".

M. Duplessis répondait au discours que venait de prononcer le chef de l'opposition: "Le cas est clair, a-t-il continué; la province de Québec a besoin de revenus pour mener sa vie propre, selon ses caractéristiques qui en font une province tellement différente des autres et pour assurer son plein développement culturel et économique. Il n'y a que deux moyens pour elle de s'assurer ces revenus: les subsides fédéraux et la pleine reprise de ses droits. Nous ne voulons pas du premier, qui en est un de sujétion indigne de nous, nous ne voulons pas vivre les menottes aux mains; le second est le seul qui puisse nous assurer notre pleine et entière indépendance. Les subsides sont une ténacité d'oxygène; le droit de percevoir nous-mêmes nos impôts, c'est le grand vent de la liberté".

Revenant sur l'idée émise par M. Lapalme, que l'autonomie n'est pas une question nouvelle ni une question de parti, M. Duplessis ajouta: "Cette politique n'est pas nouvelle; ce fut celle des grands chefs libéraux reprise par l'Union Nationale qui fut d'ailleurs formée du groupement de libéraux, de conservateurs, d'indépendants, de nationalistes, plaçant l'intérêt de leur petite patrie au-dessus de l'intérêt du parti. Si aujourd'hui, le peuple regarde vers l'Union Nationale pour assurer l'autonomie du Québec, c'est parce qu'il a su choisir entre deux partis, l'un qui offrait les plus sérieuses garanties et l'autre qui se cantonnait dans une attitude négative. "Encore une fois nous ne voulons rien enlever aux autres, mais nous tenons à nos droits et prérogatives. J'ai lieu de croire que la situation s'améliore. Cependant, ce que je puis dire et affirmer, c'est que le Québec n'acceptera aucun "modus vivendi" et encore moins, aucun règlement définitif, sans soumettre la question à la Chambre".

M. DUPLESSIS

M. Duplessis commence lui aussi par les remerciements et félicitations traditionnels. Il fit ensuite l'éloge du nouveau ministre fédéral des Transports, M. Marler, qui fut, pendant cinq ans, chef de l'opposition au parlement de Québec: "C'est un gentilhomme, un travailleur honnête et je lui souhaite le plein succès dans ses nouvelles fonctions".

M. Duplessis reproche ensuite, au chef de l'opposition de se refuser à voir les progrès réalisés par la province depuis dix ans. "Cet essor crée les yeux et tous les journaux proclament que les progrès du Québec sont plus considérables que ceux des autres provinces du Canada. Le premier ministre cite à ce sujet le "Financial

Times", de Montréal, le "Soleil" et l'"Événement-Journal", de Québec qui ont félicité le gouvernement de Québec pour la formidable impulsion qu'il a donnée aux affaires économiques de notre province. Il rappelle que le gouvernement a construit 2000 écoles nouvelles contenant 10,000 classes, qu'il a payé les dettes scolaires au montant de \$100 millions, qu'il a construit plus de 50 écoles spécialisées, qu'il a donné des millions aux universités et aux collèges classiques.

TAXES LES PLUS BASSES

Si l'on s'arrête au domaine de la santé, on constatera que le gouvernement a construit ou agrandi 91 hôpitaux ou sanatoria dans lesquels plus de 16,000 lits nouveaux ont été installés pour les malades et qu'il a augmenté sa contribution aux frais de l'assistance publique, et enfin sa lutte à la tuberculose a diminué considérablement la mortalité due à cette maladie.

Le premier ministre parle également des centres d'apprentissage et de réhabilitation qui sont tellement parfaits que les autres pays en copient tous les détails.

"Malgré tous ces progrès, grâce à une excellente gestion financière, on constate que notre dette par tête à Québec est la plus basse de toutes celles des provinces, soit \$62.70. Au point de vue des dépenses, Québec vient en deuxième place, immédiatement après le Manitoba. Notre dette par tête est la plus basse et c'est nous qui dépensons le moins. Que veut-on de plus?"

M. Duplessis pense que son gouvernement a réellement mis la province sur la voie du progrès et lui a assuré une expansion inconnue jusqu'alors, expansion qui a attiré, tout récemment, les éloges du premier ministre fédéral lui-même, M. Saint-Laurent, qui déclarait au cours d'une visite dans l'Université: "C'est l'une des plus grandes entreprises que j'ai encore vues et le meilleur exemple de ce que le Canada fait pour la paix du monde".

L'AUTONOMIE

Mais pour M. Duplessis, la principale question de l'heure demeure celle de la sauvegarde des droits fiscaux de la province sans lesquels elle serait condamnée à l'inaction. Il accuse M. Lapalme de manquer de logique en affirmant que c'est l'Union Nationale qui a inventé l'autonomie et en parlant en même temps de la tenue en 1887, 1902, 1906 et 1926, de conférences interprovinciales suscitées par la défense de la même autonomie. Il ajoute que les conférences ne se sont pas arrêtées en 1926; il y en eut en 1936 et en 1941-42, conférence dont

il aime mieux ne pas parler. Il veut simplement rappeler qu'à cette conférence, le premier ministre ontarien, M. Hepburn, s'est demandé pourquoi on le laissait seul défendre la province de Québec. Il évoque aussi la conférence de 1946 où il présenta un mémoire en français seulement pour affirmer les droits de la province: "Dans ce mémoire, nous avons indiqué au gouvernement le seul moyen de répartir équitablement les pouvoirs fiscaux entre Ottawa et les provinces, de manière que chacun puisse savoir où il allait". Il a refait, à plusieurs reprises, les mêmes contre-propositions à Ottawa, mais sans succès. "Le chef de l'opposition a parlé d'une conférence interprovinciale avant une conférence avec Ottawa. "Pense-t-il qu'Ottawa verrait cela d'un bon oeil? se demande-t-il.

POINT D'ORDRE

Lorsqu'un peu plus tard, M. Duplessis reprocha à M. Lapalme d'avoir jadis ri de l'autonomie en demandant: "L'autonomie, qu'est-ce que c'est que ça? Est-ce que ça se mange?", ce dernier souleva un point d'ordre pour affirmer que cette phrase qu'on lui prêtait depuis longtemps, il ne l'avait jamais prononcée. M. Duplessis a déclaré accepter la parole de M. Lapalme, en regrettant qu'il n'ait pas fait plus tôt cette rectification.

M. Duplessis est bien de l'avis de M. Lapalme, lorsque celui-ci déclare que l'autonomie n'est pas une question partisane.

"J'ai été violemment attaqué, dans un discours, il y a quelque temps, et je n'ai pas répondu, mais j'ai discuté les faits et m'en suis tenu à des dénonciations de principes. Par la suite, j'ai téléphoné à M. Saint-Laurent et lui ai demandé de nous rencontrer. Nous nous sommes réunis à Montréal. Nous nous sommes parlés, ouvertement et de cette rencontre sont sortis des pourparlers qui, j'ai lieu de le croire, seront couronnés de succès.

Il ne s'agit pas de trouver une solution définitive au problème mais bien plutôt un "modus vivendi". Dans cette entrevue j'ai fait connaître à M. Saint-Laurent ma manière de voir et il m'a été demandé que j'approuve de ne pas révéler notre conversation, et de ne pas publier les lettres échangées. C'est tout à fait légitime".

M. Duplessis nie qu'il soit vrai que les manufacturiers fuient la province de Québec pour aller s'installer dans l'Ontario. "Jamais, dit-il, la province n'a connu des progrès aussi considérables que ceux qui sont son lot depuis 1945. Il n'est jamais venu autant d'industries nouvelles chez nous que depuis 1945. Tout le monde admet ces progrès sauf le chef de l'opposition".

LE CAS D'ONTARIO

Le premier ministre admet que l'Ontario a plus de revenus que la province de Québec, mais il fait remarquer que cette province a toujours été plus riche que Québec. Cela dépend du climat, de la proximité de certains marchés qui favorisent l'industrie, et de plusieurs autres facteurs. Malgré cela, dit M. Duplessis, j'affirme que les progrès du Québec sont plus considérables que ceux de la province d'Ontario et que dans un avenir rapproché notre province aura la suprématie sur l'Ontario".

LES ENTENTES

Relativement aux seules ententes conclues entre Québec et Ottawa sur divers sujets, le premier ministre déclare que le fait de les avoir conclues prouve qu'elles avaient du bon sens. Parmi ces ententes il y a, notamment, celle qui pourvoit à une pension pour les vieux de 65 ans à 90 ans. Il y a eu également cette entente au sujet d'un amendement à la constitution, relativement à cette pension, qui a été proposée, à la demande du premier ministre de la province, en anglais et en français et qui fut adoptée à Londres dans les deux langues.

L'AVENIR

M. Duplessis rappelle que la province est actuellement au carrefour des routes de l'avenir. "Nous avons devant nous, dit-il, le problème le plus grave. Il nous faut trouver le moyen de continuer à améliorer et de seul moyen c'est l'exercice insé-

M. Georges Lapalme se dit prêt à collaborer

(par DOSTALER O'LEARY)

QUEBEC, 24 — (Le chef de l'opposition, M. G. Lapalme, a proposé, hier, la formation d'un comité parlementaire pour étudier le problème constitutionnel et la tenue d'une conférence interprovinciale avant toute conférence des provinces avec le gouvernement fédéral.

M. Lapalme suggère aussi que les membres de l'opposition fassent partie des délégations provinciales envoyées aux diverses conférences intergouvernementales ainsi que la formation d'un secrétariat permanent pour faciliter de plus fréquents contacts entre les divers gouvernements.

Le chef de l'opposition amorçait par son discours le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône: "La question de l'autonomie ne peut se régler uniquement par des élections. Elle ne peut être non plus l'affaire d'un seul parti. Car les deux partis reconnaissent les mêmes droits aux provinces", poursuivit-il.

"L'opposition est prête à collaborer à la solution de l'actuel conflit constitutionnel, que le gouvernement vient de nous laisser entrevoir, car l'actuelle chicane entre Ottawa et Québec, au dire des experts économiques, crée dans la province un climat de prospection industrielle néfaste pour son avenir.

"Dans les circonstances actuelles, la défense de l'autonomie, en plus de nous coûter un double impôt sur le revenu personnel, met en danger notre expansion industrielle."

Tout au long de son discours, le chef de l'opposition mit l'accent sur la nécessité de terminer par un "armistice" aussi rapide que possible l'actuelle "guerre froide" qui sévit entre Ottawa et Québec.

M. LAPALME

Après les félicitations d'usage au président de la Chambre, dont il souligna qu'il présidait sa 11e session, M. Lapalme fit une allusion au remaniement ministériel pour féliciter les détenteurs des deux nouveaux portefeuilles, MM. Rivard et Cotnam. Puis il évoqua la figure de M. Marler en qui l'opposition a perdu un précieux soutien et la Chambre, un député qui l'honorait. Il exprime le vœu de le voir un jour succéder à M. Saint-Laurent.

LE PROBLEME DE L'AUTONOMIE

La plus grande partie du discours de M. Lapalme fut consacrée à l'autonomie. Il trace un historique de la question, soulignant que déjà, en 1887, 20 ans après la Confédération, se tenait à Québec une conférence inter-provinciale où les provinces dénonçaient déjà l'orientation centralisatrice donnée à la Confédération. Il évoque longuement cette conférence au cours de laquelle Mercier a joué un rôle de premier plan. Puis il parla des conférences de 1902, sous Parent, de 1906, sous Gouin pour s'arrêter à celle de 1926 sous Taschereau. Après avoir souligné que, depuis, il n'y eut plus de conférence interprovinciale, M. Lapalme conclut cette partie de son discours en disant "que plus ça change, plus c'est la même chose".

POLITIQUE LIBERALE

M. Lapalme dit ensuite qu'il allait s'efforcer d'exposer clairement et complètement la politique de son parti en matière d'autonomie. Il rappelle qu'un journal lui avait, il y a deux ans, posé une série de questions; il a rappelé ses réponses, en soulignant qu'elles étaient énoncées, non de sa propre opinion, mais de celle de son parti tout entier. Cette opinion n'a pas changé.

Des réponses qu'il avait faites, il ressortait qu'il était opposé à ce que nous édictions à Ottawa l'exclusivité en matière d'impôt sur le revenu et les successions; qu'il n'était pas favorable à la signature de l'entente fiscale proposée par Ottawa et acceptée par les autres

provinces, ajoutant, que, pas plus aujourd'hui qu'alors, il ne les signerait dans le texte soumis par Ottawa. Il avait aussi prôné une politique de contre-propositions, qu'il acceptait le projet préparé par la Chambre de Commerce de Montréal comme base de futures négociations, qu'il croyait que l'aspect financier du problème constitutionnel ne se limitait pas aux impôts et, enfin, qu'il était et demeurerait catégoriquement opposé à l'aide financière du gouvernement fédéral à l'enseignement.

ENTENTES ACCEPTABLES ET REFUSEES

"Je voudrais maintenant savoir, dit ensuite M. Lapalme, pourquoi de tous les gouvernements provinciaux unanimes à se prononcer en toute occasion en faveur de l'autonomie, neuf ont signé une entente avec Ottawa et un seul, celui de Québec, s'est refusé à le faire". Le chef de l'opposition veut cependant compléter sa pensée en disant que le Québec, en dehors des ententes globales découlant des propositions fédérales de 1945, a quand même signé avec Ottawa des ententes, au nombre de 16, qui lui ont rapporté, y compris le subside statutaire, \$22,981,000 en 1952-53. Ces ententes ont porté notamment sur l'aide à la jeunesse, les pensions de vieillesse et les pensions aux aveugles, l'assistance publique, la santé, en général, etc. "Ces ententes ont été signées sans que l'on mette en cause l'autonomie".

CLIMAT ECONOMIQUE DEFAVORABLE

"M. Gilbert Latour, directeur général de la Chambre de Commerce de Montréal, dit ensuite M. Lapalme, dans "La Presse" du 5 novembre, exposait les raisons de la tenue, du 4 au 12 mars de l'année prochaine, d'une grande exposition à Montréal dont le but est de montrer que Québec, est bien une grande puissance industrielle. Mais il n'a pu cacher qu'il existe actuellement un climat de prospection économique défavorable à la province. D'un autre côté, l'Association des manufacturiers britanniques a établi que, depuis 2 ans, sur 92 industries anglaises établies au Canada, 12 seulement le furent dans le Québec. Et dans la plupart des cas, il s'agit d'industries lourdes. D'un autre côté, selon des statistiques fédérales, sur 77 industries étrangères établies à travers le pays au cours des neuf premiers mois de 1954, on n'en compte que 11 dans le Québec.

Puis, M. Lapalme insiste sur le fait que si nous laissons échapper l'industrie lourde, nous perdons l'occasion de prendre un jour les leviers de commande économique au Canada: "Déjà l'Ontario est devant nous: Toronto fait une lutte que je pourrais qualifier de métropolitaine à Montréal, et nous ne faisons rien. "Il souligne que la province d'Ontario, paye presque la moitié des taxes de tout le pays avec une population d'environ un tiers.

"On va prétendre que je dénigre ma province. Est-ce que ceux qui poussent des cris d'alarme sont forcément des dénigrateurs. Pour ma part, j'aime ma province et je la voudrais voir toujours au premier rang. Je regrette seulement que la chicane actuelle nous fasse perdre des occasions uniques. Je suis anxieux de voir se réaliser une entente à laquelle nous sommes prêts, dans l'opposition à collaborer, un refus serait de notre part non seulement du dénigrement, mais tout simplement du sabotage."

Il ne veut pas faire, de petite politique avec cette question et il est prêt à répondre au vœu du

Réponse du cardinal Léger à l'Assemblée législative

QUEBEC, 24. — S. Em. le cardinal Léger vient de répondre officiellement au câblégramme de félicitations et de vœux respectueux que lui a fait tenir, la semaine dernière, l'Assemblée législative de la province de Québec, à l'occasion de sa nomination comme légat pontifical aux fêtes mariales du 8 décembre à Lourdes.

Dans sa réponse émise à l'hon. Alexandre Taché, président de la Chambre, l'archevêque de Montréal déclare que le geste de l'Assemblée législative honore tous ses membres et remplit son cœur de joie. Voici le texte même du câblé de Son Eminence:

"Le geste posé par l'Assemblée législative Québec honore tous ses membres et remplit mon cœur de joie. Légat pontifical exprime honorablement ses sentiments de gratitude et donne chacun assurance porter souvenir devant chère grille Lourdes."

(Signé) Cardinal Léger.

(Suite à la page 5)

(Suite à la page 5)

Pour Ste-Justine

"Redoublons nos efforts"

(Brig. Gauvreau)

Le brigadier J.-Guy Gauvreau, président général de la présente campagne de souscription de l'hôpital Sainte-Justine, lance un pressant appel à tous les auxiliaires. "Les rapports", a-t-il déclaré, "ne rentrent pas assez vite. Il est de primordiale importance que les auxiliaires envoient au siège de la campagne les cartes dûment remplies qu'ils ont en leur possession".

La campagne de souscription, qui a débuté le 15 novembre, se termine le 30, c'est-à-dire dans quelques jours. L'objectif est de \$9,600,000. M. Gauvreau a souligné que les auxiliaires font preuve d'un grand dévouement et d'un esprit de travail admirable. Et leur demande de faire parvenir les souscriptions au fur et à mesure qu'ils les reçoivent et de ne pas attendre d'avoir terminé toutes leurs cartes. "Or, dit-il, il est essentiel que les dirigeants de la campagne sachent exactement à quoi s'en tenir. D'où la nécessité pour les auxiliaires de ne pas remettre au lendemain ce qu'ils peuvent faire aujourd'hui".

"Il importe plus que jamais, a-t-il dit, de redoubler d'efforts. Il ne faut pas s'arrêter à moitié chemin, mais viser le but final et penser que les enfants de Sainte-Justine comptent absolument sur nous".

En province, comme à Montréal, le travail de sollicitation en faveur de Ste-Justine se poursuit. Jusqu'à présent, selon le brigadier Gauvreau, l'accueil reçu par les auxiliaires est encourageant. La population se montre sympathique à la cause de Sainte-Justine, mais il importe que les auxiliaires approchent personnellement les souscripteurs. "Le contact personnel, a déclaré M. Gauvreau, est essentiel au succès de notre campagne". L'hôpital demande par ailleurs à tous ceux qui n'ont pas été sollicités pour une raison ou pour une autre de faire parvenir directement leurs offrandes et leurs dons à Sainte-Justine, 3087, chemin de la Côte Sainte-Catherine.

★ ★ Une auto s'écrase...

(Suite de la page 3)

brooke, aux blessures qu'elle avait reçues la veille dans un accident de la circulation survenu sur la route entre Sherbrooke et Asbestos.

La victime se trouvait dans l'une des deux automobiles qui sont entrées en collision face à face vers huit heures, lundi matin, faisant six blessés. Cinq autres personnes sont encore hospitalisées. Aucun des blessés n'est actuellement en danger.

ASPHYXIE

Le Dr Louis Gagnon, coronar du district de Sherbrooke, a rendu un verdict de mort accidentelle à la suite de la mort de M. René Lamontagne, 20 ans, de Magog, trouvé asphyxié à mort, hier après-midi, dans une remorque à l'arrière de la demeure de son père à Magog.

M. Lamontagne et son épouse vivaient depuis 18 mois dans cette remorque. Il a apparemment été asphyxié par du gaz se dégageant du poêle à gaz propane. Il s'y trouvait seul au moment de l'accident.

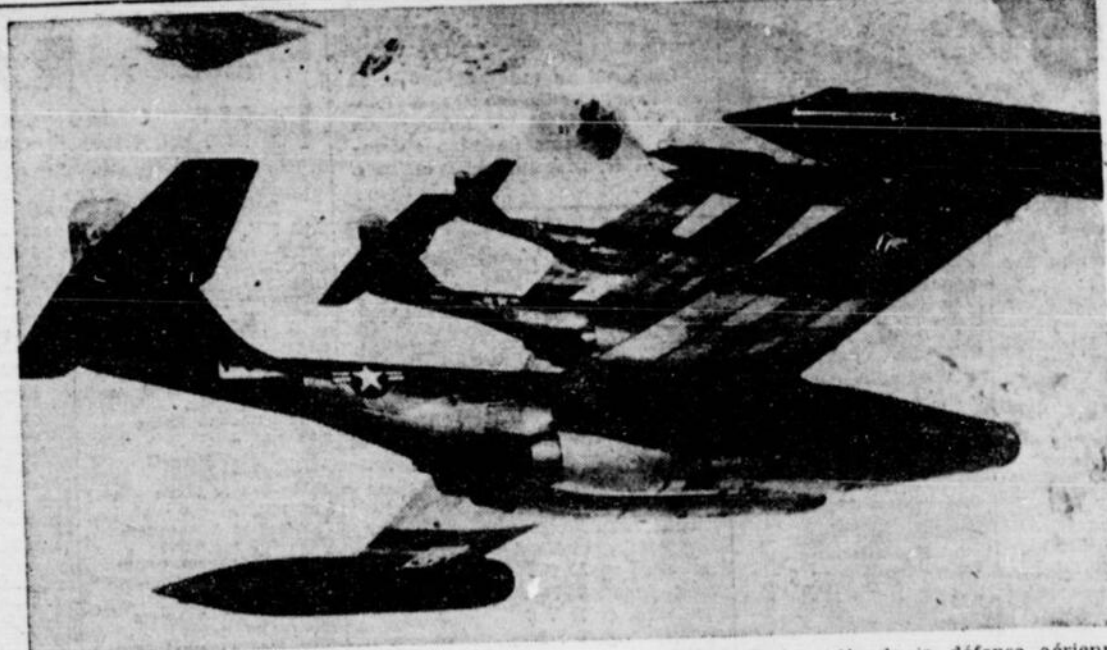
BRULES

Un homme et deux femmes ont subi des brûlures légères lorsqu'un incendie a détruit une maison de bois sur les terrains du "Grand Trunk Boating Club" à l'arrière de 3,000, rue Wellington, à Verdun. Tous les blessés ont été conduits à l'hôpital Général de Verdun. Il s'agit de Réjeanne et de Denise Théoret de Côteau-Rouge et de Gérard Corbell, 01120, rue Charlevoix. L'incendie s'est déclaré peu après trois heures.

CHÛTE D'UN ARBRE

Un ouvrier à l'emploi de la cité de Montréal a fait une chute de 20 pieds d'un arbre hier après-midi. La victime, M. Gérard Beauséjour, 23 ans, 2052, rue Panet, émondait un arbre lorsqu'il manqua pied et tomba. L'accident s'est produit en face de 1425, rue MacKay vers deux heures.

Il a été transporté à l'hôpital St-Luc, souffrant de fractures du poignet et de la cheville droite.



CES APPAREILS AMERICAINS, stationnés à la base d'Elmendorf, font partie de la défense aérienne canado-américaine chargée de protéger les approches du continent contre toute attaque ennemie éventuelle.

Des élections au Grand Séminaire

L'Association des Anciens du Grand Séminaire de Montréal, dont le président perpétuel est Son Exc. Mgr Conrad Chaumont, administrateur du diocèse à Montréal, a tenu son assemblée annuelle à l'occasion de la fête d'hier, où Son Exc. Mgr Panico a célébré la messe pontificale.

M. Jean-Paul Laurence, P.S.S., supérieur provincial des Sulpiciens, devient membre permanent du conseil de l'association. Son Exc. Mgr Robert Joyce, évêque auxiliaire de Burlington, et M. le chanoine Zénon Alarie, directeur des missionnaires colonisateurs, ont été élus vice-présidents actifs.

Les nouveaux conseillers sont : Son Exc. Mgr J.-R. Macdonald, évêque d'Antigonish; Mgr Omer Bonin, V.F., curé de St-Jacques, de Joliette; Mgr D.-J. Lenihan, P.D.; Mgr Charles Towne, P.D.; M. le chanoine Philémon Desmarais, B.Th., B.D.C., L.Sc.Com., vérificateur des affaires administratives paroissiales; M. le chanoine J.-A. David, curé de St-Polycarpe, Valleyfield; M. le chanoine Armand Racicot, curé de la paroisse St-Pierre-Apôtre, à Longueuil; M. l'abbé Adrien Moreau, de l'évêché de St-Jérôme; le Rev. Harold C. Barrett et l'abbé Jacques Brossard, curé de St-Léon, Montréal.

L'Association des Anciens groupe plus de 3,500 membres du clergé, qui sont passés par le Grand Séminaire de Montréal. Il en vient de tous les diocèses du Canada et même des Etats-Unis. On sait que les étudiants en théologie viennent faire leurs études à Montréal, venant des diocèses de Joliette, St-Jérôme, Valleyfield, Saint-Jean, Ottawa, Moncton, N.-B., et Antigonish.

Il en vient aussi des diocèses américains de Springfield, Worcester, Mass., Manchester, Burlington, Portland, Maine, et Grand-Rapids.

★ ★ M. Georges ...

(Suite de la page 4)

premier ministre qui a souhaité voir se maintenir une atmosphère favorable à l'entente qu'il souhaite. "Il ne faut plus parler de survivance française; ce terme implique une idée de défaitisme".

M. Lapalme termine en exprimant le regret que le discours du Trône ne contienne aucun motif d'espoir pour les invalides et les infirmes. Il espère que la province en arrivera à un accord avec le gouvernement fédéral qui a déjà fait adopter une loi en faveur des infirmes: "Je voudrais qu'on en arrive à une entente fructueuse pour notre province, pour que, demain, l'on puisse dire de notre génération comme on le dit de Mercier: "Ce qu'ils ont fait a porté fruit".

LA SOIREE

Pour la première fois la Chambre a siégé le soir, le débat s'est continué par les discours de MM. Emilien Lafrance, député de Richmond, Jules Savard, député de Québec-Ouest, et le Dr Gérard Lemieux, député de Wolfe.

Pendant les discours de MM. La-

france et Lemieux, plusieurs points d'ordre furent soulevés. La Chambre connut même un certain moment d'agitation, les interruptions et les apostrophes pleuvant de part et d'autre.

A 10 h. 30 la séance fut ajournée à cet après-midi à 3 heures.

★ ★ L'heure de l'union...

(Suite de la page 4)

gral de nos droits. Les partis politiques doivent s'unir en cette heure grave et présenter un seul front. L'heure de l'union sacrée a sonné et comme le demandait Mercier: il faut cesser nos luttes fratricides. Il s'agit de savoir si Québec veut vivre libre dans la dignité et l'honneur". Puis il cite ces paroles de Lincoln: "Sans malice pour personne, avec charité envers tous, avec fermeté dans le droit, comme Dieu nous permet de voir ce droit, travaillons tous à finir le travail que nous avons entrepris".

Pour conclure: "L'accomplissement de cette tâche se manifestera par une province de Québec prospère, exerçant ses droits et ses prérogatives en toute liberté d'action, et, fraternellement unie à notre pays, le Canada, par les liens d'une mutuelle et féconde compréhension, nécessairement basée sur le respect intégral des droits et libertés que reconnaît la constitution canadienne".

MM. Parent et Curmi, Chevaliers de Malte

L'Association canadienne de l'Ordre des Chevaliers de Malte a annoncé hier la nomination de deux nouveaux chevaliers canadiens. Les récipiendaires de cet honneur sont les lieutenants-colonels Simon Parent et V.-A. Curmi, de Québec. Mme Alfred Thibault est la présidente de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste.



SHERBROOKE, (P.C.I.) — Les juges et avocats du district judiciaire de St-François se sont réunis hier à Sherbrooke pour rendre hommage au sénateur Jacob Nicol, à l'occasion du 50e anniversaire de son admission au Barreau. Le sénateur Nicol est l'éditeur du journal "La Tribune" de Sherbrooke. Ses collègues lui ont présenté trois volumes reliés au cours d'une réunion dans la bibliothèque de la cour locale.

★ ★ "M. DesMarais ...

(Suite de la 1ère page)

Albert Guibault et à Me Jean-Paul Grégoire de prêter le serment d'office, hier après-midi, et leur permettra d'assister à la première séance du nouveau conseil municipal.

M. Eugène Gaudry a toutefois démenti qu'il ait "fait le jeu de M. J.-O. Asselin", président du comité exécutif, en prenant des procédures qui ont retardé l'assermentation de ces trois candidats et ont fait craindre, pendant quelque temps, que ces trois conseillers ne puissent prêter le serment d'office assez tôt pour être présents à la séance du conseil de cet après-midi.

"J'ai été pendant quatorze ans membre du conseil, et je n'ai jamais pris de dictée de personne," a dit M. Gaudry.

Ce dernier a déclaré que le recensement avait été demandé par M. Grégoire, lui-même déclaré défait, le soir de l'élection, et qu'il avait décidé d'avoir recours à un bref de certification après que le dépouillement eut été terminé par le juge parce que les bulletins d'une urne étaient disparus "et je ne faisais que me défendre".

M. Gaudry a ajouté que s'il avait voulu empêcher M. DesMarais de siéger à la séance d'aujourd'hui, il aurait pu facilement avoir recours à de nouvelles procédures qui l'auraient empêché de prêter le serment assez tôt pour être présent à la séance du conseil.

L'ancien conseiller Gaudry a dit qu'il n'a pas eu recours à ce procédé parce qu'en agissant de la sorte, il aurait contribué à faire choisir un comité exécutif qui n'aurait peut-être pas rencontré les vues du conseil et du public.

★ ★ On propose de ...

(Suite de la page 3)

Mais il a ajouté: "Si l'on obligeait les détenteurs de passes à payer leurs places, on pourrait les rembourser autrement".

Les municipalités ont demandé hier que la majoration ne dépasse pas 35 pour 100 du tarif actuel. Plus tôt, le juge Kearney avait déclaré qu'il était inévitable que le tarif de banlieue soit majoré, dans la région de Montréal.

Le maire de la municipalité de Pointe-Claire, dans la banlieue de Montréal, a déclaré hier que la hausse du coût des billets de trains de banlieue entraînerait des conséquences pénibles pour la population riveraine du Lac St-Louis. Mme Olive Urquhart a déclaré, devant la Commission des Transports, qu'un grand nombre de banlieusards seraient contraints de s'établir à Montréal si cette hausse était autorisée.

WASHINGTON, 24 — (P.A.I.) — L'ambassadeur américain à Moscou, M. Bohlen, est arrivé hier dans la capitale américaine pour des consultations de routine avec le secrétaire d'Etat. M. Dulles. M. Bohlen doit retourner à Moscou d'ici une dizaine de jours. Il a refusé de commenter les changements possibles de la politique américaine envers la Russie.

A travers le monde

TORONTO, 24. (PCF) — L'éditeur du "Canadian Aviation Magazine", Ross Willmot, a annoncé sa démission. M. Willmot qui dirigeait 21 revues publiées par la compagnie McLean-Hunter a refusé de commenter sa décision. M. Victor Koby, un ancien pilote du CARC, lui succédera comme éditeur du "Canadian Aviation Magazine".

WASHINGTON, 24. (PCF) — L'Office de la mobilisation de la défense a annoncé hier que l'on avait accepté de retarder la livraison des commandes de cuivre placées au Canada par cet organisme. Une entente avec le ministère fédéral canadien de la Production pour la Défense stipule cependant que les commandes ainsi retardées devront être remplies d'ici le mois de juillet 1955. La rareté du cuivre a été invoquée comme raison de ce délai.

SAULT STE-MARIE, 24. (PCF) — Les navires de la Garde côtière américaine se préparent déjà pour la fermeture de la navigation dans ce secteur. On a entrepris la récupération des bouées à l'embouchure de la rivière Ste-Marie, mais on rapporte que la navigation ne cessera pas officiellement avant le 17 décembre dans la région.

LONDRES, 24. (PCF) — Le chancelier de l'Echiquier de Grande-Bretagne, M. R. A. Butler, a annoncé que des permis ont été accordés à diverses compagnies d'ingénieurs et de contracteurs britanniques en vue d'établir des filiales au Canada. Ces diverses compagnies tenteront d'obtenir des contrats en marge de la canalisation du St-Laurent. Aucun contrat n'a été accordé jusqu'à présent à une compagnie étrangère.

PRESQU'ILES, Maine. (PCF) — La police a arrêté hier Floyd Landeen de Caribou sous une accusation de meurtre. Mme Landeen a été trouvée morte dimanche soir dans une maison d'appartements où elle vivait et travaillait. Agée de 21 ans, Mme Landeen était mère de deux enfants.

LONDRES. (PCF) — L'éditeur canadien Roy Thompson dirigera une délégation spéciale de huit pays à la prochaine réunion du conseil de l'OTAN qui aura lieu à Paris, en décembre. Il doit alors présenter aux dirigeants de l'OTAN une déclaration sur l'unité de la communauté de l'Atlantique, au nom d'un groupe de citoyens des huit pays membres du traité. On remarque parmi ces citoyens M. Percy Bengough, et M. A. R. Mosher, deux chefs ouvriers canadiens, de même que M. H. S. Truman, ancien président des Etats-Unis.

★ ★ Abaissement de ...

(Suite de la page 3)

prouver de plus amples concessions concernant l'importation de certains matériaux nécessaires à la construction des batardeaux pour la canalisation du St-Laurent. Le projet, disent les manufacturiers, doit être réalisé par des Canadiens utilisant dans la mesure du possible de l'équipement et des matériaux canadiens.

L'Association promet de continuer à étudier et à tenter de résoudre le problème du chômage saisonnier.

L'AMC, dit le conseil, constate que l'efficacité de certains ministères s'est accrue de façon remarquable. Le gouvernement a droit à des félicitations. On peut en déduire, poursuit-il, qu'une enquête complète dans tous les ministères, permettra à la fois un accroissement de l'efficacité et une réduction fort opportune des dépenses.

Vieillis?

Ayez Plus d'Entrain

Soyez Rajeunis et Plus Vigoureux

HOMMES, FEMMES de 40, 50, 60. Ne restez pas vieux, faibles, fatigués, épuisés. Essayez les Tablettes toniques Ostrex. Après 40, il faut du fer au corps vieilli, fatigué, augmentant force, vigueur, vitalité. Des milliers sont rajeunis et pleins d'entrain. Cessez d'être vieux. Obtenez Ostrex aujourd'hui. Format d'intro-duction, seulement 60c. Toutes pharmacies.

★ **TÉLÉVISION** ★CBFT — Canal 2
CBMT — Canal 6WMTV — Canal 3
WMTW — Canal 8

Mercredi, 24 nov.

CBFT — Canal 2

3.00—Musique
3.30—He au trésor
6.00—Musique
7.00—Ce soir à CBFT
7.15—Télé-Journal
7.30—Chansonnnettes
7.45—Encyclopédie sportive
8.00—Pays et Merveilles
8.30—La Famille Plouffe
9.00—Lutte
10.00—Reflets
10.30—C'est la loi
11.00—Dernières nouvelles
11.02—A l'affiche demain

CBMT — Canal 6

1.00—Musique
1.40—Today on CBMT
1.45—School Telecast
2.05—Big Four Football
2.30—Super Circus
3.00—Alan Mills
3.30—Howdy Doody
4.00—Crossroads
4.30—Tabloid
4.50—CBC-TV News
5.00—Favourite Story
5.30—Living
6.00—The Vic Obeck Show
6.30—Lil' Jerry
6.45—Ford TV Theatre
7.00—On Stage
7.30—Medic
7.45—Burns Chuck-wagon
8.00—CBC News
8.15—Douglas Fairbanks Presents

WMTV — Canal 3

10.00—Test Pattern
3.00—Test Pattern
3.30—For the Ladies
3.45—Love of Life
4.00—Chuck Wagon Tales
—D. Boyd
4.45—Sports Digest — Tony Adams
4.55—Weather Wise — Bill Mitten
5.00—Newstime — J. A. Sullivan
5.15—Radio Patrol
5.30—Parsonage Parlor
5.45—TBA
5.55—Industry on Parade
6.00—Strike It Rich
6.30—Life is Worth Living

10.00—Wed. Night Playhouse "You Only Live Once"

WMTW — Canal 8

9.30—Test Pattern
3.00—Test Pattern
3.30—Mid-Afternoon News
3.35—Hollywood Matinee "Blind Goddess" Ann Crawford
4.45—Love of Life
5.00—Adventure Serial
5.30—Wild Bill Hickok
6.00—Tri-State News
6.10—Watch Your Weather
6.15—The Early Show — "Fugitive Road" — Eric Von Stroheim
7.15—John Daly and the News
7.30—Disneyland
8.30—The Stu Erwin Show
9.00—Masquerade Party
9.30—Godfrey and His Friends
10.00—Big Ten Football
10.30—Dollar A Second
11.00—Tomorrow's Headlines
11.10—Mt. Washington Weather
11.15—Sports Final

Jeudi, 25 nov.

CBFT — Canal 2

2.00—Musique
3.00—Rêve et Réalité
4.00—La Cuisine de la Bonne Humeur
4.15—Musique
5.30—Club des 16
6.00—Musique
7.00—Ce soir à CBFT
7.15—Télé-Journal
7.30—Tol et Moi
7.45—Croyez-le ou non
8.00—Les Idées en marche
8.30—L'Heure du Concert
9.30—Long métrage
11.00—Dernières nouvelles
11.02—A l'affiche demain

CBMT — Canal 6

3.00—Musique
3.35—Today on CBMT
4.00—Adventure
4.30—Adventure Time
4.45—Hobby Workshop
5.00—Let's Make Music
5.30—Howdy Doody
6.00—Janet Deane

6.30—Tabloid

6.50—CBC-TV News
7.00—Star Showcase
7.30—Dinah Shore
7.45—Pot-pourri
8.00—The Plouffe Family
8.30—Amos 'n' Andy
9.00—Foreign Intrigue
9.30—Kraft Theatre
10.30—Passport to Danger
11.00—CBC News
11.15—Pabian of the Yard
11.45—The Passer-by

WMTV — Canal 3

10.00—Test Pattern
3.00—Test Pattern
3.30—For the Ladies
3.45—Love of Life
4.00—Chuck Wagon Tales
—Dusty Boyd
4.45—Sports Digest — T. Adams
4.55—Weather Wise — B. Mitten
5.00—Newstime — J. A. Sullivan
5.15—Radio Patrol
5.30—Armchair Adventure
8.00—Secret Files
8.30—This Is Your Life
9.00—This Is Your Life
9.00—Dragnet
9.30—Four Star Playhouse
10.00—TBA
10.30—Follow That Man

WMTW — Canal 8

9.30—Test Pattern
1.15—Children's Theater
1.45—Maryland vs Missouri
4.30—Football Roundup
4.45—Love of Life
5.00—Thanksgiving Day Festival
6.00—Tri-State News
6.10—Watch Your Weather
6.15—The Early Show — "Green Eyes" — Charles Starrett
7.15—John Daly and the News
7.30—The Lone Ranger
8.00—Victory At Sea
8.30—Climax
9.30—Kraft Theatre
10.30—Foreign Intrigue
11.00—Tomorrow's Headlines
11.10—Mt. Washington Weather
11.15—Sports Final

Le Père Noël à CHLP

Du lundi au vendredi, à 6 h. 30 de l'après-midi, écoutez à l'antenne de CHLP "le message du Père Noël", une émission spécialement destinée aux petits enfants.



Le joueur en Sud de la donne d'aujourd'hui fit une relance plutôt légère. Il fut puni comme il le méritait quand Ouest fit un contrat de pénalité.

Donneur : Nord
Tous vulnérables

Nord			
♠	D 6 5 4 3		
♥	9 7		
♦	R V 6		
♣	8 7 3		
Ouest			
♠	8 2		
♥	V 8 6 5		
♦	A 10 3		
♣	A 9 5 2		
Sud			
♠	10 9		
♥	R D 10 3		
♦	9 8 7 2		
♣	R V 6		
Est			
♠	A R V 7		
♥	A 4 2		
♦	D 5 4		
♣	D 10 4		

Les déclarations :

Nord Est Sud Ouest
passe 1-♣ 1-♥ contre
passe passe

Est ouvrit les enchères par une déclaration d'approche à trèfle afin de faciliter une réponse de son partenaire. Ouest s'empressa de contrer la relance par 1-cœur de Sud.

Ouest joua le huit de pique d'entrée et Est remporta la levée du valet pour encaisser la 2e levée du roi de pique. Est s'attaqua ensuite aux trèfles par le quatre et le déclarant devina bien en jouant le valet, ce qui fit tomber l'as d'Ouest. Un autre coup de trèfle par Ouest fit tomber le roi du déclarant, affranchissant ainsi la dame d'Est. Sud se débarrassa de la main en jouant son dernier trèfle et Est prit alors la levée de la dame pour jouer l'as de pique. Sud coupa du roi de cœur et Ouest se défoula du trois de carreau. Un retour à carreau par le déclarant fut pris par le roi du mort. Ouest n'ayant pas mis son as, et un deuxième carreau du mort fut pris par l'as singleton. Plutôt que de jouer son quatrième trèfle, Ouest s'attaqua à atout par un petit. Alors, le déclarant ne put faire mieux que de gagner une levée à cœur, par la dame.

La chute fut donc de 800 points. Sud n'ayant fait que quatre levées; une à carreau, une à trèfle et deux à cœur.

Des cadeaux qui blessent

Dans un mois nous serons à la veille de Noël. Dans un mois, ce soir, dans nombre de foyers, se fera la distribution de cadeaux aux enfants. Beaucoup de parents doivent déjà penser à ce qu'ils vont acheter à leurs enfants comme cadeaux. Sans vouloir faire de l'ombre dans le tableau, la Ligue de Sécurité de la province de Québec se permet de rappeler qu'il serait regrettable d'acheter pour les jeunes enfants des objets avec lesquels ils pourraient se blesser. Que l'on y songe bien avant de faire le choix. Il y a encore du temps puisqu'il y a encore un mois au moins pour y penser. Avant de décider, par exemple de lui donner un fusil, un couteau, des produits chimiques, des jeux électriques, demandez-vous simplement: "Est-il assez vieux pour s'amuser sans danger avec cela?"

Les Nouvelles Sportives au poste CHLP

LE MATIN 7.55
L'APRÈS-MIDI 6.10
LE SOIR 10.50

Au micro: REAL GIGUERE

★ **RADIO** ★CHLP (1410)
CBF (690)

CJMS (1280)

CKVL (980)

CFCF (600)

CBM (940)

CJAD (800)

MERCREDI

5.00 P.M.

CHLP—Nouvelles
CKAC—Nouvelles
CBF—Les malades
CKVL—Par. de la ch.
CFCF—Nouvelles
CBM—Afternoon Concert
CJAD—News & Ballroom
5.15 P.M.
CHLP—Carr. de la chane.
CBF—Père Noël
CFCF—Western Swing
5.30 P.M.
CBF—Michel Strogoff
CJMS—Nouvelles
CBM—Men of Music
5.45 P.M.
CKAC—Bon à connaître
CBF—Sur nos ondes
CJMS—Bonne franquette
CJAD—D. Vaughan Show
6.00 P.M.
CHLP—Nouvelles
CKAC—En dinant
CBF—Radio Journal
CJMS—Mout' cette semaine
CKVL—Sports et Chanson.
CFCF—Here Charlie
CBM—Radio Journal
CJAD—News and Ballroom
6.15 P.M.
CHLP—Chansonnnettes
CKAC—Sports
CBF—Carrefour
CJMS—Nouvelles
CBM—Sights and Sounds
6.30 P.M.
CHLP—Père Noël
CKAC—Nouvelles
CBF—Le Survivant
CFCF—Nouvelles
CBM—Int'l commentary
CJAD—News and Ballroom
6.45 P.M.
CHLP—Nouvelles
CKAC—Concert
CBF—Un homme et
CJMS—Reportage
CFCF—Sports
CBM—Continental Carrousel
7.00 P.M.
CHLP—Le Rosaire
CKAC—Le Chapelet
CBF—Actualité
CJMS—Soleil couchant
CFCF—Here's Charlie
CBM—Rawhide

CJAD—News and Sports

7.15 P.M.
CHLP—Echo d'outre-mer
CKAC—Evenement
CBF—La Famille Plouffe
CJMS—La gamme des idées
CBM—Wednesday Night
CJAD—Ballroom
7.30 P.M.
CKAC—D'amour et d'eau fr.
CBF—Voix du CARC
CJMS—En furetant dans
CKVL—M. Barometre et
CFCF—Ruth Gilmore
CBM—Musique
CJAD—Ella Fitzgerald
7.45 P.M.
CHLP—Orchestre
CKAC—Colette et Roland
CBF—Boite à chansons
CJMS—Chronique
CFCF—Make mine music
CJAD—Sports and News
8.00 P.M.
CHLP—Chanson du souvenir
CKAC—La louve
CBF—Don Juan
CJMS—Emission polonaise
CKVL—Les secrets de la vie
CFCF—Clash Kid
CBM—Gedrus Rex
CJAD—Gangbusters
8.15 P.M.
CKAC—A l'ombre du clocher
CBF—Boite à chansons
CJMS—Chronique
CFCF—Make mine music
CJAD—Sports and News
8.30 P.M.
CHLP—Ronde d'amour
CKAC—La scène tournante
CBF—Concert populaire
CKVL—Toujours
CFCF—Sports
CJAD—Make mine memories
8.45 P.M.
CJMS—Concert populaire
9.00 P.M.
CHLP—Mus. pour dilettantes
CKAC—Chansons
CJMS—Studio d'art
CKVL—L'heure du "Coke"
CFCF—Press Conference
CJAD—Turnabout
9.30 P.M.
CKAC—Esquisses musicales
CKVL—Journal provincial
CFCF—Fibber McGee
CJAD—Amos N'Andy
9.45 P.M.
CKVL—Paris Swing

CFCF—Great Gildersleeves

10.00 P.M.
CKAC—Nv. Danse à Madrug
CBF—Radio Journal
CFCF—The world we live in
CJAD—News & D. Gallivan
10.15 P.M.
CHLP—Nouvelles
CBF—Les 10 provinces
CJAD—Tenn. Ernie Show
10.30 P.M.
CHLP—Votre vedette
CKAC—Gouvernement
CBF—Récital
CJMS—La caravane humaine
CKVL—Dernière édition
CBM—Récital
CJAD—News and sports
10.45 P.M.
CHLP—Intermède
CKAC—Nouvelles
CJMS—Musique légère
CKVL—Paris Swing
CJAD—Bing Crosby
11.00 P.M.
CHLP—Danse à Montréal
CKAC—Bonsor les sportifs
CBF—Adagio
CJMS—Heure bleue
CKVL—Nouvelles et prière
CFCF—Nouvelles
CBM—Music of Mozart
CJAD—Sports Final
11.15 P.M.
CKAC—Sérénade
CKVL—Sports Final
CFCF—P. Barry
CJAD—Montreal Nocturne
11.30 P.M.
CKAC—Ler Herman
CBF—La fin du jour
CJMS—Nouvelles sport
CKVL—Hit Parade
CFCF—Bud's Place
11.45 P.M.
CHLP—Nouvelles
CJMS—Musique de danse
CKVL—Nouvelles
12.00 (MINUIT)
CHLP—Fin
CKAC—Nouvel. et danse
CBF—Fin des émissions
CJMS—Fin des émissions
CKVL—AI Nite Star Review
CBM—Fin des émissions
CJAD—News and Music

JEUDI

5.30 A.M.

CKVL—Journal des agricul.
CFCF—March Time
5.45 A.M.
CKAC—Ouverture
6.00 A.M.
CKAC—Messe du jour
CFCF—Gordon Sinclair
CJAD—Nouvelles
6.15 A.M.
CKVL—Prière du matin
CJAD—Sacré-Cœur
6.30 A.M.
CKAC—Nouvelles
CJMS—Cocorico
CKVL—On prend le café
CJAD—News
6.45 A.M.
CHLP—Ouverture
CKAC—Réveil provincial
CJMS—Prière du matin
CJAD—Musical Clock
7.00 A.M.
CHLP—Radio Sacré-Cœur
CKAC—Actualités
CBF—Radio Journal
CJMS—Bonne temps m. temps
CJAD—Concert Time
CJAD—News & Mus. Clock
7.15 A.M.
CHLP—Réveil métropolit.
CKAC—Guy D'Arcy
CBF—Opéra de quatre sous
7.30 A.M.
CHLP—Nouvelles
CKAC—Nouvelles
CBF—Radio Journal
CJMS—Nouvelles
CBM—Radio Journal
7.45 A.M.
CHLP—Nouvelles
CKAC—Oratoire
CBF—Opéra de quatre sous
CJMS—Prog. Jean Ducape
CBM—Concert Time
8.00 A.M.
CHLP—Revue métropolit.
CKAC—Nouvelles et météo
CBF—Radio Journal
CKVL—Bonjour mes. dames
CFCF—News
CBM—Radio Journal
CJAD—News
8.15 A.M.
CKAC—Louis Bélanger
CBF—Éditions
CFCF—Gordon Sinclair
CBM—Éditions
CJAD—Musical Clock
8.30 A.M.
CKAC—Nouvelles
CBF—Cocorico
CJMS—Nouvelles
CBM—March
8.45 A.M.
CKAC—M. Arbour
CJMS—Prog. Jean Ducape
9.00 A.M.
CHLP—Revue métropolit.
CKAC—Nouvelles
CBF—Radio Journal
CJMS—Vive la Canadienne
CKVL—Roger Baulu
CFCF—Nouvelles
CBM—Radio Journal
CJAD—Nouvelles
9.15 A.M.
CKAC—Emile Genest
CBF—Le comte de la disque
CFCF—Breakfast Club
CBM—Musique
CJAD—Kini and Crumpets
9.45 A.M.
CHLP—Nouvelles
CKAC—Je pense
CFCF—Notion compteur
CBM—Ontario School

10.00 A.M.

CHLP—Bal Muzette chans.
CKAC—Nouvelles
CKVL—Entrevues
CJMS—Prog. Roger Garand
CBF—Perrette
CFCF—Nouvelles
CJAD—News & Wally's Mind
10.15 A.M.
CHLP—Canzone
CKAC—Club des bons voia.
CBF—Entre nous, mendiants
CKVL—Chantes avec moi
CFCF—Morning Matinee
CBM—Kinslergarten
CJAD—Ballroom
10.30 A.M.
CHLP—Vieilles canadiennes
CKAC—Bon goût
CJMS—Nouvelles
CBF—Willing show
CBM—Harding Tom
10.45 A.M.
CKAC—Vos chansons
CBF—Je vous ai tant aimée
CJMS—En roulant ma boule
CFCF—Good Neighbour Club
CBM—News and prayer
11.00 A.M.
CHLP—Heure féminine
CKAC—Nouvelles
CBF—Francine Louvain
CKVL—Par. de la chanson.
CBM—Musique
CJAD—News and shopping
11.15 A.M.
CKAC—Le Casino
CBF—Vie de femmes
CFCF—Rad Skelton
CBM—Rosemary
11.30 A.M.
CKAC—Nouvelles
CBF—Joyeux troubadours
CJMS—Nouvelles
CBM—Latin americana
CJAD—Kate Arken
11.45 A.M.
CHLP—Nouvelles
CKAC—Apéritif
CJMS—Pierre Valcourt
CFCF—Musique
CBM—Laura Limited
CJAD—Young Wilder Brown
12.00 (MIDI)
CHLP—Heure féminine
CKAC—Nouvelles
CBF—Jeunesse Dorée
CKVL—Par. de la chanson.
CFCF—Nouvelles
CBM—BBC News
CJAD—Songs of our time
12.15 P.M.
CKAC—Disques
CBF—Rue Principale
CFCF—When a girl marries
CBM—Aunt Lucy
CJAD—News Quiz
12.30 P.M.
CHLP—Pour vous, madame
CKAC—Nouvelles
CBF—Réveil rural
CJMS—Nouvelles
CKVL—Édition spéciale
CFCF—Brighter Day
CBM—Farm Broadcast
CJAD—News
12.45 P.M.
CKAC—Les beaux jours
CBF—Radio Journal
CJMS—Pierre Valcourt
CFCF—Perry Mason
CJAD—Our gal Sunday
1.00 P.M.
CHLP—Nouvelles
CKAC—Nouvelles
CBF—Métropole
CJMS—Nouvelles
CKVL—Par. de la chanson.
CFCF—News and Music

CBM—Radio Journal

CJAD—News and Party
1.15 P.M.
CHLP—Pour vous, madame
CKAC—Fleurs musicales
CBF—Radio Journal
CJMS—Pierre Valcourt
CFCF—Bill Deegan
CBM—The Happy Gang
CJAD—Helen Trent
1.30 P.M.
CHLP—Heure féminine
CKAC—Disques
CBF—Tante Lucie
CJMS—Nouvelles
CFCF—Guiding Light
CJAD—My Living
1.45 P.M.
CHLP—Nouvelles
CKAC—Père Noël
CBF—Quart d'heure de dél.
CJMS—Pierre Valcourt
CFCF—Dr Malone
CBM—King Gannon
CJAD—House Party
2.00 P.M.
CHLP—Mélodies magiques
CKAC—Actualités
CBF—Face à la vie
CKVL—Hit Parade
CFCF—News and Music
CBM—Trans-Can Matinee
CJAD—News and Morgah
2.15 P.M.
CKAC—Infor. pour madame
CBF—Maman Jeanne
CJAD—Lads and Lassies
2.30 P.M.
CBF—L'argent voyage
CJMS—Nouvelles
CJAD—Party Line
2.45 P.M.
CHLP—Nouvelles
CKAC—Chansons
CBF—Lettre à une Canadienne
CJMS—Chan. à la Française
3.00 P.M.
CHLP—Mélodies
CKAC—Nouvelles
CBF—Maria Chapdelaine
CKVL—Yours for the ask.
CBM—Guiding Light
CJAD—H. James et B. Grable
3.15 P.M.
CKAC—Mot de la fin
CBF—Chansonnnettes
CBM—Ma Perkins
3.30 P.M.
CKAC—Le mot de la fin
CBF—Radio Journal
CJMS—Nouvelles
CBM—Pepper Young
3.45 P.M.
CHLP—Nouvelles
CBF—Chansons
CJMS—Chan. à la Française
CBM—Right to happiness
4.00 P.M.
CHLP—Radio Notre-Dame
CKAC—Nouvelles
CKVL—Music-Hall de Paris
CFCF—Nouvelles
CBM—Nouvelles
CJAD—Nouvelles
4.15 P.M.
CKAC—Ennem. sociaux
CFCF—Space Patrol
CJAD—Club 690
4.30 P.M.
CHLP—Thé Dansant
CKAC—50 par jour
CBF—Rythmes et chansons
CJMS—Nouvelles
CKVL—Par. de la chanson.
CBM—Encores
4.45 P.M.
CKAC—Clinique
CJMS—L'heure du cocktail

Un accord entre le Canada et le Japon

OTTAWA, 24 — (PCf) — Le Canada et le Japon ont dressé un projet d'accord bilatéral qui permettra à chacun des deux pays de se servir du territoire de l'autre pour établir des lignes aériennes mondiales.

Le ministère des Affaires extérieures a annoncé hier matin que le projet d'accord a été signé à Tokio par M. A. McLean, membre de la commission du transport aérien et représentant du Canada, et M. K. Teraoka, adjoint spécial du sous-ministre des Affaires étrangères, et représentant du Japon.

Le Ministère a ajouté que "la signature officielle de l'accord aura probablement lieu à Ottawa dès que l'occasion se présentera".

L'accord entrera en vigueur dès qu'il aura été ratifié par les Parlements des deux pays.

L'accord prévoit que les lignes aériennes japonaises auront le droit d'établir un service international allant de Tokio à Vancouver et jusqu'en Amérique du sud. Par ailleurs, les lignes canadiennes pourront établir un service du même genre de Vancouver à Tokio et de là à Honk-Kong.



A L'OREILLE DES PUCES

Les journaux derrière le rideau de fer ne négligent aucun argument propre à prouver la supériorité du mode de vie soviétique par rapport à celui des pays capitalistes. Les deux dernières preuves invoquées à cet égard et qui font actuellement le tour de la presse des démocraties populaires, procèdent de l'entomologie. Nous apprenons ainsi que, alors que chez les Occidentaux la puce la plus chancarde ne vit que l'espace de 513 jours, derrière le rideau de fer, à moins d'un malheur imprévu, son existence peut atteindre 1,437 jours! D'autre part, nous lisons dans le "Sabbat Nep", organe officiel du gouvernement hongrois, qu'on constate dans toutes les démocraties populaires que, depuis l'avènement du régime communiste, les abeilles non seulement produisent 15 p.c. de miel de plus qu'auparavant, mais que leur miel devient chaque année plus aromatique et plus sucré.

PRECISION

Un silence hostile pesait dans la cuisine où Marius et sa femme prenaient leur petit déjeuner. A la fin, n'y tenant plus, le brave Marius se décida à faire le premier pas.

— Alors, tu es fâchée parce que je suis resté tard cette nuit et que j'avais un œil au beurre noir? ...

Et madame Marius de répondre d'un ton glacé: — Pardon, tu n'avais pas d'œil au beurre noir quand tu es rentré cette nuit.



Sans paroles.

Aucun commentaire de la part du premier ministre

OTTAWA, 24 — (PCf) — Le premier ministre, M. St-Laurent a déclaré hier soir que le gouvernement n'a pas encore examiné la recommandation du juge en chef Sloan, de Colombie-Canadienne, qui a conseillé aux autorités fédérales d'accorder des subventions aux chemins de fer pour les indemniser à l'égard du faible tarif qui s'applique au transport des céréales provenant de l'ouest du pays.

Le juge en chef que le cabinet a nommé comme arbitre du différend entre les chemins de fer et les syndicats des employés sédentaires au sujet de leurs contrats, a proposé, avant-hier, que les subventions soient accordées à titre d'indemnités à l'égard des pertes subies par les chemins de fer par suite du tarif-marchandise de la passe du Nid-de-Corbeau, dans le cas des céréales exportées de l'ouest.

Après avoir participé à une réunion du cabinet qui a duré 3 heures et demie, M. St-Laurent a dit aux journalistes que le gouvernement n'a pas examiné le rapport présenté par le juge Sloan. Le premier ministre a refusé de faire le moindre commentaire sur le rapport.

"Nous avons chargé un homme d'une compétence remarquable et d'une grande réputation de régler le différend, a dit le premier ministre, et nous avons laissé la question entre ses mains. Nous ne doutons pas que la population canadienne considérera son avis comme l'opinion d'un homme qui jouit du respect de tout le pays."

A Regina, le premier ministre Douglas de Saskatchewan a déclaré que "l'Ouest du Canada luttera jusqu'au bout pour faire maintenir en vigueur le tarif-marchandise de la passe du Nid-de-Corbeau, pour les céréales".

M. Douglas a ajouté que "les commentaires du juge en chef de la Colombie-Canadienne étaient mal venus".

Le premier ministre de Saskatchewan s'est ensuite élevé contre les déclarations du juge Sloan en affirmant qu'il avait exagéré les faits et il a nié que le tarif spécial de la passe du Nid-de-Corbeau soit la cause du déficit des chemins de fer.

"Je crois que le gouvernement fédéral ferait mieux de réaliser que toute démarche en vue de faire augmenter les tarifs en vigueur fera l'objet d'une opposition commune, a poursuivi M. Douglas, et

tous les Canadiens de l'Ouest s'uniront pour combattre toute tentative de ce genre."

M. Douglas a déclaré en dernier lieu qu'il voudrait mieux prouver que les chemins de fer ont besoin d'argent avant de leur accorder des indemnités si il a conclu que les augmentations consenties en faveur des employés sédentaires du rail n'étaient guère généreuses.



M. Henri-S. LABELLE, F.R.A.I.C., qui vient d'être élu vice-président du Club Kiwanis St-Laurent.

Une réduction graduelle des tarifs est préconisée

WASHINGTON, 24 — (PAf) — Le comité d'expansion économique, une organisation privée de recherches composée d'hommes d'affaires éminents, a préconisé aujourd'hui la réduction graduelle et sélective des tarifs ainsi que le prolongement durant cinq années du programme de commerce réciproque des Etats-Unis.

La politique recommandée par le comité est favorable dans l'ensemble aux vues que le président Eisenhower a déjà exprimées sur le commerce avec l'étranger. Le comité s'est même rendu plus loin que le président. Celui-ci n'avait cherché à obtenir qu'un prolongement de trois ans de même que des pouvoirs accrus en vue de diminuer les tarifs.

Eisenhower a accepté cette année, de guerre lasse, que le programme de commerce réciproque soit prolongé sans aucune modification durant un an seulement lorsqu'il a constaté que le Congrès passerait outre à ses recommandations. Cette législation prendra fin en juin. En consentant à une extension réduite, Eisenhower a demandé au Congrès de se préparer de bonne heure, l'an prochain, à étudier son programme en entier.

Le comité est allé au-delà du projet du président en suggérant des modifications à la loi de sorte que seules les industries américaines grandement menacées par la concurrence étrangère pourraient réclamer que les tarifs demeurent au même niveau.

Le comité préconise que le président obtienne le pouvoir de di-

minuer les droits de douane jusqu'à concurrence de cinq pour cent par année ainsi que de négocier avec l'étranger au sujet de l'élimination des barrières élevées contre les produits américains.

Eisenhower avait demandé au Congrès de lui permettre de diminuer les tarifs de cinq pour cent par année durant son plan triennal.

Le rapport du comité a été approuvé par la très grande majorité de ses membres. Seuls, deux hommes d'affaires, se sont déclarés dissidents. Il s'agit de M. John D. Biggers, président de la Libbey-Owens-Ford, Glass Co., et de M. Ernest Kanzler, vice-président de la Universal C.I.T. Credit Corp.

La majorité des membres a soutenu que la plupart des producteurs américains, notamment ceux qui fabriquent en série, ne seront que peu ou même pas touchés par un abaissement général des tarifs.

Le comité a ajouté cependant que même une diminution modérée serait peut-être fatale à certaines industries, en particulier l'artisanat et quelques produits agricoles.

Le comité est sous la présidence de M. Frazar-B. Wilde, président de la Connecticut General Life Insurance Co.

L'industrie de la pâte à papier à Terre-Neuve

CORNER-BROOK, T.-N. — (PCf) — L'industrie de la pâte à papier emploie, à Terre-Neuve, douze mille hommes, qui gagnent chaque année un montant global d'environ 32 millions de dollars.

Terre-Neuve exporte annuellement environ 530,000 tonnes de papier-journal, fabriqué avec quelque 800,000 cordes de billots de bois.

Les deux principales entreprises de fabrication de pâte à papier sont la Bowater's Pulp and Paper Mills Ltd., sur le littoral ouest, et l'Anglo-Newfoundland Development Company, dans la région centrale de l'île. Les deux maisons versent plus de 15 pour 100 de tous les salaires gagnés dans la province.

Le principal débouché de la pâte à papier de Terre-Neuve est de beaucoup le marché américain. La société Bowater vend 90 pour 100 de sa production à des journaux américains, le reste étant exporté dans divers pays du Commonwealth, et surtout en Angleterre. Pour sa part, l'Anglo-Newfoundland exporte chaque année environ 155,000 tonnes de papier aux Etats-Unis, 32,000 au Mexique, 37,000 en Angleterre, et des

quantités moins importantes en Australie et à Ceylan.

Bien que les deux maisons se livrent une ardente concurrence, chacune a accès à toute découverte ou invention de l'autre. Les deux maisons emploient un grand nombre de spécialistes qui surveillent toutes les étapes de la fabrication du papier.

Bien qu'elles viennent de réaliser des programmes d'agrandissement et d'amélioration qui leur ont coûté environ 15 millions de dollars, les deux entreprises projettent d'augmenter encore leur production de 10 pour 100 d'ici quelques années, en améliorant les méthodes et les machines dont elles se servent déjà.

L'Anglo-Newfoundland a été fondée en 1906 par un groupe d'éditeurs anglais qui ont décidé de se servir de papier terreneuvien pour imprimer leurs journaux. La Bo-

Votre horoscope aujourd'hui

Le BÉLIER du 21 mars au 20 avril

Ce n'est pas le moment de tenter la chance en ce qui concerne une nouvelle position ou une idée neuve. Vos actions ne produisent pas les résultats voulus.

Le TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Il s'exerce de fortes pressions à votre endroit et il faut craindre, malheureusement, que ce ne soit pas toujours pour des fins très honnêtes ou très louables.

Les GÉMEAUX du 21 mai au 20 juin

Tracas au sujet de votre compagnon. Soucis de situation et soucis d'argent. Ne brisez pas les vitres. C'est vous qu'elles blessaient. Contrariétés.

Le CANCER du 21 juin au 22 juillet

Des étrangers peuvent vous être d'un grand secours. Néanmoins, manifestez beaucoup de prudence avant d'accepter l'aide d'autrui.

Le LION du 23 juillet au 22 août

Astreignez-vous à cultiver la patience en ce qui concerne votre situation. Soignez votre santé qui n'est pas des meilleures à l'heure actuelle.

La VIERGE du 23 août au 22 septembre

Faites une plus large place au spirituel dans votre vie. Sans mettre de côté complètement les intérêts matériels, pensez à ce qui importe plus que tout.

La BALANCE du 23 septembre au 22 octobre

Quelques contrariétés, ne fût-ce que pour vous faire apprécier l'heureux temps qui est le vôtre dans l'ensemble. Améliorations, mais attention aux imprudences.

Le SCORPION du 23 octobre au 22 novembre

Les questions qui vous sont familières, votre travail habituel et les affaires urgentes ont de belles chances de succès.

Le SAGITTAIRE du 23 novembre au 22 décembre

Vos affaires se ressentent de votre état de santé. Les tendances adverses peuvent affecter vos intérêts. Vous pouvez éviter du trouble en poursuivant un but sûr.

Le CAPRICORNE du 23 décembre au 19 janvier

Evitez de formuler des jugements trop rapides. Cela pourrait vous apporter des déceptions cruelles et vous le regretteriez longtemps.

Le VERSEAU du 20 janvier au 18 février

Jouez du cœur où le courrier aura son rôle. Un coin du ciel s'est dégagé. Risque d'accident pour les étourdis. Soyez toujours prudent.

Les POISSONS du 19 février au 20 mars

Il se peut que vous soyez obligé de demander conseil, de changer quelques plans. Prenez les choses calmement. Analyser tous les éléments.

water a acheté en 1938 des établissements qui appartenaient à l'International Paper Company.

Les deux entreprises n'ont jamais cessé d'augmenter leur production, qui en 1946 avait déjà augmenté du tiers.

Lors de son établissement, l'Anglo-Newfoundland a conclu avec le gouvernement provincial un accord qui lui donne des droits sur tous les gisements miniers découverts sur le territoire qu'elle occupe. Parmi ces gisements se trouvent des mines de plomb, de zinc et de cuivre dont la société retire la moitié de son revenu.

Avant l'adhésion de Terre-Neuve à la Confédération, les deux sociétés ne payaient aucun impôt, mais depuis 1949 elles doivent verser aux autorités fédérales l'impôt sur les sociétés. Aucune des deux ne s'est cependant opposé à l'union de Terre-Neuve au reste du pays.

Aucune date n'a encore été fixée

OTTAWA, 24. (PCf) — Aucun moment n'a été fixé pour une deuxième entrevue entre le premier ministre St-Laurent et le premier ministre Duplessis pour discuter d'un projet d'arrangement fiscal entre le gouvernement fédéral et celui du Québec.

"Il n'y a même pas de dispositions préparatoires pour une date de rencontre pendant que les ex-

perts approfondissent la question", a déclaré hier M. St-Laurent.

Le premier ministre s'est entretenu brièvement avec un journaliste avant d'entrer à un conseil de cabinet.

Il avait dit le 18 novembre qu'il s'attendait à rencontrer de nouveau M. Duplessis avant la convocation éventuelle d'une conférence générale fédérale-provinciale sur les questions fiscales. Il était alors resté dans la vague quant au moment de sa nouvelle rencontre avec le chef du gouvernement de Québec et il a dit hier qu'il ne pouvait donner plus de précisions.

Condoléances aux Drs J.-A. et Gaétan Jarry

Le Comité provincial de défense contre la tuberculose désire exprimer ses plus vives condoléances à M. le Dr J.-Arthur Jarry, son président fondateur, et à M. le Dr Gaétan Jarry, membre de son conseil d'administration, atteints dans leurs plus chères affections par la mort de Mme J.-Arthur Jarry.

Mme Jarry était l'épouse du Dr J.-Arthur Jarry, président honoraire et ancien directeur médical de l'Institut Bruchési, et la mère du Dr Gaétan Jarry, directeur médical de Bruchési. Elle s'occupait beaucoup d'œuvres sociales, particulièrement en rapport avec la lutte antituberculeuse, où elle fut une admirable collaboratrice de son mari.



AUX PHILIPPINES — M. l'abbé André Garneau, prêtre des Missions Étrangères, partira de Montréal pour la mission de Davao, aux Philippines, le 26 novembre. Il passera par Vancouver, en Colombie-Canadienne, et Los Angeles, en Californie, pour s'embarquer à San Pedro, à bord du cargo "Baranduna", de la "General Steamship Corporation", qui le conduira à Manille, capitale des Philippines. L'abbé Garneau est originaire de Québec. Il a fait ses études classiques au Collège Garneau, que dirigent les Pères Jésuites. Il sera le 49e prêtre des Missions Étrangères à l'œuvre dans la prélatrice de Davao et le 103e de cette société en pays étranger. Sa famille habite la paroisse du Saint-Sacrement, à Québec.

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 18, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée, Roland Dubois, Secrétaire-Trésorier, Téléphone UN 1-2701. Échange correspondant avec tous les différents services autorisés comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENTS

Edition du dimanche Canada 1 an	\$5.00
Edition quotidienne Canada 1 an	5.00
Edition quotidienne Canada, 6 mois	2.75
Edition quotidienne États-Unis 1 an	6.00
Edition quotidienne États-Unis, 6 mois	3.00
Edition du dimanche États-Unis 1 an	5.00

REPRESENTANTS

MONTRÉAL Ont. Hugh Rose chambre 101, Edifice McKinnon, 19 rue Melinda Téléphone Empire 4-1016	
ÉTATS-UNIS Ralph R. Mulligan 141 East 44th Street, Room 911 New-York 17, N.-Y. 35 East Wacker Drive Chicago 1, Ill. 3040 East Grand Boulevard Detroit 2, Mich.	

MONTRÉAL, 24 NOVEMBRE 1954

A la Société royale

par Roger DUHAMEL

Sous la présidence de notre distingué confrère Jean Chauvin, la section française de la Société royale du Canada organise pour samedi prochain, à l'Université de Montréal, la réception de ses nouveaux membres. Ce sera comme à l'accoutumée une cérémonie très simple marquée au coin du bon goût, où il est possible de rendre un hommage mérité à certains de nos compatriotes qui se sont particulièrement affirmés dans le domaine du savoir et qui atteignent ainsi à une enviable consécration de carrière.

M. Jacques Rousseau, directeur du Jardin botanique, accueillera dans des termes choisis M. Benoît Brouillette, qui partage son enseignement supérieur de la géographie entre l'École des Hautes Études Commerciales et notre Faculté des Lettres. M. Brouillette a été en quelque sorte un pionnier. Après avoir poursuivi en France de fortes études auxquelles il n'a jamais cessé d'ajouter par un travail appliqué, il s'est révélé comme le grand géographe de sa génération. Si d'autres après lui ont réussi à faire leur marque dans cette discipline, ils le lui doivent dans une large mesure. Il a eu l'occasion de publier quelques ouvrages dont les spécialistes ont reconnu la valeur et il est dommage que sa besogne considérable l'empêche de se montrer aussi prolifique que le souhaiteraient les admirateurs de ses talents.

C'est à M. Arthur Saint-Pierre que revient le plaisir de souligner les mérites éclatants de M. Jean Vallerand. Encore jeune, il s'est imposé dans les cercles musicaux du pays tout entier. Il est associé au Conservatoire de Musique de la province depuis sa fondation, il a établi solidement sa réputation comme compositeur, comme chef d'orchestre, comme musicographe, comme professeur. Le grand public a l'avantage depuis déjà plusieurs années de suivre son enseignement, aussi érudite que disert, à la tribune de Radio-College.

Moins connu en dehors des milieux strictement intellectuels, le Révérend Père Louis-Marie Régis, O.P., a déjà accompli une œuvre abondante au service des connaissances philosophiques. Sa compétence indiscutée l'appelait il y a quelques années à succéder au Père Forest comme doyen de la Faculté de Philosophie. Il est amusant de constater qu'on ait désigné, comme parrain à ce penseur, un naturaliste, doublé d'un excellent écrivain animalier, dans la personne de M. Claude Melançon. C'est que deux humanistes peuvent toujours se rejoindre par les cimes.

La Société royale s'enrichit donc de trois précieuses additions et il est heureux que le public cultivé en soit officiellement informé au cours d'une manifestation. Ajoutons qu'on saisira aussi cette occasion pour remettre à notre ami Gérard Morisset, conservateur du Musée provincial, la médaille Pierre-Chauveau. Cette reconnaissance nous permet de noter une fois de plus l'excellence d'une œuvre toute consa-

crée à une connaissance plus approfondie de l'art canadien, recherché jusque dans ses origines les plus lointaines.

Deux nominations à l'Exécutif

Les membres de la catégorie « C » au conseil-de-ville n'ont éprouvé aucune difficulté à désigner leurs deux représentants au Comité exécutif. Sur la proposition du docteur Conrad Archambault, appuyé par Me Guy Vanier, tous deux délégués de l'Université de Montréal à l'hôtel-de-ville, MM. Paul Dozois et Hugh Hanson obtiennent le témoignage manifeste de la confiance de leurs pairs. La décision a été prise à l'unanimité lors d'un caucus antérieur à la séance officielle du conseil, où il ne s'agira plus que de la ratifier.

Nous nous empressons de féliciter ces deux anciens membres de l'Exécutif qui poursuivront d'ici les prochaines années leur carrière au service de la ville de Montréal. M. Dozois, représentant la Chambre de Commerce, appartient déjà depuis un certain temps à notre « cabinet » municipal où il a eu l'avantage d'acquiescer une expérience administrative dont il est désormais en mesure de se servir au bénéfice de ses concitoyens. Il est reconnu pour la pondération de son jugement et son application au travail. Qu'on nous permette de rappeler ici que M. Dozois s'est déjà prononcé avec vigueur et précision en faveur de l'érection d'une salle de concert; revenant à la charge, on souhaite qu'il reçoive un accueil plus favorable de ses collègues. Il a également attaché son nom à un rapport sur l'habitation où l'on trouve des recommandations opportunes.

M. Hugh Hanson est arrivé plus tard à l'Exécutif, où il a dû remplacer le printemps dernier M. Pitts, décédé subitement. Délégué de l'Université McGill, c'est un homme d'affaires averti, qui a été longtemps associé à l'industrie de la brasserie dans notre province. Gentilhomme dans toute la force de l'expression, il nous plaît de souligner ici l'excellence de son bilinguisme. Peu de temps après son entrée dans la politique municipale, on confiait à M. Hanson la direction d'un nouveau comité chargé de surveiller les intérêts de notre ville au sujet de la canalisation du Saint-Laurent.

Les délibérations sont rarement tapageuses au sein des 33 représentants des différents groupements et organismes publics auxquels les modifications apportées en 1940 à la charte reconnaissent un rôle actif dans l'administration de la ville. Il est à souhaiter que les deux autres catégories, où les rivalités se font plus âpres, parviennent également à atteindre à un minimum d'entente et de collaboration pour choisir parmi leurs membres les candidats les plus aptes à s'acquiescer efficacement des lourdes responsabilités de l'Exécutif. Nous désirons pour MM. Dozois et Hanson des collègues de leur niveau.

Sens unique

par Alonzo CINQ-MARS

La ville de New-York est, comme Montréal, aux prises avec le problème de la circulation des véhicules dans ses innombrables rues et avenues. Ce problème est naturellement beaucoup plus compliqué dans la grande métropole américaine de huit millions d'habitants où circulent deux millions d'automobiles, qu'il ne l'est dans notre ville. Une des méthodes adoptées à New-York pour le résoudre a été l'adoption du système de circulation à sens unique dans les rues, passablement étroites et toutes tracées sur une ligne est-ouest, de l'immense damier qu'est la partie de cette ville appelée Manhattan, ainsi que dans plusieurs rues et avenues des autres quartiers. Quant aux larges avenues de Manhattan, toutes tracées sur une ligne nord-sud, ainsi que sur le grand boulevard Broadway, la circulation y a

été jusqu'ici permise dans les deux sens.

Ce système a donné de bons résultats, mais voici qu'il ne suffit plus. Le service de trafic de la municipalité new-yorkaise a décidé de mettre à l'étude le projet de décréter la circulation à sens unique dans la plupart des grandes avenues et même dans certaines parties de l'artère de Broadway qui traverse en diagonale presque toute l'île de Manhattan. On projette aussi de supprimer le virage à gauche dans tous les cas où la chose est possible.

Ce sont là des innovations radicales de nature à faciliter grandement la circulation dans la plus grande ville du monde. Il est à noter que les autorités municipales de New-York jugent bon de ne rien faire à ce sujet sans avoir laissé aux divers groupements commerciaux et civiques de l'endroit le temps d'étudier le projet et de se prononcer sur les détails. D'élégant procédé qui mérite d'être suivi chez nous.

Le système de circulation à sens unique existe à Montréal où il donne d'heureux résultats. Il y est appliqué surtout à des rues nord-sud, et relativement peu aux rues est-ouest, où le besoin s'en fait pourtant sentir tout autant sinon plus. Le temps n'est-il pas venu d'établir la circulation à sens unique dans un plus grand nombre de nos rues est-ouest? Puisque les autorités municipales de New-York n'hésitent pas à décréter la circulation à sens unique dans leurs larges avenues, nous ne devrions pas hésiter à faire de même pour la plupart de nos rues est-ouest.

Nous ferions également bien de suivre l'exemple de New-York en ce qui concerne l'interdiction du virage à gauche. Si une telle restriction oblige les automobilistes à faire quelques tours de roue de plus pour se rendre à destination, elle a du moins pour résultat de supprimer la principale cause des retards que subit la circulation. Ce n'est qu'un petit inconvénient personnel pour le plus grand bien de tous. L'interdiction du virage à gauche n'est évidemment pas possible partout dans notre ville. On devrait du moins la décréter partout où la chose peut se faire.

La mort de Vishinsky

La disparition soudaine de M. André Vishinsky, chef de la délégation soviétique aux Nations-Unies, met fin à une carrière mouvementée, comme celle de la plupart des révolutionnaires russes. Il s'est éteint brusquement à New-York, victime d'une crise cardiaque, au moment même où il se préparait à participer une fois de plus au débat sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique. Ce qui le distingue de la plupart de ses compatriotes en vedette, c'est qu'il est mort d'une mort naturelle, sans que puisse subsister aucun soupçon d'un attentat contre sa vie. Plusieurs de ses camarades n'ont pas joui de cet avantage.

Il ne fait aucun doute que M. Vishinsky possédait une habileté exceptionnelle qui lui a permis de toujours se tirer à son avantage d'un mauvais pas. Il était de formation bourgeoise, ce qui aurait pu provoquer immédiatement des suspicions autour de sa personne. Fait assuré, il sut toujours conserver la confiance de ses maîtres. Dans sa jeunesse, il avait milité dans les rangs des révolutionnaires, mais il appartenait à la section modérée, dite menchévik, et il aurait pu y laisser sa peau, quand les bolchéviks de Lénine eurent réussi à se débarrasser de cette aile moins entreprenante. Partisan de Trotsky, il parvint à devenir l'un des collaborateurs intimes de Staline.

Ce qui aida sans doute considérablement à Vishinsky, c'est qu'il se montra fidèle sans devenir encombrant, il chercha moins à s'imposer dans les cercles de dirigeants qu'à mettre à leur disposition des services qu'il était sou-

vent le seul en mesure de leur rendre. Après des années d'un fonctionnarisme assez obscur, il fut l'acteur principal au cours des fameux procès de Moscou, où plusieurs chefs du régime dont Staline avait pris ombrage furent condamnés à la suite d'une des instructions les plus étonnantes de tous les temps. Vishinsky mania avec une adresse consommée le mécanisme tout particulier de la justice soviétique. Chaque tête qui tombait garantissait la sienne; sur le plan de l'efficacité, c'est une police d'assurance qui en vaut bien d'autres!

Orateur puissant, maniant l'invective et l'ironie avec une égale maîtrise, il eut l'occasion de renouveler ses succès dans les prétoires de Moscou lors des conférences internationales auxquelles il fut désigné et finalement à New-York, où le droit de veto reconnu à son pays devint entre ses mains une arme redoutable. Il serait puéril de lui reprocher telle ou telle de ses attitudes; comme un avocat, il ne faisait que se faire l'interprète loyal des instructions reçues de ses maîtres. C'est même sans doute cette soumission indiscutée qui lui permit de se faire pardonner ses écarts de jeunesse et de toucher les prébendes et les décorations que le régime prévoit pour ses serviteurs. Le successeur de Vishinsky reprendra aux Nations-Unies la tâche là où son prédécesseur a dû l'abandonner, et rien ne sera changé, sinon dans le style personnel et les formes extérieures.

Nous venons de recevoir un exemplaire de la brochure "En avant, Canada — No 7", sous-titrée "Cours d'histoire", la plus récente d'une série publiée par Northern Electric Company Limited. Cette série est distribuée dans le but d'aider instituteurs et autres personnes intéressées à raconter l'histoire du Canada. La nouvelle brochure vient de paraître et l'on peut s'en procurer des exemplaires, soit en français ou en anglais, en s'adressant au dépt 142, Northern Electric Company Limited, 1261, rue Shearer, Montréal, Qué.

★ ★ ★

C'est l'adaptation par Jean Filiatrault, du fameux film espagnol dont tout le monde a parlé avec éloges. On aurait pu écrire: "La parabole des mains vides". Vous verrez des mains chargées d'or, des mains pleines de plaisir, des mains coupables. A un moment ou l'autre du drame ces mains seront vides. Cette histoire, pourrait bien être vraie. Combien de jeunes gens, appelés au sacerdoce, ne trouvent pas toujours le milieu favorable à l'éclosion de cette vocation. Parfois, une famille tout entière se ligue pour arracher des mains du jeune homme les mérites qu'il commençait déjà à offrir au Seigneur. Cependant nous savons que Dieu aura le dernier mot, il est plus fort que Satan, plus fort que le mal, et jusqu'à la consommation des siècles... il y aura des prêtres, des jeunes gens qui frapperont à la porte des séminaires, et ils partiront, ils iront jusqu'aux extrémités de la terre, et jusqu'à la fin des siècles ils feront tomber dans les âmes vides ces richesses que Notre Seigneur a confiées à son Eglise. LES MAINS VIDES par Vincente, adaptation de Jean Filiatrault, est édité par FIDES. Ce volume contient 25 photos réparties sur 109 pages avec couverture en couleurs. Il est en vente à FIDES — 25 est, rue Saint-Jacques Montréal et à 414 rue Taché, Saint-Boniface, Man.

★ ★ ★

— Que votre parole soit toujours aimable (assaisonnée de sel, si bien que vous sachiez comment vous devez répondre à chacun. (Col 4, 6). (Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

Les mots qui vivent

— On ne connaît pas le prix du temps; l'éternité nous en fera comprendre la perte si nous en avons abusé. — FENELON.

En marge de l'actualité

Comment faire autrement?

(par MAURICE HUOT)

On nous signalait l'autre jour la faiblesse de certains textes de fiction radiophonique ou de télévision. Nous n'en sommes nullement surpris.



Comment en effet exiger d'un scripteur qui doit produire des romans-fleuve de se renouveler quand il doit écrire des tonnes et des tonnes de texte chaque mois et à l'année longue.

Il y a des romans-fleuve qui durent depuis des années. Certains comédiens éprouvent aussi de la difficulté à se redonner un nouveau visage surtout ceux qui écrivent leurs propres sketches.

Il y a à cela explications. Le commerce des textes, car il s'agit beaucoup plus de commerce de textes que de véritable littérature, ne se fait pas au Canada sur les mêmes bases qu'aux Etats-Unis par exemple. Aux Etats-Unis un grand comédien s'adjoint le secours de divers scripteurs professionnels et il aura le choix entre les meilleurs fabricants de sketches et de "gags". La variété même des scripteurs permet à ce comédien de se présenter dans des attitudes nouvelles et de garder ainsi la fraîcheur de son jeu.

Mais dans le cas du scripteur canadien ou du comédien ils sont souvent limités à leur propre production et celle-ci s'épuise vite, leur inspiration se dessèche, se tarit et tant mieux si ce scripteur ou ce comédien ont de la réputation car il vient un temps où il n'y a plus que leur nom qui vaille sur le marché, ils sont par ailleurs vidés.

La radio et la télévision sont de grandes dévoreuses de textes de par la multiplicité des programmes et du terrible et impitoyable horaire, or on ne peut écrire de grandes œuvres dans les conditions très dures où le trafic des textes fonctionne en notre ère ultra-commercialisée. D'autre part, le scripteur engagé dans le tourbillon de la demande des commanditaires arrive à un point mort et s'épuise à produire des pauvretés qui lui apportent pourtant la richesse. Pris dans l'engrenage il ne lâche plus, il ne peut plus lâcher. S'il lâche il cesse de recevoir les planteurs chèques qui le font vivre. Autrefois quand la littérature était limitée à la publication d'un volume ou à la représentation d'une œuvre théâtrale, les auteurs avaient le temps de polir et de soigner leurs œuvres. Le temps ne leur était pas ménagé et ils fixaient eux-mêmes le rythme de leur production. Or la radio et la TV ont produit ce phénomène de la fabrication hâtive des textes avec les résultats que nous connaissons.

Ici deux écoles se confrontent — ceux qui croient qu'un auteur a besoin d'être poussé par le besoin pour écrire. Se trouvant dans la position du journaliste qui doit produire son papier avant la mise en page et chaque jour, l'écrivain de la radio ou de la TV, ne peut plus espérer écrire des textes définitifs. Il peut avec du talent et de l'ingéniosité bâcler des textes qui se tiennent mais guère plus. D'autre part, il y a l'école des écrivains pour lesquels le temps illimité est le facteur indispensable d'une bonne littérature.

Le commerce cependant actionne aujourd'hui la machine littéraire. Il y a un produit à vendre, pour le

Neuvième conférence fédérale-provinciale sur le tourisme

OTTAWA, 24 — (PCF) — Les représentants des autorités fédérales et provinciales se réuniront à Ottawa la semaine prochaine à l'occasion de leur neuvième conférence sur le tourisme, qui rapporte au pays 300 millions de dollars chaque année.

Les ministres des diverses provinces et leurs adjoints proposés au tourisme conféreront pendant trois jours avec les hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral et les représentants des chemins de fer, les lignes aériennes, et des sociétés de transport maritime et d'autobus. La conférence débutera le 29 novembre et le ministre du Nord canadien, M. Jean Lesage, prononcera le discours d'inauguration.

Parmi les questions à l'étude il y aura les facilités de logement destinées aux touristes, les routes, les parcs de stationnement pour remorques, les tournées aux divers endroits du pays dont les paysages offrent un intérêt particulier, et l'établissement d'un programme général favorisant le tourisme. Il sera même question de l'alimentation offerte aux touristes et de la façon de la préparer.

Le tourisme a rapporté au pays un montant sans précédent de 307 millions de dollars en 1953, à comparer à environ 250 millions en 1945. Bien que les données relatives à l'année 1954 soient encore incomplètes, on prévoit qu'elles accusent probablement une diminution d'environ 10 pour 100 par rapport

à 1953 et que le montant sera du même ordre que celui de 1952, qui était de 285 millions.

D'après les autorités, la diminution de 1954 serait attribuable à des facteurs sur lesquels elles n'ont aucun pouvoir, comme le climat.

D'autre part, un grand nombre de personnes risquent de renoncer à leurs projets de voyage par suite de la rumeur voulant qu'il se produise aux Etats-Unis un ralentissement de l'activité économique. De plus, les touristes américains, qui l'an dernier ont versé 282 des 307 millions que le tourisme a rapportés au pays, doivent maintenant changer leurs dollars en devises canadiennes à un taux désavantageux. Enfin, la concurrence des autres pays est maintenant plus forte qu'auparavant.

Compte tenu de tous les facteurs, les autorités estiment que du point de vue touristique, le Canada s'en est aussi bien tiré que tous les autres pays, l'année dernière.

La conférence permettra de lancer de grands projets pour l'année prochaine, et les buts principaux sont l'échange d'idées et la coordination de la publicité et des programmes touristiques.

Les Etats-Unis protestent contre la condamnation de treize Américains en Chine

WASHINGTON, 24 — (Paf) — Les Etats-Unis ont protesté vigoureusement hier soir contre la condamnation de 13 Américains que le gouvernement chinois a condamnés à l'emprisonnement.

Le consul général des Etats-Unis à Genève a reçu l'ordre de "protester le plus énergiquement possible" auprès des communistes chinois.

Le Secréariat d'Etat a déclaré que les accusations étaient fausses et que la condamnation n'était qu'une "preuve additionnelle du mépris affiché par le régime communiste chinois à l'égard des pratiques établies en relations internationales".

Les Etats-Unis ont eu recours à leur consulat à Genève parce que c'est dans cette ville qu'ils ont leurs seuls contacts avec le gouvernement de la Chine communiste.

Le Département d'Etat a aussi reproché aux Chinois d'avoir fait le silence autour de l'arrestation des deux civils américains, John Downey et Richard Fecteau, qui étaient employés par l'armée.

"Nous avons appris aujourd'hui, seulement, la nouvelle de leur ar-

restation", a déclaré le Département d'Etat.

Le ministère de la Défense a aussi déclaré que les accusations étaient "sans le moindre fondement" et que les condamnations "illustrent une fois de plus la mauvaise foi, le manque de sincérité, et l'absence de tout souci d'ordre moral" qui caractérisent l'attitude du régime communiste chinois à l'égard des autres pays.

LONDRES, 24. — (Paf) — La radio de Pékin a annoncé qu'un tribunal militaire chinois a condamné à des peines allant jusqu'à l'emprisonnement à vie treize Américains qui avaient disparu au cours de missions aériennes durant la guerre de Corée. Ils étaient accusés d'espionnage.

Neuf Chinois qui, d'après la radio de Pékin, seraient "d'anciens officiers de la bande de Tchang-Kai-Chek", ont aussi été condamnés à diverses peines: quatre à mort, quatre à l'emprisonnement perpétuel, et un à 15 ans de prison.

L'officier qui avait le grade le plus élevé, le colonel John Knox Arnold, commandant d'un B-29 abattu par les communistes le 12 janvier 1953, a été condamné à 10 ans d'emprisonnement.

Deux autres des accusés, John Downey, et George Fecteau, ont été condamnés le premier à l'emprisonnement à vie, le second à 20 ans de prison. La radio communiste a déclaré qu'ils ont été faits prisonniers le 29 novembre 1952 tandis qu'ils parachutaient des approvisionnements à des agents d'espionnage à la solde des Américains, dans le nord-est de la Chine.

Les communistes accusaient le colonel Arnold d'avoir fait de l'espionnage pour le compte du service d'intelligence américain en Chine communiste et le long des régions maritimes de l'URSS en Extrême-Orient.

D'après les autorités américaines, le B-29 serait tombé en Corée du nord, mais les Chinois soutenaient que l'appareil avait été abattu après qu'il eut franchi les limites

Le trésor de la SANTÉ par le Dr. C.-A. DEAN Les condiments

Les gens qui souffrent de maladie du cœur se soucient quelque peu de leur diète, pour la première fois de leur vie. Presque toutes les diètes pour les cardiaques sont basées sur une diminution de calories, de liquides, de protéines et de sel. Il est dur de renoncer au sel. En effet, ce condiment, tout comme les autres, rend les aliments plus agréables. Les plus utilisés sont, outre le sel, le poivre, le vinaigre, la moutarde, les oignons râpés, le citron, le gingembre, etc. Si la diète est bien observée quant au sel, il n'est pas nécessaire de diminuer les liquides.

Q. — Mon fils de quatre ans a de gros genoux. Que faire?

R. — Dans la plupart des cas, il s'agit d'une déficience en vitamines D. Parfois, cette difformité peut être due à une croissance irrégulière des os, aux suites de la polio et à des infections telles que la tuberculose. Dans certains cas, il y a lieu de corriger les chaussures de l'enfant.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé: "Le pneumothorax", paraîtra dans la "Patrie" de jeudi, 25 novembre.

L'expert-comptable et le professionnalisme

"L'expert-comptable peut-il prétendre au titre d'homme de profession libérale?" Tel est le sujet de la conférence donnée par le Frère Clément Lockquell, doyen de la Faculté de commerce de l'université Laval, au cours du déjeuner-causerie de l'Association des licenciés de l'Ecole des hautes études commerciales, qui eut lieu, lundi, à l'hôtel Queen's.

Avant de se demander si l'expert-comptable pouvait prétendre au titre de professionnel, le conférencier a examiné les composantes du concept de profession libérale.

Il faut d'abord remarquer que plus la profession est libérale, plus elle apporte de considération sociale à ceux qui en font partie.

LE PROFESSIONNEL

De plus, le professionnel exerce toujours une activité intellectuelle, (par opposition à une activité manuelle); l'homme de profession n'est pas astreint à une discipline extérieure et jouit d'une certaine liberté dans l'exercice de ses fonctions.

En fait, aujourd'hui, la profession évoque l'idée d'une activité privilégiée, supposant une instruction coûteuse, une éducation donnée par la bourgeoisie moyenne, des relations influentes et un certain capital.

Mais, on peut affirmer qu'un professionnel doit s'estimer non d'après le niveau atteint grâce à d'anciennes lettres de créance, mais par la poussée qui l'oriente vers l'utilité du client. Le professionnel, étant un homme qui s'inquiète du client, il devra avoir le don de conseil, puisqu'il s'agit d'affaires personnelles plus qu'économiques.

Parmi les groupements qui aspirent au statut de l'activité libérale, il y a ceux des experts-comptables. Au Canada, il reste aux associations comptables à se faire accepter en tant qu'organisations spécifiquement professionnelles.

Leur ambition est-elle justifiée?

GARANTIES SUFFISANTES

(Auparavant, il faut écarter comme présomptueux les manœuvres de la comptabilité, bien que l'équivoque soit encore possible pour bien longtemps).

Intellectuellement, les experts-comptables offrent de suffisantes garanties, car de plus en plus les jeunes gens possèdent une formation universitaire.

L'expert-comptable exerce une activité professionnelle quand, ne se contentant pas de scruter l'état financier, il en analyse toutes les causes. Il ne reste pas cantonné dans les opérations mathématiques, et il agit professionnellement dans des relations de personne à personne.

L'expert-comptable se doit aussi d'être honnête homme: le monde contemporain l'attend de celui qui compte les pulsations de l'activité humaine dans le secteur économique.

On sait que le service rendu par aériennes chinoises, en Mandchourie.

Les Chinois condamnés à mort sont Hsu Kwang-Chih, Yu Kuan-Chou, Wang Wei-Pan, et Wang Chin-Seng.

l'expert-comptable n'est pas acheté, il est compensé par des honoraires, car il n'est pas appréciable selon une échelle stable de prix; le service est personnel, puisque tel individu est plus attirant que tel autre.

Il reste beaucoup de préjugés à vaincre pour que l'expert-comptable impose aux intellectuels le prestige auquel il a droit, bien qu'une conscience professionnelle s'approfondisse de jour en jour, que la participation des comptables agréés à la recherche du bien commun augmente et provoque plus de respect.

Il semble bien que l'expert dans la science et l'art de la comptabilité prise dans son sens le plus largement humaniste doive jouer un rôle de premier plan dans le contexte social de demain.

Cinquantenaire du collège de Worcester

WORCESTER, (C.C.C.) — On organise des fêtes de trois jours, du 6 au 8 décembre, pour commémorer le 50e anniversaire de l'établissement du Collège l'Assomption à Worcester (E.-U.).

S. Em. le cardinal Spellman, archevêque de New-York, et S. Ex. Mgr Cushing, archevêque de Boston, dirigeront un groupe de personnalités de France, d'Italie, de Suisse, du Canada et des Etats-Unis, qui prendront part aux cérémonies. Mgr Cushing prendra la parole à un déjeuner, le 6 décembre, et le cardinal Spellman prononcera une allocution à la cérémonie de clôture.

Ce Collège, réputé pour son zèle à répandre la culture et les traditions françaises aux Etats-Unis a été entièrement détruit par la tornade de 1953. On érigea bientôt de nouveau édifices.

Vol de \$2 au lieu d'un vol de banque

Deux bandits ont arraché la somme de \$2 à un octogénaire au lieu de commettre un vol à la succursale de la Banque Canadienne Nationale. Les deux hommes armés sont entrés à la porte voisine de la banque où ils ont demandé au vieillard de leur indiquer le passage de son domicile à la banque convaincus qu'ils étaient que les deux maisons communiquaient de quelque façon. Devant l'insistance du vieillard qui niait et avec raison qu'il existe un tel passage entre son domicile et la banque, les bandits lui ont arraché son portefeuille et ils ont pris la fuite.

Le Courrier d'Annie

Q. — Il y a six ans, j'ai épousé un homme sobre, honnête, possédant une situation d'avenir et qui était en mesure de m'offrir tout le confort matériel souhaitable.

Aujourd'hui nous avons trois enfants et nous nous entendons encore très bien sauf sur un point. C'est que depuis deux ans environ, mon cher mari a pris l'habitude de me fausser compagnie presque tous les soirs pour aller causer une heure ou deux chez des voisins. Jusqu'ici j'ai toléré ces absences même s'il ne me plaisait guère de demeurer seule au logis à surveiller les enfants. Mais voilà que la situation s'aggrave depuis que chez l'un de mes beaux-frères domicilié à peu de distance de chez nous, on a fait installer un appareil de télévision.

Croiriez-vous que mon époux passe la porte tous les soirs en sortant de table pour s'en aller là et ne repartir qu'à la fin de la soirée?

Je m'ennuie au point que cela devient intenable. Et souvent je pense à l'un de mes soupçons que j'ai beaucoup aimé.

Comme ce dernier est demeuré célibataire et qu'il sort quelquefois en la compagnie de l'une de mes cousines, m'approuveriez-vous de les inviter ensemble à venir passer des soirées avec moi, ne serait-ce que pour prouver à mon mari que mes amis ne m'ont pas complètement oubliée.

TOUJOURS SEULE

R. — Il me semble qu'en y réfléchissant davantage vous pourriez trouver un moyen plus simple et moins susceptible de multiplier vos ennuis que celui auquel vous croyez pouvoir recourir.

Ayez un entretien paisible avec votre mari au cours duquel vous lui ferez remarquer combien il est peu équitable de sa part de ne pas vous accorder à votre tour quelques moments de liberté et de vous laisser régulièrement seule au logis alors qu'il va se distraire, même très honnêtement.

Vous pourriez peut-être en venir à un arrangement stipulant par exemple qu'il ne s'absentera pas plus de trois ou quatre soirs sur sept, et qu'il vous offrira des sorties en sa compagnie chaque fois que vous pourrez compter sur une gardienne.

J'ignore quelles sont vos ressources financières, mais si ce sont surtout les émissions télévisées qui menacent de détruire la bonne entente qui a régné jusqu'ici à votre foyer, la meilleure solution à votre problème consisterait à faire au plus tôt l'acquisition d'un téléviseur qui peuplera votre solitude et retiendra au logis votre tendre époux avide de programmes changeants.

Q. — Comment reconnaître parmi les modèles offerts les récentes créations Christian Dior, qui ont suscité tant d'appréciations diverses? Dans le coin retiré où je demeure on ne suit pas les modes de très près, mais je suis couturière et je tiens à me renseigner le mieux possible sur les tendances nouvelles.

NANETTE

R. — La ligne préconisée par Dior, et désignée comme ligne H, amincisse le buste, les hanches, marque à peine la taille au moyen de pinces discrètes. Elle est avant tout d'inspiration asiatique.

Les robes, manteaux, vestes, jupons, évoquent nettement la blouse chinoise ou indochinoise, tombant droit, escamotant les épaules. Les manches sont collantes. Presque toutes les robes donnent un effet de deux-pièces. Les jupes, assez courtes, sont montées sous la taille. Elles comportent des ceintures drapées, des poches. Le tailleur devient beaucoup plus long. Sur les robes, les cols sont souvent remplacés par des drapés, et les manteaux s'agrémentent des cols écharpe.

Dans l'ensemble, on peut dire que cette ligne nouvelle est liée avec des mouvements flous pour les jupes de fin d'après-midi et du soir.

Comme dans les autres collections d'ailleurs, la robe ballantine n'a pas disparu. Très large, très légère, la plupart du temps en tulle plissé, on la réserve pour les grands soirs.



Mme CHURCHILL est ici photographiée, acceptant un bouquet de fleurs destinées à Sir Winston Churchill à l'occasion de son 80^e anniversaire de naissance. Le 30 novembre prochain, le premier ministre britannique deviendra octogénaire. Aussi, les membres de l'équipage du HMS Ajax ont-ils pensé lui offrir ce bouquet fabriqué du bois même de ce navire de guerre, sur lequel l'inscription suivante est inscrite: "I have now found a resting place in the glades of epping forest".

L'épanouissement de la culture, sujet traité par le Père Vanier chez les Femmes Universitaires

"Les courants d'opinion sur les réformes des cadres de notre enseignement secondaire". Avec comme sous-titre: "Le problème que pose une nécessaire généralisation de la culture dans un milieu où celle-ci est plutôt perçue en tant qu'elle permet l'accès aux professions libérales".

Tel était le sujet de la vigoureuse conférence prononcée par le Rév. Père Paul Vanier, S.J., docteur en théologie et philosophe et recteur du Collège Jean-de-Brébeuf, devant un brillant auditoire de femmes universitaires, de hautes personnalités civiles et de nombreux spécialistes du monde de l'éducation réunis, au Cercle Universitaire,

Nouveauté au domaine des bas

La plus récente innovation dans le domaine des bas depuis l'avènement des nylons, a été dernièrement l'objet d'une avant-première; tes, eurent tôt fait de l'approuver unanimement. Une dessinatrice de New-York déclara: "Les petites misères des femmes seront du passé quand ces nouveaux bas seront sur le marché".

Grâce à une couleur-clé, les nouveaux nylons s'harmonisent aux dernières modes d'automne et d'hiver. Par le simple truchement de cette clé de couleurs, une femme pourra juger d'un coup d'oeil quelle teinte ajoutera le plus à l'élégance de ses vêtements.

LECONOMIE

Au point de vue économique, opina une autre dessinatrice, les nouveaux nylons seront un soulagement pour le budget. Les femmes pourront acheter vite et aisément à tout comptoir de bas les teintes qui s'harmoniseront. Les noms fantaisistes ont été remplacés par des clés de couleurs simples et de rappel facile.

Commentant les prédictions faites pour 1955, une dessinatrice new-yorkaise souligna que "les couleurs jouent un rôle de plus en plus important dans les bas et que les nouvelles modes d'automne invitent à l'achat de bas qui s'harmonisent au costume. Ceci évitera peut-être aux jambes de sembler avoir été "ignorées" dans la toilette".

sous les auspices de La Société des Femmes universitaires de Montréal dont la présidente est Mlle Lucie Robitaille.

Nous ne pourrions dégager que quelques-unes des riches considérations que le distingué conférencier a particulièrement soulignées et que nous résumerons brièvement.

LE MAÎTRE

Le Révérend Père a fortement mis l'accent sur cette nécessité primordiale, vitale, qu'est l'irremplaçable formation vivante donnée par le maître à ses élèves, formation dont le secret est bien au delà des cadres, des programmes, des méthodes. Le fait majeur de tout enseignement a été donné par un grand maître: Newman, qui remarque que ce qui ouvre un adolescent à la vie de l'esprit, l'aide à se forger par la découverte des vraies valeurs et à se réaliser par une option personnelle de ces valeurs, c'est la présence près de lui, éclairante, de vrais maîtres. Un tel enseignement libère l'autonomie des élèves, élèves qui seront tout différents du maître, qui auront été révélés à eux-mêmes par le maître ou, comme le dit Gilson en substance, par le contact direct, affectif même des maîtres, à travers leurs oeuvres longuement méditées.

ÉCOLES PRIVÉES, AUTONOMES

Où a cru que les écoles privées traditionnelles ne servaient pas le bien commun, qu'elles étaient des écoles en marge de la vie du groupe quand, tout au contraire, lorsque pleinement conscientes de leurs responsabilités, elles formaient librement des personnalités qui ont apporté dans tous les milieux les nécessaires renouvellements, les transformations enrichissantes jusque dans les racines. Puisque c'est le bien commun qui permet à l'état de taxer, il faut utiliser la taxation pour favoriser le bien commun où qu'il soit et si certaines institutions servent le bien commun en restant autonomes et privées, il faut les aider comme les autres, avant les autres mêmes, à cause précisément de leur position d'avant garde, en leur conservant leur état autonome et privé, dont les bien-

La Croix-Rouge de la Jeunesse aide les enfants infirmes

Hier avant-midi se déroulait une imposante cérémonie à l'École pour Enfants Infirmes (School for Crippled Children) de l'avenue des Cèdres, à Montréal. On remettait à cette institution, une chaise roulante devant servir à véhiculer un pensionnaire de la maison. Ce don généreux était l'oeuvre d'un groupe d'enfants plus fortunés que les premiers, faisant partie de la Croix-Rouge de la Jeunesse. Ce mouvement juvénile recrute ses membres parmi les écoliers et écolières qui fréquentent diverses écoles et collèges de la province. Ces enfants (puisque'ils peuvent devenir membres à compter de leur première année d'étude) se donnent, comme but, d'aider l'enfance malheureuse. Ils se cotisent entre eux, organisent raffles et tirages, afin de procurer un peu de douceur aux petits malades et aux déshérités.

Hier donc, les étudiants des 5^e et 6^e années du MacDonald High School de Ste-Anne-de-Bellevue, ayant — en quatre mois — trouvé les fonds nécessaires à l'achat d'une chaise roulante, l'offraient en chantant aux petits infirmes de l'institution. Le principal de l'école, le Dr L. Patterson, entouré d'une centaine de petits handicapés, sembla fort touché par ce geste. Comme on le sait sans aucun doute, cette école compte 176 enfants, dont 150 qui sont assez bien pour suivre les cours réguliers. Là, les enfants qui sont confiés aux soins vigilants d'infirmières, d'institutrices et de médecins reçoivent — outre les soins médicaux et traitements appropriés à leur cas individuel — une bonne éducation et une instruction de base. Les enfants sympathisent entre eux et s'aident mutuellement, le sourire aux lèvres.

La Croix-Rouge canadienne est une oeuvre magnifique qui est universellement connue. Toutefois, les adolescents qui font partie de la Croix-Rouge de la Jeunesse, ne font pas assez parler d'eux, ni du travail d'équipe réalisé par ces jeunes. Pourtant, le MacDonald High School (900 membres) n'est pas le seul collège qui soit pris par l'élan. D'autres écoles groupent un bon nombre d'élèves qui arborent, avec fierté, l'insigne de la Croix-Rouge. Ces jeunes apprennent tôt à soulager la misère et à penser à ceux qui souffrent. Ils passent leurs loisirs à l'organisation de jeux, séances et tirages, afin de subvenir aux besoins immédiats de petits enfants moins bien partagés qu'eux. Ils ont droit à nos félicitations chaleureuses et à notre encouragement.

Suzanne Pige

faits sont reconnus par la plus ancienne et la plus haute tradition. Il ne s'agit pas de rivalité entre les écoles privées et communes. Il s'agit d'intensifier la vie de communauté des maîtres, de favoriser, de stimuler, de contrôler, dans une certaine mesure, mais non d'établir une direction qui entrave son rayonnement.

CAUSES D'AFFAIBLISSEMENT DE NOS COLLÈGES

Quand on réfléchit sur les causes qui ont affaibli la vitalité de nos institutions secondaires, on découvre que nos collèges classiques qui étaient, jusque vers 1880, des institutions autonomes, jouissant d'une liberté académique totale, des institutions qui permettaient à des groupes de maîtres d'avoir le sentiment de la responsabilité culturelle qui était la leur et des obligations qu'ils avaient de vivre leur vie intellectuelle en la rayonnant auprès de leurs élèves et en la revisant constamment dans un effort de recherche de la vérité, avec comme résultat de maintenir la vitalité du milieu, on découvre que ces institutions qui manquaient alors de maîtres formés scientifi-

quement, ont cependant fortement marqué leurs élèves — l'histoire le dira — beaucoup plus que nos collèges classiques ne l'ont fait par la suite.

Les maîtres dépassent toujours les structures d'une institution. Peu à peu, le sens des responsabilités est disparu à l'intérieur de chaque institution. On s'en était remis à une direction étrangère de la direction académique d'une institution tandis que des institutions vivantes, créant une saine émulation, auraient certainement donné une vitalité d'une autre profondeur à l'ensemble des collèges classiques, se stimulant les uns les autres dans leur orientation.

PLURALISME DES INSTITUTIONS

Ce problème concret de notre milieu de la réforme de l'enseignement secondaire porte, il faut y penser longuement, sur le fait que notre milieu manque de culture qualitativement et quantitativement. Il y a aussi que les compétences professionnelles modernes sont des compétences fortement spécialisées que j'appellerai techniques. Ce sont là également des compétences qu'il faudrait également intensifier, généraliser.

Il faut d'abord enlever au baccalauréat ses arts son moyen de promotion sociale. Il faut séparer ces deux choses: l'accès à l'Université et le B.A. Il faut admettre qu'il y a des voies différentes pour entrer à l'Université. Il y a des jeunes gens extrêmement intelligents qui n'ont pas cette tournure particulière d'esprit qui s'intéresserait aux études littéraires, philosophiques désintéressées, que devrait représenter une préparation exigeante où une culture profonde est engagée. Ces jeunes gens ne sont pas inaptes à la culture mais aptes à la culture à l'intérieur d'une perspective donnée. Ce qui est vital c'est la motivation profonde sans laquelle le talent n'est pas utilisable.

Je ne crois pas à une organisation toujours plus vaste, à la centralisation de l'enseignement, sous la direction de compétences mieux choisies, compétences qu'on croit plus facile de trouver pour une institution unifiée que pour des centaines dispersées. La solution n'est pas dans un organisme centralisé insistant sur l'influence des méthodes, des programmes, établissant l'uniformisation afin de faire profiter le plus possible des meilleurs programmes et méthodes quand ils auront été trouvés, s'ils le seront jamais, ce que je ne crois pas. Parce qu'il y en a qui disent: revisons les programmes, organisons une certaine similitude de structure puisqu'il y a similitude de fin à obtenir et alors le problème sera très vite réglé.

Je crois aux influences qui tablent (Suite à la page 15)

L'art DE BIEN S'HABILLER

Lignes nouvelles



Déjà les modes du printemps nous arrivent. Nous verrons beaucoup de manteaux et costumes croisés en avant et ornés de boutons.

Mondanités

A l'hôpital St-Joseph

Lors de la réunion annuelle des dames patronesses du Sanatorium Saint-Joseph, le mardi 30 novembre, à 2 h. 30, à l'auditorium de l'hôpital 5689 boulevard Rosemont, une causerie sera donnée par le Dr Georges Préfontaine, qui sera présenté par le Dr Gaston Leduc. Il y aura aussi séance cinématographique et programme musical. Mlle Gisèle Sauvée et Denise Pigeon seront les artistes invitées.

Thé-shower

A l'occasion de Noël, l'Amicale Sainte-Emélie organise, au bénéfice de ses protégés, un thé-shower musical qui aura lieu le jeudi 2 décembre, à 2 h. 30, dans les salons du pensionnat. Mme A. Gosselin a accepté la présidence d'honneur de cette fête de bienfaisance. Les anciennes et les amies des œuvres de l'Amicale sont invitées. L'hon. sénatrice Mariana Jodoin, présidente des Amicales Jésus-Marie, sera présente.

Parties de cartes

Sous la présidence d'honneur de Son Exc. Mgr Conrad Chaumont, il y aura partie de cartes le mardi soir 30 novembre, à 8 h., dans la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception, 1981 Rachel est, au profit de la crèche-hôpital de la Réparation. Pour informations, prière de s'adresser à Mme Louis Grenier, 5233 rue Bordeaux ou à Mme L. Beaugard.

Une partie de cartes organisée par le comité du Service des loisirs de Saint-Jean-de-la-Croix aura lieu le jeudi 25 novembre, à 1 h. 30 de l'après-midi. Toutes les amies des œuvres sont invitées.

A Loyola

La Journée des parents, organisée sous les auspices du Loyola Mother's Guild, aura lieu dimanche prochain, 28 novembre, à 2 h. 45 à l'auditorium du collège. Mme J. J. McConomy, la présidente, ainsi que le R. P. C. J. Keenan, S.J., et Mme W. Timmouthe, première vice-présidente, accueilleront les invités. Le R. P. C. J. Keenan, S.J., fera une brève causerie. Il sera remercié par M. Leonard G. Dunn.

Le thé sera servi par Mmes B. A. N. Kelly, J. M. Blaker, J.-M. Bissonnette, G. Pemberton-Smith, N. A. Dunn, M. Cassidy, P. E. Carlin, et R. A. Patterson, aidées de Mmes G. Beaugard, J.-P. Doré, R.-P. Laberge, M. W. Cottle, R. Kugelman, R. Holland, L. Larkin, J.-H. Bédard, J. P. Rowen et L. G. Dunn.

Bienfaisance

Les dames auxiliaires de la Société Canadienne du Cancer, (Division du Québec) offriront un shower de cadeaux de Noël, en faveur de leurs malades, ce soir, à 8 h. 40, à leur centre d'information, 4242, rue



Mlle GISELE ROY, fille de M. et de Mme J.-Ovide Roy, de Châteauguay, et M. GUY SIMARD, fils de Me Eugène Simard, C.R., décédé, et de Mme Simard, de Montréal, dont le mariage sera célébré, dans l'intimité, le samedi 4 décembre, à 9 h. 30, à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, de Châteauguay.

(Photo de M. Simard par William Notman)

Papineau. Prière de s'adresser à Mme E. S. Prévost, M.B.E.

A l'hôpital N.-Dame

Sous la présidence d'honneur de Mme Joseph-Edouard Perrault, O.B.E., les dames auxiliaires de l'hôpital Notre-Dame donneront leur traditionnelle partie de cartes de la Sainte-Catherine, jeudi après-midi, au pavillon des infirmières, rue Maisonneuve. Parmi les dames qui assisteront à cette réunion de bienfaisance: Mmes Henri Vautelet, Alfred Thibaut, Gaspard Collet, Joseph Jean, Alfred Paradis (fils), Charles Hargreaves, A. Beauchemin, O.-A. Rivet, J. Marchand, Emile Grothé, N.-K. Laflamme, lady Forget, Mmes Roger Viau, Arthur Magnan, Théo. Viau, Conrad Joron, Edgar Genest, Papachristidis, Alex Prud'homme, Madeleine-B. Amyot, Charles Préfontaine, Donat Raymond, Lionel Elie, Jacques Langevin, Raymond Dupuis, Roméo Valois, Pierre Beauchemin, Louis-P. Gélinas, Louis Fortier, René Gagnier, J.-T. Ostell, Baumgarten, Hervé Gibeault, Pierre Charton, Roger Oulmet, Sydney Dawes, H. Rittenberg, S. Boro, C.-E. Gravel, Bert Mongeau, G. Lord, Gilles Couvrette, Basil Hingston, C.-P. Charbonneau.

Au Musée des Arts

Aujourd'hui, à l'heure du thé, au Musée des Beaux-Arts, les membres du comité féminin recevront les femmes de médecin qui suivent actuellement un cours de perfectionnement à Victoria. Mme Philip Osler adressera la parole aux invitées, avant la visite de l'institu-

tion. Mme René Gauthier présidera à la table. Elle sera assistée de Mmes Ernest LeMesurier, Antoine Geoffrion, Jacques Décary, Léo Thibault et E.-B. Fairbanks.

Bal St. Mary

Le bal de l'hôpital St. Mary, placé sous la présidence d'honneur de l'hon. Patrick Kerwin, juge en chef du Canada, et de Mme Kerwin, aura lieu le vendredi 3 décembre, à l'hôtel Windsor. Mme J. Beaudoin, présidente du comité des billets, reçoit le concours de Mmes Earl Le Sage, Frank Capon, J. De Séve, W.-J. Lefave, J.-J. Dinah, J.-J. Ryan, C.-H. Wood, Charles-R. Doy, Mlle Margaret McLaughlin, Mmes T. Coffin, A. Bissett, G. Heffernan, J.-F. Cullen, W.-J. Beaumont, Arthur Dupont, John Holley, Mlle J. Quinn, Mmes E.-B. Fairbanks, T. Slattery, B. Dansereau, E.-O. Ryan, J.-N. Bald, J.-E. Derenne, D.-P. McNamee, Frank O'Connor, G. Johnson, P.-J. Himpby, A. Grant, C. Butler, W.-J. George, R.-J. McCauley, J.-J. Shannon et C.-A. Magnan.

OTTAWA

Mlle Josette Sainte-Marie, fille de M. et de Mme Marcel Sainte-Marie, de Hull, qui étudie présentement à l'université Laval, était à Ottawa samedi. Elle a été présentée à Son Excellence le gouverneur général à l'occasion du Bal des Petits Souliers.

Mlle Paule Bourget, de Québec, était à Ottawa samedi, l'invitée de M. et de Mme Marcel Sainte-Marie, de Hull. Mlle Bourget est une des débutantes qui furent présentées au gouverneur général au Bal des Petits Souliers.

M. et Mmes Wilfrid Lafrenière et Georges Richard, de Hawkesbury, étaient à Ottawa samedi pour assister au Bal des Petits Souliers.

Le brigadier et Mme J.-P. Carrière assistaient au Bal des Petits Souliers.

M. Raymond Bruneau, député de Glengarry-Prescott, et Mme Bruneau, assistaient au Bal des Petits Souliers.

M. et Mme Jean-H. Benoit, de Montréal, autrefois d'Ottawa, ainsi que M. et Mme Louis April, de Montréal, assistaient au Bal des Petits Souliers.

Mlle Hélène Carrière, fille de M. et de Mme Albert Carrière, 114, avenue Irving, à Ottawa, est actuellement en visite au Mexique. Elle y séjourne depuis deux semaines, chez sa sœur, Mme Jack Martin, de Mexico.

Mlles Agnès, Eva et Annette Routhier sont revenues d'un voyage de deux semaines à Manhattan Beach, Californie, elles étaient les invitées de leur sœur, Mme Roy H. Reynolds. Durant leur séjour elles ont visité San Francisco; elles se sont aussi rendues à Ensenada, Mexique. En revenant, elles firent un court séjour à Chicago.

Conférences de Sr Marie-Suzanne

Une spécialiste de la lèpre, Sœur Marie-Suzanne, M.D., de la Congrégation des Sœurs Missionnaires de la Société de Marie, mieux connue en France sous le nom de Sœurs Missionnaires d'Océanie, sera de passage à l'Institut de microbiologie et d'hygiène de l'Université de Montréal, où elle donnera deux conférences sous les auspices de l'Institut et de l'École d'Hygiène, dont le Dr Armand Frappier est le doyen.

En plus de sa participation, jeudi le 25 novembre, aux Micro-Hebdo-Actualités, qui sont destinées aux membres de l'Institut, Sœur Marie-Suzanne donnera une conférence publique vendredi après-midi le 26 novembre, à 5 heures, en la salle H-404 de l'Université, sur la lèpre en 1954 et les aspects médical, scientifique, social et religieux de cette maladie.

Sœur Marie-Suzanne, de France, était attachée à la léproserie de Makogai aux Iles Fidji, de 1910 à 1933. A Paris, elle a travaillé de 1938 à 1942 à l'hôpital Saint-Louis, dans le pavillon de Malte, réservé aux lépreux, pendant qu'elle poursuivait en même temps des travaux de recherches à l'Institut Pasteur avec les professeurs Marchoux, Dumas et Peyron. De 1943 à 1944, la Croix-Rouge a utilisé ses services à Lyon, et en 1944 elle a ouvert un laboratoire de recherches sur la lèpre aux Facultés Catholiques de Lyon.

Sœur Marie-Suzanne, qui vient de donner aux Etats-Unis des conférences et des démonstrations dans plusieurs centres médico-scientifiques sous les auspices des Marist Missionary Sisters, est l'auteur d'une vingtaine de publications, toutes consacrées à la lèpre. Dans ses travaux de recherches, la religieuse médecin a isolé un microbe auquel on a donné son nom.

Problèmes d'une sténo canadienne

La plupart des secrétaires canadiennes sont à l'envie. Un grand nombre d'entre elles travaillent dans des bureaux spacieux et modernes et peuvent prendre un dix minutes de relâche le matin, pour aller prendre une tasse de café. Mais ce n'est pas le cas de Joyce Nesbitt, qui travaille près de Westminster, une ville de la Colombie-Britannique.

Joyce est âgée de 22 ans et elle occupe un emploi sur une île isolée, couverte de sable et de grès. Mais ce n'est pas tout: elle est la seule femme à se trouver parmi un groupe de 100 hommes occupés à préparer le terrain qui doit recevoir un immense réseau d'établissements industriels.

INCONVENIENTS

Elle doit traverser une rivière pour se rendre à son bureau et elle est réduite à faire son café sur une réchauffeuse à l'huile, qui sert également d'unique chauffe-éponge pour son bureau pré-fabriquée.

Joyce est chargée de consigner dans des dossiers les transactions et l'activité de la compagnie qui construit le premier domaine industriel de l'Amérique du Nord, sur l'île Annacis. Le projet, une fois terminé, comprendra une série d'usines qui seront louées à des industries secondaires.

La jeune secrétaire vient de Lindsay, Ontario, et elle quitte son emploi pour se rendre dans l'Ouest canadien dans le but de visiter le Canada.

Le téléphone ne sonne jamais au bureau de cette secrétaire puisqu'il n'y a pas encore d'électricité sur les lieux et que tous les appels doivent être faits par radio-téléphone.

ELLE AIME SON METIER

Joyce affirme qu'aucun arrêt sentimental ne vient s'ajouter à son emploi. Elle a beau être seule parmi tant d'hommes, cela ne change rien puisque, dit Joyce, "ils sont tous mariés".

Malgré les dures conditions dans lesquelles elle travaille, Joyce aime beaucoup son poste. "Ce n'est pas monotone", dit-elle. "Il ne se passe jamais une journée sans que quelque chose arrive".

LES PATRONS

DE LA "PATRIE"



TWO SIZES
32"-44"

PATRON No 4660 — Ces vêtements habilleront une poupée (garçon) de 32 ou 44 pouces de hauteur. Ce cadeau sera fort apprécié de tous les enfants. Employez vos retailles et faites des heureux pour le temps des fêtes.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adresses le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est. rue Sainte-Catherine, Montréal.

Pour les œuvres des Srs de L'Assomption

La vente de charité annuelle au bénéfice des œuvres des Petites Sœurs de L'Assomption, gardes-malades des pauvres à domicile aura lieu samedi, le 27 novembre, d'une heure de l'après-midi à dix heures du soir, dans les salles de l'École du Meuble, 1097, rue Berri, sous la présidence générale de Mme Alfred Thibaut. Mmes Rodolphe-A. Fortier et Emilien Dossin, présidentes conjointes du comptoir des cadeaux de Noël, seront aidées de Mmes Antoine-B. Hamelin, Paul Goulet, Mme John Nolan, Mlles Marguerite Fortier, Monique Fortier, Mme André Paquet, Mme Jacques Carrière, Mme Roméo Payne, Mlle Beatrice Desy.

Le comptoir de l'Artisanat est sous la présidence de Mme Rodolphe-A. Fortier qui recevra le concours de Mmes Richard Duckett, Florent Guérin, Lucien Marchildon, Mlles Françoise Valois, Estelle Fortier, Claire Vanier. Le comptoir des livres est sous la présidence conjointe de Mme Ernest Triat et Frances Everitt et elles recevront le concours de Mme Maurice Billard et Mlle Dominique Triat.

Mlle Jeanne Lanthier présidera le comptoir de la lingerie d'enfants et elle recevra le concours de Mmes E. Leblanc, N. Baker, Louis-G. Godbout, Marcel Proulx, de Mlles Noëlla Bessette, Pauline Doray, Béatrice Proulx, A.-N. Martel, Yvonne Proulx, la présidence générale de Mme Alfred Thibaut. Mmes Albert Dupuis et G. Joven, présidentes conjointes du comptoir des jouets, seront aidées de Mmes Laurent Jodoin, Jacques Fichet, Paul Paquette, René Hébert, Mlles Chantal Joven, Francine Brault, de Mmes Joseph Hurtibise, Claude Hurtibise, André Leman, Nathalie Clift, Mlle Martine Ranger, Mme Lowry.



Mme COLETTE PAGE-BERNIER, fille de M. et de Mme Jean-Roland Pagé, et M. JEAN GILBERT, fils de M. Arthur Gilbert, M.P., décédé, et de Mme Gilbert, dont le mariage sera célébré, dans l'intimité, le 27 novembre, à l'église Saint-Pierre-Claver.

Ce qui se passe CHEZ LES OUVRIERS

Henri Lévesque

Le Comité parlementaire des relations industrielles ne remplacera pas le CST

L'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail, vient de dissiper les doutes qui hantaient l'esprit des chefs ouvriers quant à la suppression du Conseil supérieur du travail qu'ils redoutaient à l'occasion de la formation du Comité parlementaire des relations industrielles. Le Conseil existera en même temps que le Comité.

Ce Comité parlementaire des relations ouvrières était demandé depuis longtemps par les centrales ouvrières. Mais lorsque le gouvernement provincial annonça qu'il serait bientôt créé, les chefs ouvriers devinrent méfiants et exprimèrent la crainte que le comité promis ne soit fondé que sur les cendres du Conseil supérieur du travail. Le ministre du Travail vient de chasser le nuage des craintes et d'assurer les ouvriers que le Conseil supérieur continuera son rôle d'analyste des problèmes ouvriers.

L'hon. A. Barrette a souligné la différence d'action des deux corps, le Comité et le Conseil, qui seront à la disposition des syndicats ouvriers. Le Comité parlementaire aura un réel pouvoir ouvrier au sein de la législature, puisqu'il pourra présenter des amendements aux lois ouvrières existantes ou projetées, tandis que le Conseil supérieur ne peut faire que des recommandations lorsqu'il est consulté.

Les bills concernant la législation ouvrière seront déposés devant le Comité parlementaire des relations industrielles et les syndicats pourront venir devant ce Comité faire leurs observations, lesquelles seront étudiées par les membres du comité et pourront inspirer les amendements aux articles des bills. C'est la procédure suivie par tous les autres comités parlementaires.

Nouvelles ouvrières

LA C.R.O. ENTEND LA CORPORATION DES PLOMBIERS

Le conflit né de la dernière grève des plombiers, entre la Corporation des plombiers et le local 144 de l'Union internationale des plombiers et appareilleurs à vapeur (FAT), au sujet des communistes qui feraient partie de la direction du syndicat, est présentement devant la Commission des relations ouvrières.

Au cours de la grève, la Corporation avait porté cette accusation contre quatre personnes de l'Union et, se prévalant de la loi ouvrière établie par le bill 19, avait demandé la décertification du syndicat. L'accusation cite les noms de Sam Bailey, Alex Gault, Léo Hardy et Louis Rodrigue comme étant des communistes et comme étant des

dirigeants de l'Union internationale des plombiers.

La pièce à conviction déposée devant le tribunal ouvrier était une circulaire syndicale dans laquelle il est dit que "Louis Rodrigue représente aujourd'hui les ouvriers en grève à leur comité de négociation". Rodrigue s'était présenté comme candidat aux dernières élections sous l'égide du parti ouvrier-progressiste (communiste).

En défense, Louis Rodrigue a dit qu'il n'avait pas agi comme négociateur et que la circulaire produite n'avait pas été imprimée avec le consentement des dirigeants syndicaux.

LE JUGE AUTORISE UN JOURNALISTE A NE PAS DIVULGUER SES SOURCES

M. Frank Kennedy, journaliste de Montréal, avait été appelé comme témoin à cause de certaines déclarations qu'il avait faites dans un article sur la grève des plombiers. Au cours de l'après-midi d'hier, le journaliste en question a été prié par l'avocat de la Corporation des entrepreneurs de révéler des noms de personnes.

Dans son article, le journaliste avait dit qu'il avait reçu ses renseignements d'un important représentant syndical. Il a refusé de nommer la ou les personnes qui lui auraient révélés qu'il y avait des communistes au sein de l'Union internationale des plombiers.

L'avocat voulait savoir le nom de ces personnes. "Impossible pour moi de les nommer", de dire le journaliste, "car ainsi je dévoilerais mes sources de renseignements". L'avocat protesta en niant ce droit aux journalistes. Mais la Cour, après consultation, déclara que le journaliste pouvait répondre à la question, mais n'était pas obligé de divulguer ses sources d'information.

DIRIGEANTS ET OUVRIERS DE FORD SE RENCONTRENT

TORONTO, 24. — (PCF) — Des représentants de la société Ford et des dirigeants des grévistes de l'Union des ouvriers de l'automobile (COI-CCT) se sont réunis à huis clos pour parler de la grève qui a arrêté, depuis sept semaines, la production Ford au Canada.

C'était la première fois depuis le début de la grève que les deux parties se rencontraient face à face. Il n'y a pas eu de négociations directes, mais on espère que cette rencontre mènera à de tels pourparlers.

On rapporte que la rencontre a

été organisée par une tierce partie, qui n'a aucune relation avec le ministère provincial du Travail ni avec l'administration municipale de Windsor. On prévoit de nouveaux entretiens.

Aucune déclaration n'a été faite, ni par la société, ni par le syndicat. Les représentants des usines d'Oakville et Etobicoke n'étaient pas présents.

MEMOIRE OUVRIER A LA VILLE DE GRANBY

GRANBY, 24. (PCF) — Le Conseil central des Syndicats catholiques nationaux (CCTC) a soumis, hier, un mémoire au conseil municipal de Granby dans lequel il recommande divers moyens pour parer au chômage. On remarque, parmi les mesures suggérées, le lancement d'un programme de travaux publics, l'octroi de contrats aux compagnies locales et une campagne de publicité en vue d'inciter d'autres compagnies à venir s'établir dans cette ville.

REUNION DES CHEMINOTS LE 5 JANVIER A MONTREAL

WINNIPEG, 24. (PCF) — Une conférence, réunissant les directeurs des syndicats de cheminots, aura lieu à Montréal le 5 janvier. M. T. W. Read, l'un des officiers supérieurs de l'Association internationale des mécaniciens (FAT-CMTC), a précisé que les syndicats examineront alors les recommandations relatives au différend du rail, formulées lundi par le juge Sloan.

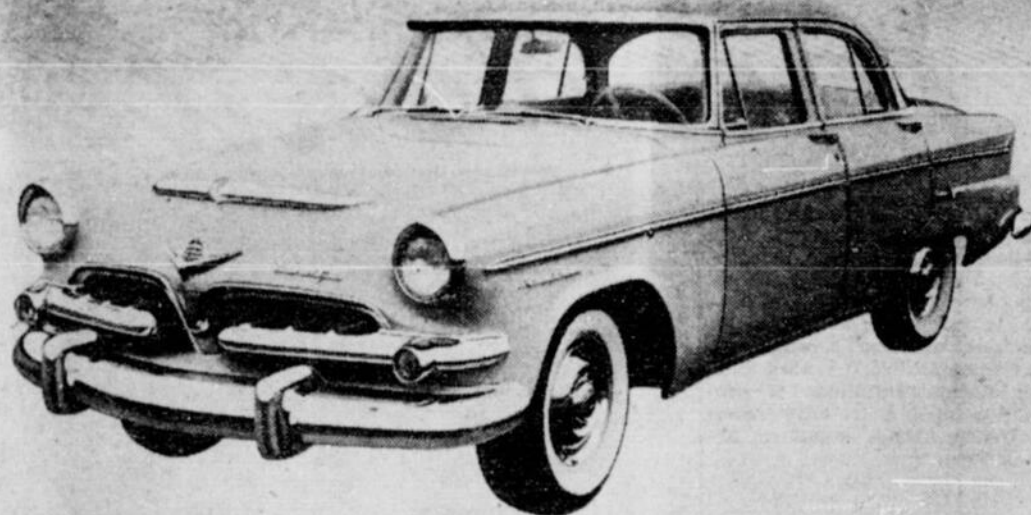
Pour attirer les clients

Une discussion animée a suivi la représentation de plusieurs pièces en un acte, hier soir, au cours d'une réunion de l'Advertising and Sales Executives Club de Montréal. Cela ne veut pas dire que le club a délaissé les affaires pour s'intéresser uniquement au théâtre. Le jeu dramatique avait pour but bien pratique de montrer que les bonnes manières téléphoniques sont un gage d'affaires prospères.

Des employés de la Compagnie de téléphone Bell ont joué les rôles des "villains" et des "héros", en illustrant d'abord la mauvaise puis la bonne façon dont une entreprise peut exprimer sa personnalité au téléphone. La manière erronée chassait les clients tandis que la personnalité agréable méritait une bonne réputation à l'entreprise.

La scène de deux des pièces était un petit magasin à rayons. Ces sketches ont montré un commis prenant la commande d'un client d'abord d'une façon négative et inefficace, puis de la façon correcte. Deux pièces ont illustré de bons et de mauvais contacts téléphoniques entre un homme tentant d'atteindre un vendeur absent, et un commis. D'autres actes ont fait voir la mauvaise et la bonne façon dont une secrétaire peut s'occuper des appels d'arrivée, et les deux manières de recevoir les plaintes d'un client par téléphone. La dernière pièce a montré que les employés de la Compagnie de téléphone Bell utilisent le téléphone pour vendre les annonces de l'annuaire classifié.

"En utilisant correctement le téléphone, on accroît sa valeur, surtout dans le monde des affaires, où les mauvaises habitudes téléphoniques sont une perte réelle", a déclaré M. Charles de Lotbinière-Harwood, gérant de la compagnie



UNE GRILLE BASSE, massive et divisée et le pare-brise enveloppant "New Horizon" de la Société Chrysler sont les deux caractéristiques saillantes du nouvel agencement "Forward Look" sur la Dodge Crusader, Regent et Mayfair 1955. Ces trois séries présentent un accroissement de puissance par l'amélioration du moteur PowerFlow 6-cylindres et la série Mayfair (dont vous voyez l'illustration du sedan 4-portières) offre, elle aussi, le moteur complètement nouveau Hy-Fire V-8, développant 157 CV.

Bell à Montréal, qui a expliqué le but de ces dramatisations. Il a donné aux hommes d'affaires et à leurs employés des suggestions destinées à faire produire le maximum de rendement au téléphone.

"Répondez promptement", a-t-il conseillé. "Faites-vous connaître. Les premiers mots que devrait entendre la personne qui appelle sont votre nom, et non des bribes de conversation entre vous et une autre personne." Le gérant a également suggéré à ses auditeurs de fournir à la personne qui appelle une attention entière et d'avoir un crayon et un carnet à portée de la main, pour prendre des notes. Il importe encore de vérifier les détails de la demande ou de la commande du client, et de le laisser raccrocher le premier.

"Quand vous devez quitter l'appareil, excusez-vous toujours et expliquez ce que vous avez l'intention de faire", a déclaré M. Harwood. "Si vous prévoyez vous absenter plus de 60 secondes, demandez à la personne qui appelle si elle préfère attendre ou se faire rappeler. Pendant la conversation téléphonique, vous représentez votre compagnie, mais quand l'appel est terminé vous devenez le représentant du client, et

il vous appartient de vous assurer que les mesures nécessaires seront prises pour qu'il obtienne satisfaction conformément à l'engagement que vous avez pris envers lui."

Après la présentation du film "La courtoisie au téléphone" par M. W. D. Carnie, du service des relations extérieures à la compagnie Bell, M. George D. Thomson, gérant des ventes à la compagnie Robert Simpson Limitée, de Montréal, a traité du téléphone comme facteur de vente. M. R.-S. White, président du club, a présidé la réunion.

Décès de Mme R.-Jean Fouré

Mme Raoul-Jean Fouré, née Mount (Marguerite), est décédée lundi à l'hôpital Notre-Dame.

Outre son époux, la défunte laisse son fils, Claude; sa mère, Mme W.-E. Mount; ses frères, MM. Philippe, William et Edmond Mount; sa sœur, Mme Robert Bracht (Virginie).

Les funérailles ont eu lieu ce matin, à la cathédrale St-Jacques, et l'inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.



POLICIERS HONORES. — Cinq constables de la police de Montréal ont été félicités par les membres de l'association des hommes d'affaires Frontenac pour le magnifique travail qu'ils accomplissent aux intersections des rues à la sortie des élèves de cinq écoles du district Sainte-Marie. Le lieutenant Roméo Jarry, du poste de police No 13, à droite, reçoit les félicitations de l'association au nom de ses hommes. Le président de l'association, M. Paul Bertrand, lui serre la main. Les policiers honorés sont les constables Noël Gohier, Léo Cousineau, Oscar Vertefeuille, Georges Harvey et Paul Masney. Il n'y a pas eu d'accident aux abords des écoles de ce district depuis de nombreuses années.



(Photo Jacques Doyon—La Patrie)

CONCOURS DE STATUAIRE MARIALE — Le concours de statuaire mariale dont les œuvres sont exposées à l'école Normale Jacques-Cartier a mérité la somme de \$800 au sculpteur J.-P. Boivin. Voici les trois œuvres primées: de g. à d., la Madone de M. J.-P. Boivin, gagnant du prix unique; 2 — 1ère mention Bela Zoltivany et 2e mention Gilbert Pillion.

La Cité de Verdun prévoit un surplus de \$1,426.77

Le budget 1955 de la ville de Verdun a été adopté hier soir sans que le conseil municipal n'augmente les taxes déjà existantes ou en impose de nouvelles.

Siégeant sous la présidence de S. H. le maire, M. Edward Wilson, les échevins R. Jeanneau, H. L. Polier, Gérard Cool, P. E. Joannette, Geo. O'Reilly, T. A. B. Wilcox et J. A. Soulière ont en effet voté à l'unanimité un budget dont les revenus estimés s'élèvent à \$4,119,598.24, les dépenses estimées à \$4,118,171.47, ce qui laisse prévoir un surplus de \$1,426.77.

Le conseil anticipe un tel surplus malgré qu'il ait accordé une augmentation annuelle de \$150 à tous les policiers et pompiers pour l'année 1955, augmentation représentant une dépense additionnelle totale de plus de \$20,000, et malgré que "l'assistance municipale" concernant l'hospitalisation d'indigents, d'orphelins et de vieillards, et autre aide accordée aux indigents se chiffre par plus de \$200,000, soit une augmentation de \$30,000, comparativement à l'année en cours.

Les taux en vigueur cette année — 1954 — resteront les mêmes, soit: taxe générale et spéciale, \$1.35 par \$100 d'évaluation; taxe d'eau, 8 p. 100 de l'évaluation locative; taxe d'affaires, 11 p. 100 de l'évaluation locative.

Les revenus estimés à \$4,119,598.24 pour 1955 se répartissent comme suit (ceux de l'année en cours, 1954, sont entre parenthèses): taxes générales et spéciales, \$977,418.15 (\$960,050.76); enlèvement de la neige, \$33,035.40 (\$32,831.20); améliorations locales, \$129,718.86 (\$129,718.04); taxes scolaires, \$890,725.83 (\$872,587.13); taxe d'eau, \$720.00 (\$710,000); taxe d'affaires, \$167,000 (\$165,000); Auditorium, \$90,000 (\$92,500); Natatorium, \$34,000 (\$28,265); intérêt sur arriérages de taxes \$10,000 (\$10,000); taxe d'amusement, \$90,000 (\$90,000); permis de construction \$700 (\$700); permis de licences, \$59,000 (\$57,000); loyers et revenus divers, \$50,000 (\$52,500); Cour municipale, \$23,000 (\$23,000); et taxe de vente, \$845,000 (\$845,773.77).

Quant aux dépenses prévues au montant total de \$4,118,171.47, elles sont réparties ainsi (celles de l'année en cours sont entre parenthèses): service de la dette, \$649,118.90 (\$639,543.81); taxe d'amusement, \$62,860 (\$64,360); bureau des estimateurs, \$22,650 (\$21,300); hôtel de ville, \$8,850 (\$9,200); contingences, \$179,100 (\$182,500); greffier, \$15,600 (\$17,225); département des finances, \$67,464 (\$68,000); Cour municipale, \$14,450 (\$14,500); Bibliothèque juvénile municipale, \$25,750 (\$26,900); Auditorium, \$90,154.56

(\$89,956.18); Natatorium, \$34,139.57 (\$34,510.79); inspection des aliments, \$12,370 (\$12,650); santé et hygiène, \$75,033 (\$74,450); assistance municipale, \$202,050 (\$173,350); parcs, \$53,409 (\$57,509); terrains de jeux, \$50,800 (\$50,300); vespasiennes, \$43,300 (\$42,780); patinoires, \$42,700 (\$35,500); service de l'électricité, \$79,733.97 (\$76,916.66); travaux publics, \$299,650 (\$302,700); aqueduc, \$278,162.64 (\$270,636.70); service de la police, \$313,100 (\$307,923); service des incendies, \$284,300 (\$270,800); service de la voirie, \$322,700 (\$353,700); taxes scolaires, \$890,725.83 (\$872,587.13).

Le conseil a été d'autre part saisi de rapports soumis par M. J.-R. French, gérant général et directeur du service des finances, relativement aux négociations poursuivies avec la Fraternité des policiers de Verdun et le local 984 de l'Association internationale des pompiers au sujet des changements demandés par ces deux groupements appelés à conclure avec les autorités municipales des ententes collectives de travail pour les années 1955 et 1956.

Tel que prévu dans le budget voté quelques minutes plus tôt, le conseil a résolu d'accorder une hausse de salaire de \$150 par année à chaque policier ou pompier.

Dans le cas des policiers, la ville consent aussi à incorporer le boni de vie chère au salaire à compter du 1er janvier prochain, boni basé sur l'indice du coût de la vie publié au début du mois en question.

Le conseil a toutefois refusé de payer la prime d'assurance-hospitalisation et de reconnaître la semaine de 40 heures. Mais il a décidé de maintenir les "bénéfices en maladie" actuels, soit 12 jours par année.

Quant aux pompiers, la ville accepte également d'incorporer le boni de vie chère au salaire, de la même façon que dans le cas de policiers. Elle refuse également de payer la prime d'assurance-hospitalisation.

Relativement au temps supplémentaire, le conseil a ratifié le taux déjà existant à \$1.50 l'heure et il a accepté de payer le minimum de deux heures advenant une deuxième alarme. La ville n'a pas consenti à donner deux dimanches de congé par année pour remplacer les fêtes légales, mais elle a alloué 6 jours par année pour remplacer un confrère et elle accepte de mettre à leur retraite les employés du service à l'âge de 65 ans.

historique" chargé de promesses pour l'humanité.

M. Lodge et les représentants des six autres pays qui avaient présenté la résolution—Canada, Grande-Bretagne, France, Australie, Afrique du Sud et Belgique—ont été visiblement soulagés quand M. Arkady Sobolev, délégué soviétique, a levé la main avec les autres pour approuver l'ensemble de la résolution, bien que la commission ait rejeté quelques minutes plus tôt deux tentatives soviétiques d'amendement.

La résolution va maintenant devant l'Assemblée où on prévoit qu'elle sera approuvée sous peu.

Le délégué de l'Inde, M. V. K. Krishna Menon, qui avait retardé un vote la semaine dernière en présentant un amendement, n'a pas demandé hier un vote sur ces amendements. Il a salué comme "une grande idée" la résolution des sept puissances.



HONNEUR A NOS SAPEURS MORTS AU DEVOIR. — Le directeur Raymond Paré, de la brigade des Incendies, est ici photographié au moment où il dévoile une plaque commémorative en l'honneur des 76 membres de la brigade qui depuis 1867, ont sacrifié leur vie au devoir dans la métropole. Cette cérémonie s'est déroulée aux quartiers-généraux des pompiers auxiliaires de Montréal, caserne No 26. Le président de cet organisme, M. W.-H. Wragg, accompagne le directeur Paré. Le R.P. Dollard Morin, O.P., aumônier de la brigade, a béni la plaque avant son dévoilement.

Le conseil en face de problèmes légaux

Deux problèmes légaux se posaient, ce matin, à l'hôtel de ville, relativement à la séance du conseil de cet après-midi, alors que les "99" se réuniront pour choisir les six d'entre eux qui constitueront avec le maire, le futur comité exécutif.

On se demande: A) S'il est contraire à l'esprit de la charte de choisir les membres de l'exécutif, deux par deux, au lieu de les élire individuellement.

B) En cas d'égalité des voix, si le maire aurait le droit de vote pour briser l'égalité.

Par le passé, depuis 1940, les conseillers des diverses catégories ont généralement choisi ensemble leurs deux délégués au comité exécutif, mais certains conseillers prétendent que cette situation est entachée de complexité, vu qu'un membre du conseil peut être en faveur d'un des candidats et ne pas approuver celui qui est présenté avec lui.

D'après les renseignements obtenus à l'hôtel de ville, ce matin, il serait du ressort du maire, S. H. Me Jean Drapeau, de trancher la question et de décider si le conseil de ville peut procéder comme par le passé ou si les conseillers de chaque catégorie doivent choisir leurs deux représentants l'un après l'autre et non les deux ensemble.

EN CAS D'EGALITE DES VOIX
On se demande également ce qu'il adviendrait s'il y avait égalité des voix, lors d'un vote sur l'élection d'un candidat à l'exécutif.

La charte dit bien que le maire a un droit de vote prépondérant quand il y a égalité des voix, au conseil, mais, en ce qui concerne l'élection des membres de l'exécutif, la charte dit tout simplement que les conseillers de chaque catégorie élisent leurs deux représentants sur le comité exécutif, sans qu'il y ait rien de prévu en cas d'égalité des voix.

Chaque catégorie compte trente-trois conseillers, mais il peut fort bien arriver qu'il y ait des absences et qu'on ait des votes où les voix seraient également partagées.

Certains conseillers sont d'opinion que dans ce cas, l'esprit de la charte serait que le maire ait le droit de briser l'égalité, tout comme il l'a en séance régulière du Conseil.

Treize personnes mises à l'amende

Les 14 personnes arrêtées aux petites heures, ce matin, dans une maison de jeu située à 8050, boulevard Pie IX, à Ville Saint-Michel, ont comparu devant le juge Maréchal Nantel.

Le présumé ténancier, M. Joe. Fisher, 52 ans, 164 ouest, rue Dorchester, a nié sa culpabilité. Il a pu reprendre sa liberté provisoire sur un dépôt de \$500. Les 13 autres personnes trouvées sur les lieux étaient accusées d'avoir participé au jeu illégal. Elles ont reconnu leur culpabilité et furent condamnées à une amende de \$50 et aux frais ou, à défaut à un mois de prison.

Le raid avait été exécuté par la police provinciale.

Nouveau service d'identification américain à Dorval

Le ministère américain de l'Immigration a inauguré, hier, un nouveau service d'identification à l'aéroport de Dorval pour les voyageurs qui se rendent aux Etats-Unis. Les compagnies aériennes que ce service affecte ont accueilli avec plaisir cette nouvelle initiative du gouvernement américain. Le nouveau service permettra aux voyageurs par avion de s'identifier à Montréal. Leur bagage sera toutefois inspecté au port d'arrivée aux Etats-Unis.

SAXBY CORNERS, 24. (PCF) — Un enfant de 7 ans, Jean Boudreau, a été tué, hier lorsqu'il a été heurté par une voiture non loin de la demeure de ses parents. Saxby Corners est situé près de Granby.

Funérailles de Mme J.-A. Jarry

Les funérailles de Mme J.-A. Jarry, née Jeanne Dion et épouse du docteur J.-A. Jarry, ont eu lieu ce matin en l'église Notre-Dame du Rosaire, à l'angle des rues St-Hubert et Villeray.

A l'arrivée à l'église, M. l'abbé Siméon Charron, curé de la paroisse, a fait la levée du corps. Il a ensuite chanté le service funèbre, assisté de MM. les abbés Armand Courtemanche, curé de St-Jean-Gualbert, à Laval-sur-le-Lac, et Jean Vermette, vicaire à Notre-Dame du Rosaire. Assistaient dans le sanctuaire le R. P. Léon Boismenu, S.S.S., et les abbés J.-O. Maurice, ancien curé, Jean Côté, vicaire à Saint-Jean-Gualbert, et L. Cossette, vicaire à Notre-Dame du Rosaire. M. Roland Beaupré a dirigé la chorale, qui a exécuté une messe de Rossini. M. J.-J. Mandeville a touché l'orgue.

M. le docteur J.-A. Jarry, époux de la défunte, et le docteur Roméo Grondin, son gendre, conduisaient le deuil. Il y avait aussi MM. Ligouri Dion, son frère; Henri et Charles-Edouard Jarry, ses beaux-frères; Maurice, François et Gérard Jarry, ses neveux; le docteur Yvon Dion, André Dion, Paul L'Africain et L. Lefebvre, autres neveux.

Dans le cortège précédé de six landaus de fleurs, on remarquait MM. les docteurs Donatien Marion, Jean-Baptiste Prince, A.-R. Cholette, Zénon Lesage, Albert Couturier, Paul Manseau, G. Leclerc, Roland Lapointe, Rémi Archambault, Emile Simard, Omer Manseau, F. Hébert, Roméo et Adrien Plouffe, J.-H. Jasmin, Etienne Lamoureux, Albert Surprenant, G. Poupart, Jean Marion, J. A. Corrigan, P. H. Laverne, J. E. Marion, J. C. Blais, D. Cudahy, E. Autote, Jean-Jacques Laurier, René Leroux, René Archambault.

MM. Ubald Boyer, président de l'Institut Bruchési, René Guénette, secrétaire adjoint à la Commission des écoles catholiques de Montréal, Louis-Philippe Lussier, de la Commission également, Roland et Guy Bigras, Daniel de Yturralde, P.-H. Desrosiers; les avocats John Bumbray, René Durand; le docteur Philippe Landry; M. J. H. Lanciault, conseiller municipal; MM. P. Tanguay, J. Lonergan, P. B. Décarie, Pierre Jarry, Albert de Repentigny, Fabien Côté, Albert Chamberland, Emile Lebeau, Marcel D'Amours, Albert Rolland, Fred Lambert, J. O. Taillefer, J. R. Lavoie, Maurice Germain, Roger Savard, Arsène Gagné, Albert Drouin, Oswald Gohier, L. G. Drolet, J. A. Desautels, Napoléon Bastien, J. A. Hétu, Roch Germain, Henri Rochon, Henri Malbouef, Napoléon Fournier, A. Valiquette, J. D. Charland, L. Langevin et une foule d'autres.

Le cortège se reforma, après le service funèbre, pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Requête que l'hon. M. Marler étudiera

(PCF) — Le ministre des Transports, M. Marler, a déclaré hier qu'une des premières questions qu'il examinera à son retour à Ottawa sera une requête des lignes aériennes du Pacifique-Canadien demandant la permission d'établir une route aérienne trans-polaire.

M. Marler est revenu à Montréal après avoir fait le voyage de Winnipeg à Copenhague à titre de passager dans un avion de la ligne scandinave qui inaugurerait la route trans-polaire. L'appareil était parti de Los Angeles et il avait fait escale à Winnipeg.

Le ministre a déclaré que l'envolée, qui a duré 18 heures, a été "fatigante, mais pas plus que toute traversée aérienne de l'Atlantique."

Au sujet de la demande du Pacifique-Canadien, M. Marler a déclaré:

"Il est difficile de prévoir le nombre de voyageurs canadiens qui feraient le trajet, et de savoir d'avance dans quelle mesure la circulation se ferait par cette route plutôt que par les routes actuelles."

M. Marler a ajouté qu'actuellement toutes les lignes qui fonctionnent au Canada se servent des installations d'Air-Canada.

"Virage Dangereux" gardé à l'affiche

Devant le succès retentissant remporté avec ce spectacle qui marqua l'ouverture de la saison du Théâtre-Club, Monique Lepage et Jacques Létourneau ont décidé de conserver "Virage Dangereux" à l'affiche pour une cinquième semaine consécutive au D'Arcy McGee, 220 ouest, ave des Pins.

Les amateurs de théâtre qui n'ont pu encore se rendre à la charmante petite salle de l'Avenue des Pins pour y applaudir l'oeuvre de Priestley, dont le nom est en quelque sorte synonyme de succès, auront donc la chance de se reprendre. "Virage Dangereux" a été unanimement loué par la critique montréalaise tant pour les qualités de la pièce elle-même que pour la présentation qu'en a fait le Théâtre-Club. Après avoir triomphé à Londres, à Paris et à New-York, "Virage Dangereux" aura connu une éclatante carrière à Montréal.

"Virage Dangereux" sera, par conséquent, de nouveau présenté aujourd'hui et samedi prochain, les 24 et 27 novembre. La distribution comprend les noms de Yvette Brind'Amour, François Lavigne, Rose Rey-Duzil, Monique Lepage, Gilles Pelletier, Françoise Faucher et Jacques Létourneau.

A partir du 1er décembre, le Théâtre-Club remettra à l'affiche, pour une série limitée de cinq représentations, son grand succès de rire de la saison dernière, la très amusante comédie de Henri Troyat, "Sebastien". La distribution de "Sebastien" sera la même qui a assuré le succès de la pièce au mois d'avril dernier et qui réunissait dans les principaux rôles Georges Groulx, Jean-Claude Deret, Rose Rey Duzil, Maude D'Arcy et Béatrice Picard.



AU PALACE — Robert Wagner et Jean Peters dans une scène du film "Broken Lance" au cinéma Palace.

À l'affiche

A L'ALOUETTE

A partir de vendredi prochain, les spectateurs du cinéma Alouette auront l'occasion d'assister à un double spectacle d'un choix exceptionnel. En effet, "Le Livre de la Jungle" que nous verrons en tête d'affiche, n'est autre que la réalisation à l'écran de l'oeuvre de Rudyard Kipling, extraordinaire récit de la vie dans la jungle. Mettant en vedette Sabu avec Joseph Calleia, John Qualen, Frank Puglia, Rosemary De Camp, Patricia O'Rourke et Ralph Bird, "Le Livre de la Jungle" est une présentation d'Alexandre Korda, que Zoltan Korda mit en scène en superbe Technicolor.

\$2.000.000 ont été dépensés pour réaliser cette superbe production dont la préparation dura deux années. "Le Livre de la Jungle" offre aux spectateurs en dehors de tant de nombreuses aventures de la vie de la jungle où le tigre et la panthère disputent la première place aux lions, une histoire d'amour entre Sabu et Patricia O'Rourke qui vient souligner encore une fois les qualités de ces deux grands interprètes.

Au même programme avec "Le Livre de la Jungle", le cinéma Alouette présentera aussi "Ultimatum", un film mettant en vedette Barry Jones, Olive Sloane et André Morel, et dont la tension d'un bout à l'autre n'a pas de pareil dans les annales des films européens.

"Ultimatum" est le récit de la vie d'un grand savant en recherches atomiques et nucléaires qui réalise que ses inventions atomiques sont mises au service de fabricants d'armes et munitions devant ser-

vir à faire la guerre. Devant cette constatation il se cache avec une bombe atomique et envoie un "ultimatum" au gouvernement anglais qu'il invite à faire cesser la fabrication des armements sans quoi il fera sauter le Parlement et une partie de la ville de Londres.

La tension bat son plein à la fin de cette production dont rien n'a été négligé pour en faire un chef-d'oeuvre.

Fernando Germani à Notre-Dame

Le célèbre virtuose de l'orgue, Fernando Germani, premier organiste du Vatican, que l'on entendra dans un grand concert public à l'église Notre-Dame, le vendredi soir, 10 décembre prochain, est un Romain dans la grande tradition. En fait, il occupe l'un des postes les plus convoités, celui de Titulaire de St-Pierre de Rome. Il vit lui-même dans la Ville Eternelle, habitant sur l'Aventin, l'une des sept collines de Rome. Il a fait ses études musicales au Conservatoire de Rome, à l'Académie Sainte-Cécile ainsi qu'à l'Institut Pontifical de Musique. Ses professeurs furent tous des Romains de naissance ou par adoption, tels le célèbre compositeur Ottorino Respighi, auteur des "Fontaines de Rome" et des "Pins de Rome" ainsi que Raffaele Manari, pour l'orgue et le chant grégorien.

Malgré ses fréquentes tournées de concerts en Europe, en Australie et sur le continent américain, Germani a fixé sa résidence à Rome, sauf pour deux ans, alors qu'il était attaché à l'Institut Curtis, de Philadelphie.

Pour la première fois dans l'histoire de Rome, Germani présentait, il y a quelques années, des cycles complets d'oeuvres de Bach, Franck et Reger. Ces récitals furent donnés à l'église Saint-Ignace de Rome avec la permission spéciale de Sa Sainteté le Pape Pie XII et prirent l'ampleur de festivals internationaux. En 1948, Germani fut décoré de la Croix de Saint-Sylvestre et fut nommé, par le Pape lui-même, organiste attitré de Saint-Pierre de Rome. Il devenait ainsi, à 300 ans d'intervalle, le successeur de Frescobaldi, qui occupa le même poste. A son récital du 10 décembre, à Notre-Dame, Germani jouera des oeuvres de Bach, Mozart, Sowerby, Roger Ducasse et Durufle.

Le chœur des madrigaux à McGill ce soir

"Nous n'étions venus au Canada que pour le visiter. C'était mon ambition de petite fille. Mais nous avons tellement aimé le Canada que nous ne l'avons pas quitté depuis, et depuis le mois de juin dernier je suis devenue citoyenne canadienne." C'est ainsi que s'exprimait tout récemment Mme Ria Lenssens.

C'est en 1948 que Mme Lenssens

MUSIQUE CINÉMA

Théâtre

TÉLÉVISION

Les rumeurs de la ville

SAINTE CECILE, NOTRE PATRONNE. — C'était, avant-hier, la fête de la patronne des musiciens. La Société "Pro Arte" de Trois-Rivières y a pensé en invitant le pianiste Bernard Pinsonneault et son épouse Michèle Bonhomme, soprano, à donner un récital conjoint au séminaire. Les deux sont actuellement en tournée en Amérique. Tous deux ont achevé leurs études musicales à Londres, où, récemment, lors d'un retentissant concert au Royal Festival Hall, ils ont été longuement applaudis par l'élite des musiciens londoniens. Bernard Pinsonneault, pour sa part, a eu, en plus, l'avantage d'être l'élève privé et unique de Nicolas Medtner, durant les deux dernières années de ce grand maître. A Trois-Rivières, M. Pinsonneault a joué quelques pièces de Medtner et de Chopin, tandis que Michèle Bonhomme chanta des mélodies de Caccini et Pauré, ainsi que des lieder de Schubert, Brahms et Medtner.

DIVERS. — "Jules César" et "Le Marchand de Venise" seront les deux principales productions du festival shakespearien de Stratford, Ontario, l'an prochain, annonce la P.C.; on sait quel succès ce festival théâtral a obtenu l'an dernier. — L'organiste Fernando Germani, premier organiste du Vatican, se fera entendre en récital le 10 décembre prochain, en l'église Notre-Dame. — La Boutique, située au 21 de la rue de Buade expose à compter d'aujourd'hui des céramiques de Wilfrid Roberge.

DICTÉE MUSICALE. — La dictée musicale a pour but d'apprendre aux élèves à transcrire correctement une mélodie quelconque, exécutée sur un instrument ou soit en chantant. On nomme ainsi, l'art de savoir noter un morceau de musique qu'on entend, qu'on se souvient d'avoir entendu, ou encore, que l'on compose de ses propres idées. Il ne suffit pas, de savoir lire ou écrire la musique, il faut savoir bien l'entendre pour mieux la comprendre. C'est ce but que l'on peut atteindre par des exercices oraux, où seul, le sens auditif est en action, l'élève analyse plus facilement la sensation sonore sans être distrait par des préoccupations d'écriture. La dictée orale est un excellent exercice d'entraînement de la mémoire: elle prépare à la dictée écrite, l'élève trouve la dictée écrite plus facile. C'est un excellent complément à l'étude du solfège. Ces deux éléments dont la fusion constitue la dictée musicale: le son et le rythme. C'est aussi un exercice d'assouplissement qui n'a rien de désagréable. Il est bon de l'observer avec attention, car on n'aura jamais à regretter les heures consacrées à l'étude de la dictée musicale, en plus de la théorie et du solfège. C'est encore la meilleure base, et la plus solide de toute instruction musicale.

POUR LA JEUNESSE. — Le concert pour la jeunesse à l'antenne de CBFT le samedi matin est en voie de devenir le programme sérieux No 1 des jeunes. Samedi dernier, le pianiste Jean Dansereau y a donné un récital-causerie sur Chopin. M. Dansereau est depuis longtemps un spécialiste des récitals-causeries. Ses notes sur Chopin sont notamment très complètes et c'est un compositeur qu'il a étudié toute sa vie et qu'il interprète fort bien. Samedi prochain, le Concert pour la jeunesse sera transmis directement de l'Auditorium du collège Saint-Laurent et le violoniste Arthur LeBlanc y jouera et commentera des oeuvres. Bravo pour les organisateurs de ce programme. — Le programme Fantaisies Canadiennes à 7 h. 30 le dimanche soir à CBFT est aussi un programme de choix et de bon ton. Yvette Brind'Amour y agissait hier soir, comme commentatrice compétente et au cours de cette heure choisie, on a pu entendre des oeuvres d'Auguste Descarries exécutés par un de ses plus brillants élèves, Samuel Levitan. — La qualité des programmes de TV s'est donc améliorée de beaucoup ces derniers mois, la variété aussi, tant mieux.

VERGOR

quittait la Belgique, son pays natal, pour devenir professeur au Conservatoire de Musique de l'université McGill. Comme on l'a vu annoncé, le Conservatoire de McGill célèbre actuellement le 50ème anniversaire de sa fondation, par un Festival de Musique, et c'est à Mme Lenssens qu'incombera la tâche de diriger les chœurs de madrigaux qui feront l'objet du cinquième concert de ce festival, concert qui aura lieu au Moyse Hall de l'université McGill, ce soir, 24 novembre.

Le programme de ce récital se composera de musique anglaise des 16e et 17e siècles, pour violes, voix et virginales.

Mme Lenssens qui naquit à Anvers, Belgique, étudia la musique au Conservatoire Royal de Bruxelles. Elle devint professeur de chant par la suite et elle participa à des concerts sous la direction de Désiré Defauw et Ingelbert. Depuis quelle demeure au Canada, elle a chanté à la radio et a donné plusieurs concerts.



AU LOEW'S — Danny Kaye et Bing Crosby, dans une scène de "White Christmas" au cinéma Loew's des vendredi.

3e semaine **PALACE**
"THE EGYPTIAN"
en couleur
Jean SIMMONS — Victor MATURE

PRINCESS A l'affiche
"THREE HOURS TO KILL"
couleur par technicolor
Dana ANDREWS — Donna REED

A l'affiche **ORPHEUM**
"THE ROCKET MAN"
aussi
"THE QUEEN OF SHEBA"

LOEW'S 2e semaine
"GARDEN OF EVIL"
en technicolor
Gary COOPER — Susan HAYWARD

A l'affiche **CAPITOL**
"BETRAYED"
en couleur
Clark GABLE — Lana TURNER

ALOUETTE A l'affiche
"LA COURONNE NOIRE"
aussi
"DANS LA GUEULE DU LOUP"

sur grand écran **SAINT-DENIS**
"L'ANGE DU PÊCHE"
aussi
"RUE DE L'ESTRAPADE"

CINÉMA DE PARIS
et
BIJOU
2e SEMAINE
Le film qui défie toute comparaison

LE DROIT DE NAITRE

L'horaire du film

Ces cotes nous sont fournies par le Centre catholique du Cinéma de Montréal.

LOEW'S — "The Garden of Evil": 10.10, 12.30, 2.45, 5.05, 7.25, 9.45.
(Pour adultes)

PALACE — "The Egyptian": 10.25, 1.05, 3.45, 6.25, 9.05.
(Pour adultes)

CAPITOL — "Betrayed": 10.15, 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30.
(Pour adultes)

PRINCESS — "Three Hours to Kill": 10.55, 1.05, 3.20, 5.35, 7.45, 10.00.
(Pour adultes)

ORPHEUM — "Rocket Man": 12.00, 2.30, 6.40, 10.00. (Pour tous). "Queen of Sheba": 10.00, 1.20, 4.40, 8.00.
(Pour adultes)

ALOUETTE — "La Couronne Noire": 11.40, 2.55, 6.10, 9.25. (Pour adultes avec réserves). "Dans la Gueule du Loup": 10.10, 1.25, 4.40, 7.55.
(Pour adultes)

PARIS — "Le Droit de Naitre": 11.22, 1.48, 4.14, 6.40, 9.06. BIJOU — 11.30, 2.14, 4.38, 7.02, 9.26.
(Pour adultes)

ST-DENIS — "L'Ange du Pêche": 12.05, 3.32, 6.39, 10.06. (Pour adultes avec réserves). "Rue de l'Estrapade": 1.32, 4.59, 8.26.
(Pour adultes)

SCALA et CANADIEN — "Océan en feu": 12.15, 3.17, 6.34, 9.51. (Pour adultes). "Mademoiselle Nitouche": 1.30, 4.23, 7.18, 10.12.
(Pour adultes)

Journée du Québec à New-York

NEW-YORK. (P.C.f.) — Des chanteurs de folklore canadien-français et des visiteurs du Québec se sont rassemblés au Madison Square Garden lundi soir à l'occasion de la journée de la province de Québec au festival international des sports d'hiver.

Au cours d'une heure de numéros musicaux et de spectacle sur glace, les chanteurs du carnaval d'hiver ont interprété "Alouette" et d'autres chants populaires de folklore. Ces chanteurs sont à l'affiche tous les jours durant le festival de neuf jours, qui a commencé samedi dernier, mais c'était hier la journée spéciale du Québec.

Chaque jour on honore un pays ou une région différente, selon la conception internationale des organisateurs.

Parmi les membres de la délégation du Québec, tous de Ste-Agathe, on remarque M. A. Ratelle, M.N., et Mme Roland Lachapelle, M. et Mme Gaston Piché, M. et Mme Léo Lortie et Pauline Boyer.

Les chanteurs ont participé à plusieurs spectacles de la radio et de la télévision depuis leur arrivée de Montréal vendredi dernier. M. Georges Léveillé, directeur de l'Office du tourisme et de publicité de la province de Québec, transmet aussi les souhaits de la population québécoise à ses voisins américains par le truchement de la radio et de la télévision depuis quelques jours.

Le pavillon de la province à l'exposition est très populaire. Bien que les stands mettent en valeur la position avantageuse du Québec dans les sports d'hiver, on y représente aussi la province comme l'endroit idéal pour les sportifs et les vacanciers à l'année longue.

Parmi les visiteurs distingués à l'exposition hier on remarque M. Jean Lafrenière, maire de Ste-Agathe des Monts.

Les stands du Québec ont été montés sous la surveillance de M. Arthur-J. Lalemand, publiciste de la province.

*L'épanouissement...

(Suite de la page 10)

précieusement sur le rayonnement de la vie personnelle humaine, je crois à l'autonomie des maîtres, à l'autonomie des collégiés, je crois aux cultures variées: scientifiques, humanistes, je crois à la nécessité de coordonner nos institutions d'enseignement selon un pluralisme qui évite la centralisation de la direction et l'uniformisation des études.

CONCLUSION

Si l'on revient à la conception de Newman comme quoi il n'y a que l'influence personnelle du maître qui marque la vie profonde de l'élève, je pense de conclure le distingué conférencier, que tous ces graves problèmes seront résolus non pas par des bouleversements de structure, mais en infusant un esprit nouveau à chaque secteur et par, essentiellement, une réforme vraie des éducateurs eux-mêmes afin qu'ils puissent réaliser, dans toute sa plénitude, leur vocation de maître, avec générosité et intégrité. Alors la culture sera vraiment cet épanouissement total de la personne totale.

Causeries de Mlle Germaine Bernier

A l'occasion de la publication par la maison Beauchemin de ses souvenirs de voyage en Europe: "Impressions de France et d'Italie", la rédactrice de la Page Féminine du "Devoir", Mlle Germaine Bernier est l'invitée d'honneur et la conférencière en fin de semaine prochaine à Grand'Mère et à Shawinigan, à des réceptions organisées sous les auspices d'organismes féminins comme la Librairie Thérèse et L'Echo Féminin.

A Grand'Mère, le thé-causerie aura lieu à l'hôtel Saint-Maurice et Mme Huguette Oigny, artiste invitée pour la même occasion, dira des poèmes de Germaine Bernier.

Pour tous renseignements s'adresser à Mlle Thérèse Garon, Grand-Mère.



AU FORUM — Une scène de Songe d'une Nuit d'été de Shakespeare qui sera présenté les 17 et 18 décembre à l'Amphithéâtre du Forum. Cette grandiose production qui groupe un corps de ballet complet et un orchestre symphonique de 60 musiciens, met en vedette l'exquise ballerine, Moira Shearer et la célèbre troupe du Old Vic Theatre de Londres.

Aviateur canadien remis en liberté

OTTAWA, 24 — (P.C.f.) — Un as de l'aviation canadienne sera remis en liberté le 5 décembre prochain à la frontière de Hong-Kong, après deux années d'emprisonnement dans un camp communiste.

Il s'agit du chef d'escadrille A. R. MacKenzie, D.F.C.

Agé de 34 ans, MacKenzie est l'un des 21 pilotes canadiens qui ont servi dans l'aviation américaine au cours de la guerre de Corée.

Il s'était signalé au cours de la dernière guerre mondiale en abattant huit avions ennemis, en plus de participer à la destruction d'un autre appareil.

MacKenzie avait été fait prisonnier le 5 décembre 1952, alors que son appareil a été descendu par les communistes, six semaines après son arrivée sur le théâtre de la guerre de Corée.

La délégation canadienne à la conférence de Genève avait approché les autorités chinoises au sujet du sort subi par MacKenzie, lors de l'armistice coréen, en juin.

Un porte-parole des autorités chinoises avait alors révélé que MacKenzie était sain et sauf et qu'il serait remis en liberté plus tard.

Son épouse a reçu depuis plusieurs lettres de lui dans lesquelles il affirme qu'on le traite bien.

S'inquiétant du fait que MacKenzie n'avait pas encore été relâché par les communistes chinois, le ministère des Affaires extérieures entreprit de nouvelles démarches et suggéra à Péiping d'établir une date définitive pour la libération de l'aviateur canadien.

Un porte-parole du CARC a finalement annoncé hier soir que des renseignements non officiels attestent que MacKenzie sera libéré le 5 décembre prochain à Hong Kong. Ces renseignements ont été communiqués au ministère des Affaires extérieures par les autorités chinoises.

Un officier du CARC se portera à la rencontre de l'as canadien afin de lui faire subir un examen médical, immédiatement après sa remise en liberté.

Ce même officier s'occupera de le faire rapatrier aussi tôt que possible.

Né à Montréal, MacKenzie fit ses études dans la métropole puis s'enrôla dans le CARC en juin 1940. Il fut pendant deux ans instructeur et partit pour outre-mer en 1943. Il fit partie de deux escadrilles de "Spitfires" et accompagna la première escadre du CARC qui se ren-

dit en France après le jour du débarquement.

Il a également été officier d'ordonnance à St-Hubert de 1948 à 1951, date à laquelle il fut nommé officier commandant de l'escadrille de combat 441.

MacKenzie accompagna cette escadrille à North Luffenham, en Angleterre, au début de 1952, et il y demeura à titre de commandant jusqu'à son départ pour la Corée.

Il est père de quatre enfants. Sa famille vit à Strathmore, Qué.

AVIS LEGAL

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 278.061.

United Agency Inc., demanderesse vs Dame Margie Bernstein, épouse de Bernard Kahlenberg, défendeur.

Le 3 décembre 1954, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au No 4940 Avenue Van Horne en la cité de Montréal seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Louis GERTSMAN, H.C.S. Montréal, 23 novembre 1954. PL. 9192

Canada

Province de Québec

District de Montréal

AVIS LEGAL

Avis est par la présente donné que M. Sam Shour, des Cité et District de Montréal, y faisant affaires sous le même nom, à 7396 De Normandie, a vendu et cédé à A. Garstin and Company (Canada) Limited, de ce district, une certaine portion d'une catégorie particulière de ses comptes recevables, et, l'original de l'Act, faisant témoignage de la vente ci-dessus, a été dûment enregistré dans la Division d'Enregistrement de Montréal, sous le No 1104613, le tout conformément aux provisions de l'Article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec.

Daté à Montréal, Province de Québec, ce 19ème jour de novembre, 1954.

(signé) SAM SHOUR

AVIS

PRENEZ AVIS que EVELYN WOOLS GALLAGHER McDUGALL, ménagère, domiciliée et résidant dans la cité et district de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session ou à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son mari, PURVIS DAVID McDUGALL, Agent de change, de la cité et district de Montréal, Province de Québec, résidant dans la cité et district de Montréal, Province de Québec, pour cause d'adultère.

Montréal, le 29 octobre 1954.

WALKER, CHAUVIN, WALKER, ALLISON & BEAULIEU

Procureurs de la requérante

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 335.764 — John Joseph Dawson, demandeur vs William Fortel, défendeur.

Le 30 novembre 1954, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 213, 7ème Avenue, en la cité de Ville Lasalle, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. HARRY GOLDEN, H.C.S. Montréal, 19 novembre 1954. PL. 9192

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 294.492 — Atlas Wholesale Radio Inc., demanderesse vs R.-L. Bolduc, défendeur.

Le 29 novembre 1954, à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires du gardien au No 2090 rue St-Joseph en la cité de Lachine, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Station Wagon G.M.C. portant licence P-28043 et accessoires.

Conditions: ARGENT COMPTANT. HARRY GOLDEN, H.C.S. Montréal, 19 novembre 1954. PL. 9192

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 360.918 — Dame Chaya Mines et al, demandeurs vs Abie Aronoff, défendeur.

Le 3 décembre 1954 à 1 heure de l'après-midi, au domicile du défendeur au No 732 Avenue Bloomfield en la cité d'Outremont, district de Montréal seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Louis GERTSMAN, H.C.S. Montréal, 23 novembre 1954. PL. 9192

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 352.326 — Hector Généreux, demandeur vs Raoul Brisebois défendeur et Garage Provost Automobile Ltée, tierce-saisie.

Le 3 décembre 1954 à midi à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 306 rue St-Zotique est, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la tierce-saisie saisis en cette cause, consistant en 3 pupitres plats, 7 fauteuils, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Marcel LANDRIAULT, H.C.S. Montréal, 23 novembre 1954. MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 326.573 — Dame Helene Cahour, demanderesse vs Les Entreprises du Meuble Moderne, Inc., défenderesse.

Le 3 décembre 1954, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse au No 351 rue Emery en la cité de Montréal seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en 2 sept de chesterfield de 3 morceaux chacun, clavier Royal, télévision, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Marcel LANDRIAULT, H.C.S. Montréal, 23 novembre 1954. MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 316.659 — Dame Marie-Rose Villeneuve, demanderesse vs J. MacDonald, défendeur.

Le 3 décembre 1954, à 2 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur au No 2568 rue Cuvillier en la cité de Montréal seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. P.-E. LINTEAU, H.C.S. Montréal, 23 novembre 1954. MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 181.842 — Quebec Credit and Acceptance Co. Reg'd. (Ernest Leclerc) Re: Mastercraft Clothes Ltd, demanderesse vs Elly Lawand, défendeur.

Le 3 décembre 1954, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 6225 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO OUMET, H.C.S. Montréal, 23 novembre 1954. PL. 9192

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 327.907 — Abe Sternthal, demandeur vs Léo Brouillette, défendeur.

Le 3 décembre 1954, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 1876 rue Frontenac en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO OUMET, H.C.S. Montréal, 23 novembre 1954. PL. 9192

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 325.662 — A. Robbins, demandeur vs Lucien Méthot, défendeur.

Le 3 décembre 1954 à midi, au domicile du défendeur au No 11463 rue LaGauchetière Est, en la cité de Montréal-Est, district de Montréal seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO OUMET, H.C.S. Montréal, 23 novembre 1954. PL. 9192

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 325.662 — A. Robbins, demandeur vs Lucien Méthot, défendeur.

Le 3 décembre 1954 à midi, au domicile du défendeur au No 11463 rue LaGauchetière Est, en la cité de Montréal-Est, district de Montréal seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO OUMET, H.C.S. Montréal, 23 novembre 1954. PL. 9192

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 313.903 — Morrie Gold Inc. demanderesse vs Philias Maurais et Raoul Maurais, défendeurs.

Le 3 décembre 1954 à 10 heures de l'avant-midi, au domicile des défendeurs au No 3665 rue Henri en la cité de Montréal seront vendus par autorité de justice les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Louis GERTSMAN, H.C.S. Montréal, 23 novembre 1954. PL. 9192

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 301.936 — P.-E. Lortie, demandeur vs Charles Dion, défendeur.

Le 3 décembre 1954, à 2 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur au No 923 14ème Avenue en la cité de Pointe aux Trembles, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 radio de table Marconi, 1 table de fantaisie.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Marcel LANDRIAULT, H.C.S. Montréal, 23 novembre 1954. MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 356.202 — Queens Cleaners and Dyers Reg'd. (Zelig Stutman and Max Raymond) demandeurs vs Peter Angel (Twentieth Century Cleaners) défendeur.

Le 3 décembre 1954 à 11 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur, au No 5000 Avenue Western en la cité de Montréal seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 canot Chevrolet portant licence P-9300 et accessoires, 1 machine à additionner Remington Rand, 1 clavier Royal, 1 radio de table General Electric, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. HARRY GOLDEN, H.C.S. Montréal, 23 novembre 1954. PL. 9192

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 342.076 — Marcel Picard, principal défendeur reconventionnel vs Wilbert Henry Beaulieu, principal demandeur reconventionnel.

Le 3 décembre 1954 à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur reconventionnel au No 2681 rue Hyde en la cité de Montréal seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur reconventionnel saisis en cette cause, consistant en: télévision, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Marcel LANDRIAULT, H.C.S. Montréal, 23 novembre 1954. MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 289.916 — Speedway Motor Sales Ltd, demanderesse vs L.-P. Boissinot, défendeur.

Le 3 décembre 1954 à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au No 651 9ème Avenue en la cité de Lachine, district de Montréal seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. HARRY GOLDEN, H.C.S. Montréal, 23 novembre 1954. PL. 9192

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 357.730 — Charbonneau Limitée, demanderesse vs Roland Rheume (Marché Holland) défendeur.

Le 3 décembre 1954 à 11 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur au No 1980 rue Everett en la cité de Montréal seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: caisse enregistreuse, frigidaire, balance, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. J.-M. DESCHENEAUX, H.C.S. Montréal, 23 novembre 1954. MA. 5239

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 345.782 — Hamelin Frère Limitée, demanderesse vs Léopold Roy (Garage Roy) défendeur.

Le 3 décembre 1954 à 2 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur au No 11222 Blvd Goulin Est, en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 camion towing International portant licence P. Q. 954 no. 5-2136, 1 compresseur, drilles, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Lucien ST-ONGE, H.C.S. Montréal, 23 novembre 1954. MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 357.889 — Marc Rousseau et Frère Ltée, demanderesse vs S. A. Dubois, défendeur.

Le 3 décembre 1954 à midi au domicile du défendeur au No 4335 rue Lacombe en la cité de Montréal seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Marcel LANDRIAULT, H.C.S. Montréal, 23 novembre 1954. MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 316.397 — Quality Home Commodities (Benny Caplan and Sam Caplan) demanderesse vs Jacques Ratelle, défendeur.

Le 3 décembre 1954, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au No 7194 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO OUMET, H.C.S. Montréal, 23 novembre 1954. PL. 9192

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 330.955 — Provincetown Inn, demanderesse vs Louis-Philippe Langlois (Canada Voyage, Enrg.) défendeur.

Le 3 décembre 1954 à 11 heures de l'avant-midi, au domicile des défendeurs au No 7385 rue Christophe Colomb, Apt. 1 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: filières, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. MORRIS GOLDBERG, H.C.S. Montréal, 23 novembre 1954. MA. 5239

FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

Cours actifs et à la hausse. International Nickel en vedette.

Les transactions ont été actives et les cours ont enregistré de bons gains, durant la matinée, en place locale. International Nickel, qui a annoncé une hausse de prix, a grimpé de 2 1/2. Aluminium et Stelco ont gagné 1/4 de même que Bathurst "A" et Asbestos Corporation. Abitibi P. & P., Canadian Pacific et Consolidated Smelters ont avancé légèrement. Canada Cement a perdu un point et Shawinigan a reculé de 1/4. Actifs mais inchangés étaient B.C. Oil, Bell Telephone et Dominion Steel.

Sur les 253 émissions transigées hier, 93 ont monté, 70 ont accusé des pertes et 90 n'ont pas varié. L'indice des valeurs a enregistré les gains suivants: services publics, 0.5 à 116.6; industriels, 1.2 à 236.4 et mines d'or, 0.36 à 61.87. Les banques ont perdu 0.26 à 46.49 et les papeteries, 0.05 à 1,099.67. Le virement a porté sur 88,127 valeurs industrielles et 326,159 actions minières et pétrolières.

	Haut	Bas	Ferm.
1955 Abitibi P.P.	25 1/2	25 1/2	25 1/2
199 Alcan. Al.	22 1/2	22 1/2	22 1/2
125 Algoma Steel	45 1/2	45 1/2	45 1/2
1000 Alumin. Ltd.	67 1/2	68	68
25 Alumin. 5/8 pr.	107	107	107
75 Alumin. pr.	24 1/2	24 1/2	24 1/2
400 Ang. Can. T. pr.	46	46	46
400 Argus Corp.	19	19	19
1400 Asbestos Corp.	31	30 1/2	31
1100 Atlas Steels	13 1/2	13 1/2	13 1/2
35 Bathurst P. "A"	58 1/2	58 1/2	58 1/2
120 Bathurst P. "B"	29 1/2	29 1/2	29 1/2
1609 Bell Tel. Co.	45 1/2	45 1/2	45 1/2
4087 Brazilian Tr.	7	6 1/2	7
965 B. & O. Co.	28 1/2	28 1/2	28 1/2
25 BC Elec. 4 pr.	92 1/2	92 1/2	92 1/2
465 BC El. 4 1/2 pr.	50 1/2	50 1/2	50 1/2
15 BC El. 4 1/2 pr.	102 1/2	102 1/2	102 1/2
775 BC Forest Pro.	8 1/2	8 1/2	8 1/2
50 Can. Power Co.	24 1/2	24 1/2	24 1/2
125 BC Tel. Co.	42 1/2	42 1/2	42 1/2
50 Bull. Prod.	46 1/2	46 1/2	46 1/2
105 Calgary Pwr.	105 1/2	105 1/2	105 1/2
609 Can. Cement	142	142 1/2	142
130 C. Cement pr.	31	30 1/2	30 1/2
130 Can. Iron Pdr.	23 1/2	23 1/2	23 1/2
950 Can. Breweries	25 1/2	25 1/2	25 1/2
45 Can. Car. Fdry	24 1/2	24 1/2	24 1/2
135 Can. Car. pr.	24 1/2	24 1/2	24 1/2
855 Can. Celan. Ltd.	23 1/2	23 1/2	23 1/2
235 Can. Celan. pr.	34	34	34
150 Can. Cottons	15	15	15
1818 Can. Industries	23 1/2	23 1/2	23 1/2
27667 Can. Indust. rts	93	93	93
25 Can. Locom.	19	19	19
400 Can. Oil Cos.	16 1/2	16 1/2	16 1/2
675 Can. Pac. Rly.	28	27 1/2	27 1/2
1050 Can. Petro. pr.	21 1/2	21	21
50 Cook. Farm. E.	7 1/2	7 1/2	7 1/2
1940 Cons. M. Smelt.	29 1/2	29 1/2	29 1/2
515 Cons. Glass Co.	24	24	24
625 Corby Dist. "A"	15 1/2	15 1/2	15 1/2
127 Corby Dist. "B"	15	15	15
825 Dist. Seagr.	34 1/2	34 1/2	34 1/2
1475 Dom. Bridge	19 1/2	19 1/2	19 1/2
60 Dom. Pdr.	18	17 1/2	17 1/2
575 Dom. Glass Co.	40	39	39
150 Dom. Glass pr.	17 1/2	17 1/2	17 1/2
8166 Dom. Steel Coal	15 1/2	15 1/2	15 1/2
300 Dom. Stores	31 1/2	31 1/2	31 1/2
635 Dom. Tar Ch.	9 1/2	9 1/2	9 1/2
175 Dom. Textile	7 1/2	7 1/2	7 1/2
1180 Donohue Bros.	26 1/2	26 1/2	26 1/2
50 Dow. Brew. Ltd.	25	25	25
637 DuPont of Can.	30	29 1/2	29 1/2
250 Edly. Paper A.	30	30	30
100 Electro. Corp.	12	12	12
200 Kinross Heat	7	7	7
790 Famous Players	27 1/2	27	27
800 Foundation Co.	18	17 1/2	17 1/2
2715 Fraser Cos.	23	22 1/2	22 1/2
70 Galtineau Pwr.	28 1/2	28 1/2	28 1/2
5 Gatin 5/8 pr.	114	114	114
175 Gen. Dynamics	68 1/2	68 1/2	68 1/2
25 Gen. Motors	88	88	88
1430 Gr. Lakes Pap.	30 1/2	30 1/2	30 1/2
45 Goodyear T. pr.	52 1/2	52 1/2	52 1/2
205 Gypsum L. Ala.	47 1/2	47	47
1580 H. Smith Pap.	26	25 1/2	25 1/2
280 Hudson Bay	52	52	52
400 Husky Oil Ref.	660	660	660
1455 Imp. Oil Ltd.	38 1/2	38 1/2	38 1/2
410 Imp. Tub. Co.	9 1/2	9 1/2	9 1/2
75 Imp. Tub. 4 pr.	25 1/2	25 1/2	25 1/2
785 Ind. Accent	50 1/2	50 1/2	50 1/2
535 Ind. Acc. \$40 pr.	50 1/2	50 1/2	50 1/2
1480 Int. Nickel	53 1/2	53	53
71 Inter. Paper	84	84	84
222 Int. Petroleum	21 1/2	21 1/2	21 1/2
50 Int. Pipe Line	27 1/2	27 1/2	27 1/2
80 Inter. Power	132	130	130
25 Int. Util. Corp.	35 1/2	35 1/2	35 1/2
75 Int. Util. pr.	34	34	34
2000 Jamaica PS Co.	14 1/2	14 1/2	14 1/2
100 Labatt Ltd. J.	20 1/2	20 1/2	20 1/2
285 L. of the Wds.	43	43	43
410 Lauren Ace A.	12 1/2	12 1/2	12 1/2
100 Lauren Ace B.	22	22	22
50 Lauren pr.	21	21	21
100 Lewis Bros. Ltd.	17 1/2	17 1/2	17 1/2
1150 MacMillan "B"	26 1/2	26 1/2	26 1/2
300 Mailman P. pr.	19 1/2	19 1/2	19 1/2
5000 M. Harris Ltd.	30	30	30
303 McColl Front.	18 1/2	18 1/2	18 1/2
50 Mitchell Rmt.	24	24	24
200 Molson's Br. B.	17 1/2	17 1/2	17 1/2
405 Mil. Locom.	18 1/2	18 1/2	18 1/2
25 Morgan Co. Ltd.	100	104 1/2	105
50 Morgan Co. pr.	100	104 1/2	105
100 Nat. Drug pr.	14 1/2	14 1/2	14 1/2
420 Nat. Steel Car.	26	25 1/2	25 1/2
25 Niagara W. W.	40	40	40
770 Noranda Mines	81	81	81
50 Ogilvie Pl. M.	25 1/2	25 1/2	25 1/2
210 Ont. Steel P.	24	24	24
825 Placer Dev.	30 1/2	30 1/2	30 1/2
245 Powell Riv. Co.	40	39	39
125 Power Corp.	48 1/2	48 1/2	48 1/2
687 Price Bros. Co.	44	43 1/2	44
300 Prov. Transport.	16	16	16
100 Quebec Pwr.	23	23	23
322 Que. Pwr. rts.	60	55	55
300 Rolland Paper	41	41	41



M. VICTOR-L. TRUDEAU, président de Verdun Realities Co. Inc., qui vient d'être élu un des vice-présidents de la Corporation des courtiers en immeubles de la province de Québec.

Marché des oeufs

Le marché des oeufs est stable; les offres suffisent amplement pour satisfaire une demande prudente, d'après le ministère fédéral de l'Agriculture.

ARRIVAGES

	Caisses	Boîtes	Boîtes oeufs beurre from.
Lundi	196		
Année dern.	139		
(y compris par camion)			
Sem. dern.	11,407	7,156	4,405
Sem. préc.	12,423	8,203	4,692
Ann. dern.	10,690	6,521	2,261

MARCHE DU BEURRE

	Pain de 1 livre	62-63
(a)		
A—Extra gros	46 1/2-47	56-59
A—Gros	46-46 1/2	53-57
A—Moyens	42	51-53
A—Petits	37	45-47
Catégorie B	35	
Catégorie C	23	
(b)—Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés. Prix fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture, service des renseignements sur les marchés.		
(b)—Prix approximatifs aux consommateurs.		

Bourse de New-York

Les cours atteignent de nouveaux sommets à Wall Street.

NEW-YORK, 24. (P.A.) — Les cours américains ont enregistré de nouveaux gains à l'ouverture de la séance aujourd'hui. Les paquets d'actions échangées comprenaient 8,000 Sunray Oil, 1,500 Baltimore and Ohio et 1,500 International Harvester, en hausse de 1/4; 4,000 General Motors, 3,000 Pan American World Airways, 3,100 Celanese et 2,000 Royal Dutch Petroleum, en hausse de 1/4; 2,200 Woolworth, en hausse de 1/4; 2,000 U. S. Steel, en baisse de 1/4; 1,900 Standard Oil of California, en hausse de 1/4 et 2,200 Texas Co., en hausse de 1/4. Standard Oil of New Jersey a haussé de 1/4 à 105.

La moyenne de 60 valeurs, compilée par la Presse Associée, a gagné \$1 à \$145.90 hier. Les titres canadiens ont été généralement fermes à la Bourse de New-York.

140 Royalite Oil	12	12	12
25 Royalite pr.	22 1/2	22 1/2	22 1/2
75 Sagne Pw. pr.	103 1/2	103 1/2	103 1/2
605 St. Law Corp.	65	64 1/2	65
865 Shawin. W. P.	54 1/2	54 1/2	54 1/2
100 Shawin. 4 pr.	50 1/2	50 1/2	50 1/2
50 Simpsons Ltd.	18 1/2	18 1/2	18 1/2
412 Steel Co.	39 1/2	39	39
39 Thrift Stores	34	34	34
4000 Triad Oil Co.	375	365	370
740 United Steel	13 1/2	13 1/2	13 1/2
25 Wabasso Cott.	12 1/2	12 1/2	12 1/2
470 Walker G. W.	68 1/2	67 1/2	68 1/2
200 West Lease	500	500	500
100 Weston Ltd. G.	32 1/2	32 1/2	32 1/2
100 Win. Cent. Gas	13 1/2	13 1/2	13 1/2
85 Zeller's Ltd.	25 1/2	25 1/2	25 1/2

BANQUES

745 Montréal	43 1/2	43 1/2	43 1/2
6776 Montréal rts.	325	315	325
381 Nouv. Épargne	51	51	51
25 Toronto	55	55	55
110 Canadienne	26	25 1/2	26
100 Commerciale	43 1/2	43 1/2	43 1/2
200 Dominion	42	42	42
1440 Royale	47	46 1/2	46 1/2

Bourse canadienne

	Haut	Bas	Ferm.
254 Ang. Can. Pulp.	35 1/2	35 1/2	35 1/2
900 Ang. Nfld. Dev.	10 1/2	10 1/2	10 1/2
100 Arcan. Corp.	100	100	100
2215 Brown Co.	15 1/2	15	15 1/2
55 Brown 1st pr.	107	105	107
1105 C. & D. Sugar	21	20 1/2	20 1/2
85 Can. Arena Co.	70	70	70
3 Can. Ing. Rand.	80	80	80
2625 Can. Marconi	7 1/2	6 1/2	7 1/2
19 Claude N. pr.	62	62	62
31 Cons. Div. 8 A	72	72	72
12 Cons. Div. 8 pr	23 1/2	23 1/2	23 1/2
665 Cons. Paper	62 1/2	61 1/2	61 1/2
109 Crown Zeller	62	61	62
50 Dom. Engin.	24	24	24
25 Dom. Oil Linol	36	36	36
700 Fleet Man	185	180	185
167 Ford Motor A.	99	99	99
50 Foreign Pw. 8	52	52	52
300 Interp. Util.	8 1/2	8 1/2	8 1/2
40 Lambert Al. B	18	18	18
25 MacLaren PP.	66	66	66
100 Maple L. Mill.	9 1/2	9 1/2	9 1/2
157 Melchers D. pr	10 1/2	10 1/2	10 1/2
500 Mexican Light.	10	10	10
1085 M. & O. Paper	44	43 1/2	44
125 Moore Corp.	33	33	33
20 Nor. Que. Pw. p	52 1/2	52 1/2	52 1/2
225 Pow. Corp. 4 1/2 pr	52 1/2	52	52 1/2
245 Quebec Tel.	32	31 1/2	32
300 Reitmans Ltd.	20 1/2	20 1/2	20 1/2
25 Stand. Pav. Mat	26	26	26
30 Stex Canal P.	227	227	227
150 Traders Fin. A.	41 1/2	41 1/2	41 1/2
150 Traders Fin. pr	44 1/2	44 1/2	44 1/2
75 Union Gas	40 1/2	40 1/2	40 1/2
10 Unit Corp. "B"	11 1/2	11 1/2	11 1/2
25 Watermans Pen	12 1/2	12 1/2	12 1/2

MINES

18950 Amer - Mines ..	27	24	27
600 Anacon Lead ..	310	310	310
12500 Amora Sulphur ..	10	8 1/2	8 1/2
1000 Arcot Metals ..	51	51	51
4150 Atlas Sul Iron ..	15	15	15
5000 Barvaless Mines ..	7 1/2	7 1/2	7 1/2
500 Bellechasse	95	95	95
2000 Beveaur Gold ..	19	19	19
4250 Boreal Rare M ..	210	205	205
1000 Bouadillac	9	9	9
14000 Callinan Flu ..	16 1/2	15	16 1/2
3000 Calmer Bous ..	28	28	28
2990 Calumet Uran ..	58	47	57
1600 Carnegie ..	26	25	26
3000 Cella Dev	9	8 1/2	8 1/2
10000 Cons Denison ..	138	138	138
1100 Cortez Explor ..	3	3	3
15000 Courmor Mining ..	8	8	8
100 Dome Mines ..	16 1/2	16 1/2	16 1/2
3500 Dom Asbestos ..	21	19	21
200 Eastern Smelt ..	260	240	260
20000 Feb Metal M ..	29	26	26 1/2
500 Fontana Mines ..	3 1/2	3 1/2	3 1/2
5000 Grand, Mine ..	19 1/2	18 1/2	18 1/2
100 Gunnar Mines ..	990	990	990
325 Hollinger Cons ..	16	16	16
7500 Iso Uranium M ..	54	53	53
20000 Jarrold Mines ..	30	30	30
5000 Kennayoy Yuk ..	7 1/2	7 1/2	7 1/2
20000 Keyboyson ..	13	12 1/2	13
2000 Lafayette Ash ..	10	10	10
2700 Lorado Uran ..	320	300	300
165 McIntyre Porc ..	65 1/2	64	65 1/2
300 Mining Corp ..	17	16 1/2	16 1/2
9200 Molybdenite ..	68	65	68
1500 New Harricana ..	36	36	36
1600 New Larder U ..	112	100	112
6700 New Pac C O ..	65	61	65
2000 New Santiago ..	4 1/2	4 1/2	4 1/2
7000 Orchan Uran ..	19	18	18
500 Parbec Mines ..	22	22	22
1800 Pato Cons Gold ..	600	595	595
5000 Quebec Chib ..	19	18	19
8500 Quebec Nickel ..	138	130	130
29500 Quebec Smelt ..	12 1/2	11	12
500 Roynan Gold F ..	7	7	7
100 Sher Gordon ..	475	475	475
100 Steep Rock	730	730	730
2500 Sudbury Cont ..	59	56	56
4600 Sullivan Cons ..	425	420	425
15300 Tazin Mines ..	17	15	15
1000 Trebor Mines ..	8	8	8
100 United Ash ..	395	395	395
500 United Montau ..	36 1/2	36 1/2	36 1/2
1500 Violama Mines ..	230	230	230
20700 Virginia Mining ..	73	71	73
1000 Wendell Min P ..	5 1/2	5 1/2	5 1/2
1000 Wendell Rights ..	5 1/2	5 1/2	5 1/2

Mines non inscrites

Cours fournis par G. E. LESLIE & CO.

	Offre	Dem.
Absam	18	20
Adnor	04	06
Anthorian	32	35
Burnt Hill	3 25	3 30
Calumet Cont.	11	14
Can Lithium	11	13
Ching	11	15
Cont. Copper	1 00	1 03
Dawson	45	50
Frederic	06	09
Fundy Bay	11	13
Garland	33	39
Glenora	03	03 1/2
Goldmaque	10	15
Grenlee	04	06
Imperial Min.	30	32
Independent	11	14
Int'l Ambros	05	06
Kamline	09	12
Kenbay	11	13
Kenmac	18	19
King Copper	41	45
Lassie	04 1/2	05 1/2
Lorie New	47	50
Lun Echo	10	13
Mac Kellar	04	06
Moultomery	04	05
New Martie	04	05
New Alford	04	05
New Pen	06	10
Nipron	17	20
Norbeau	50	60
Oklend	07	09
Ont Nickel New	10	13
Pascalis	05	09
Provincial	03	05
Que Beryl	28	30
Quedon	52	57
Quejo	04	05
Rouville	15	18
Rand Mal	07	09
Redcon	05	07
Reymont	20	25
St. Michaels	17	20
Scott Club	02	03
Signal Oil	11	15
Starlight	11	15
South Beach	20	23
Stubbins N. R.	18	22
Titanium	13	15
Trans Dom.	20	23
Uran King	04	06
Wesley	04	06
Wadana	22	24
Wm Leys	05	07
Young Dave	05	07

Pétroles de Calgary

Cours fournis par Jas. Richardson & Sons

	Offre	Dem.
Altex	31	36
Barons	04 1/2	05
Bata	14	16
Bine Cr	20 1/2	23
Br Pete	11 1/2	13
Can An	07	08
Can Emj	17	20
Century	37	38
Command	50	—
Con Gr	04 1/2	—
Dom Min	09 1/2	10
Edman	11 1/2	12
Fortune	18	19 1/2
Frehold	02 1/2	—
G-way	10	12
H real	01 1/2	05
Keno	26 1/2	28
Led Cal	20	21
Mercury	07 1/2	08
Merland	05 1/2	07 1/2
N Rane	07 1/2	08
N S Coul	08 1/2	09
N Cont	02 1/2	02 1/2
Northland	25	27
Nuro	—	65
Reality	03	03 1/2
Renfrew	05 1/2	06
Roy Can	06 1/2	07
Sage	07	08
Select	25	26
Share	06	07
Sturgeson	06	07 1/2
T-field	05 1/2	06
W Warn	08	09
W Pot	46	47
W May	1 70	1 75
Yankee	72	79
York	07	09

Prix des grains

Cours fournis par JAMES RICHARDSON & SONS, Ltd., Chambre 411 Immeuble du Montreal Board of Trade.

WINNIPEG		Ouv.	Haut	Ferm.	10.30
Avoine					
Mal	84 1/2	—	—	—	—
Juillet	82 1/2	—	—	—	—
Décembre	86 1/2	—	—	—	—
Orge					
Mal	117 1/2	—	—	—	—
Juillet	113	—	—	—	—
Décembre	120 1/2	—	—	—	—
Seigle					
Mal	128 1/2	—	—	—	—
Décembre	123 1/2	—	—	—	—
Lin					
Mal	293 1/2	—	—	—	—
Juillet	293 1/2	—	—	—	—
Décembre	287 1/2	—	—	—	—
CHICAGO					
Blé					
Mars	228 1/2	—	—	—	—
Mal	225 1/2	—	—	—	—
Juillet	213 1/2	—	—	—	—
Décembre	226 1/2	—	—	—	—
Maïs					
Mars	160 1/2	—	—	—	—
Mal	162	—	—	—	—
Juillet	163 1/2	—	—	—	—
Décembre	156	—	—	—	—
Avoine					
Mars	84	—	—	—	—
Mal	81 1/2	—	—	—	—
Juillet	76 1/2	—	—	—	—
Décembre	83	—	—	—	—
Seigle					
Mars	134	—	—	—	—
Mal	137	—	—	—	—
Juillet	137 1/2	—	—	—	—
Décembre	130	—	—	—	—

M. S.-G. Dobson à sa retraite

M. Sydney-G. Dobson a annoncé au conseil d'administration de la Banque Royale du Canada qu'il prendrait sa retraite comme président le 30 novembre prochain. M. Dobson, natif de Sydney, Nouvelle-Ecosse, a commencé sa carrière en cet endroit en 1900 pour ensuite occuper différents postes à travers le pays. Il devint gérant général, en 1934, président, en 1946 et président du conseil, en 1949.

Lenteur des ventes au marché du bétail

Aucune vente n'a été enregistrée à l'ouverture des marchés à bestiaux de la métropole, hier. Les arrivages ont été de 120 bovins, 28 veaux, 105 agneaux et moutons et 219 porcs. Les offres totales de lundi se chiffraient par 1-187 bovins, 1,417 veaux, 1,175 agneaux et moutons et 867 porcs.

Quebec Smelting

On apprend à La Bourse Canadienne que par entente en date d'aujourd'hui, 17 novembre, Wedlake Interests Limited a souscrit ferme 100,000 actions de Quebec Smelting & Refining Limited à 10 cents, payables au comptant, et a obtenu les options suivantes: 100,000 actions à 10 cents, échéant le 30 janvier 1955, et 100,000 à 15 cents, le 31 mars 1955. La compagnie compte 271,990 actions au trésor et 2,728,010 en circulation.

Mots

Croisés

de la

"Patrie"

HORIZONTALEMENT

- 1 — Dessèchement.
- 2 — Ornement en forme d'oeuf — Rivière de Suisse — Ancienne forme de loup.
- 3 — Ustensile de ménage pour réduire en poudre — Fleuve côtier de France.
- 4 — Outil de menuisier — Equerre.
- 5 — Onze — Sport chevalin — Genre de légumineuses.
- 6 — Article simple pluriel — Dans — Genre de palmiers des régions chaudes.

Solution du problème d'hier

SERENISSIME
ETIRER IRA
ROTI EBOULE
RIEN SNNN
IL ES LST
CENSURER AA
O O ROUER M
ROC AU NUUE
N ENTENDEUR
ESULE IR
SUR E DENTE

Lettre pastorale de l'archevêque de Buenos-Aires

BUENOS-AIRES, 24. (PAF) — L'archevêque catholique de Buenos-Aires, le cardinal Santiago Luis Copello, a rendu publique hier une lettre pastorale exhortant tous les catholiques à toujours accomplir leurs devoirs de citoyens, sans agir cependant au détriment de leurs principes religieux. La lettre, qui porte la signature de tous les membres de l'épiscopat argentin et qui a été émise de la résidence du cardinal, sera lue dimanche dans toutes les églises catholiques du pays. Elle constitue l'étape la plus récente du différend

entre l'Eglise et l'Etat qui a suivi un discours que le président Peron a prononcé le 10 novembre. Le président avait alors déclaré que des prêtres catholiques essayaient de saper son régime.

Depuis, sept prêtres ont été arrêtés, et deux ont été condamnés à cinq jours d'emprisonnement. Tous étaient accusés d'avoir troublé la paix publique.

La lettre pastorale renferme les passages suivants:

"L'Etat a des droits naturels que tous les citoyens doivent respecter. L'Eglise a aussi ses droits qui doivent également être respectés... Tout prêtre qui s'engage dans des conflits politiques compromet son investiture et l'Eglise elle-même". Mais la lettre ajoute que "la mission de l'Eglise ne peut pas se limiter à ses temples."

La Patrie

Annonces classées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous 2 centimes par mot, minimum 15 mots.
Semi-display sur semaine de la ligne, le dimanche 20c la ligne et samedi et dimanche 25c la ligne.
Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, service anniversaire, cartes de remerciements et avis in Memoriam, chargés au taux uniforme sur semaine 75c; le dimanche 1.00.

AGENTS DEMANDES

AVEC ou sans expérience de la vente, vous pouvez réaliser \$50. à \$75. par semaine en vendant pour une compagnie progressive, une ligne complète: articles de toilette, médicaments, culinaires, domestiques, thé, café. Assortiment de cadeaux de Noël. Deux spéciaux chaque mois. Généreux escompte. Territoire réservé. \$18 requis. JITO, 5130, St-Hubert, Montréal.

MEDECINS

A. BRISSEBOIS, M. Médecin — chirurgien gradué de l'Université de Paris. Maladies du cœur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité, etc. 816, rue Sherbrooke est, près St-Hubert, P.R. 5252.

Dr. MELILLO, gradué européen. Gynécologue-urinaire, glandes, peau, sang, troubles sexuels, nerveux, impuissance, stérilité, bégaiement, alcoolisme, anxiété, complexe inferiorité, cirrhose, rhumatisme. H.A. 0356, 151 Sherbrooke Ouest.

EDUCATION

COURS commerciaux spéciaux par correspondance. Demandez prospectus gratuits. Adresse: Casier 5, St-Hyacinthe, Québec.

Les prix de Chrysler bientôt rendus publics

La société Chrysler du Canada Limited annoncera à ses vendeurs, cette semaine, les prix des nouvelles Plymouth, Dodge, DeSoto et Chrysler, modèles 1955. Telle est l'annonce faite, par E. C. Row, président de la Chrysler du Canada, aujourd'hui, à Windsor.

Dans toute l'histoire de la société, disait M. Row, les prix de cette année sont ceux qui nous permettent de mieux affronter la concurrence. "Sur certains modèles, nous aurons des prix plus bas", nous disait M. Row, "sur d'autres, les prix seront majorés légèrement parce qu'il y a eu un ajustement des taux de fret sur des véhicules vendus dans certaines régions des provinces de l'Ouest et sur la côte du Pacifique".

D'après cette nouvelle politique, plusieurs acheteurs d'automobiles dans les sections éloignées de l'Ouest du Canada, qui, jusqu'ici, ont eu à payer d'énormes taxes de fret sur autos et camions, vont bénéficier considérablement de ce nouvel ajustement.

Il a été mentionné aussi que la nouvelle structure des taux de transport aux marchés de l'Ouest ne causerait pas une augmentation des taux de fret aux autres régions.

Feuilleton de la "Patrie"

LOUISA fille des Isles

par

J.-M. EYLAUD

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

39 suite

"Mon grand-père maternel a bien connu Jean-Rose Archer, Monsieur Lalande. Il travaillait sur ses bateaux. Le boucanier était dur au travail mais bon et généreux. Ses employés l'estimaient beaucoup.

Et Lalande de conclure:

— Un vrai Français, Madame.

— Pendant que vous écoutez la si belle odyssée de Jean-Rose Archer de Saint-Malo, j'ai confectionné ces gaufres, Madame. Vous leur ferez honneur à votre goûter, j'espère.

Henriette de Pontonx venait d'arriver sur la terrasse comme le capitaine se levait pour prendre congé. "Vous reviendrez sous peu, capitaine?"

— Bien volontiers, Mademoiselle.

— Oui, la prochaine semaine. Cette fois, je vous raconterai une autre aventure.

— Pourquoi pas tout de suite?

— Elle est longue et l'heure est tardive.

— Revenez vite! Au revoir, et merci, capitaine!

Le marin s'éloigna dans l'allée plantée de platanes.

Henriette disposa sur le guéridon les gaufres dorées, et versa dans un verre de cristal du vin vieux de Saint-Emilion.

Brusquement, Louisa saisit les bras de son infirmière et fixa son regard plein de sollicitude.

"Mademoiselle, vous êtes bonne. Vous avez quitté votre retraite et vos orphelins pour venir vers moi. Je voudrais vous embrasser. Me le permettez-vous?"

— Oui, Madame.

Henriette rendit son baiser à Mme Philippe des Chartons.

— Merci. Bientôt, j'aurai une

grande confiance à vous faire.

— A votre gré, Madame. Si vous désirez aujourd'hui?

— Le moment n'est pas encore venu, je crois.

Mlle de Pontonx comprit le sens des deux derniers mots. Elle était certaine que Louisa se rendait exactement compte de son état et gardait peu d'espoir.

A la troisième gaufre, Louisa s'arrêta de manger et rentra dans sa chambre. La nuit suivante fut

— Sans doute, Monsieur; mais les jeunes garçons de votre qualité ne font pas ce travail, à l'ordinaire.

— Pour quelles raisons, capitaine?

— Votre père et votre grand-père sont riches. Ils peuvent donner à gagner leur vie à ces enfants du peuple destinés aux labeurs de

peine.

— Dans ces conditions, ils sont plus heureux que moi puisqu'ils vont sur les vagues. Je m'échapperai sur un brigantin de M. Lawton. Vous n'en direz rien, n'est-ce pas, à personne?

— Je garderai votre secret. Soyez sans crainte, mon bonhomme".

Lalande, heureux, rapporta cette conversation à son maître. Celui-ci

sourit, puis ajouta:

"Ce garnement est charmant. Je désire lui faire, sous peu, une surprise, qui marquera une date dans sa vie.

— Un voyage déjà?

— Non, point un voyage seulement, capitaine! bien mieux!

— Je sais ce qui enchanterait votre

petit-fils.

— On peut connaître vos projets?

— Un autre "Saint-Jacques" jaugeant cent tonneaux de plus que "La Gascogne" tout en conservant le même carénage, la même mâture.

Le modèle est parfait pour la lame et l'eau de rivière.

— Votre idée est excellente, vraiment. Quel constructeur jugez-vous digne et capable de réaliser ce voilier, capitaine?

— Un seul s'impose: M. Fenelon. Il vient de terminer le "Barsac" et le "Château-Trompette" pour MM. Feger Frères et Bethmann. Ces concurrents ont maintenant des

vaisseaux de premier ordre contre lesquels nous ne pouvons plus lutter par la vitesse ni le tonnage. Ils gagnent quinze jours sur le parcours des Antilles.

— C'est intolérable, capitaine. Qu'avez-vous attendu si long-temps pour me signaler ce danger? Sur toutes les mers, mon pavillon doit arriver au but avant tout autre et couvrir le plus de marchandises.

Lalande connaissait le point faible de son maître. La réponse espérée fut subite, impérative.

M. A. des Chartons ajouta: dès ce soir, nous tiendrons conseil dans mon bureau. Mon fils sera présent.

La mise sur cale sera décidée. Vous convoquerez M. Fenelon, d'urgence, demain, avant midi.

Huit jours plus tard, les charpentiers de M. Fenelon mettaient sur

la forme le premier madrier du

"Saint-Jacques-II" qui jaugeait 580 tonneaux et filerait un noeud de plus que le navire de M. Bethmann. Il profiterait d'une invention anglaise concernant la disposition des voiles du grand mât.

Par contrat, dans huit mois, il arborerait crânement les pavillons de l'ardent loup de mer et de son maître avisé.

Ainsi, au cours des âges, dans tous les domaines de l'activité humaine, l'orgueil fut le levain et le levier qui permirent à l'homme de progresser dans la joie et le profit.

..

L'usage conseillait à bon nombre de négociants bordelais d'avoir une maison de campagne dans la grande banlieue voisine, dès avant l'époque de M. de Tourny.

Ne rapporte-t-on pas qu'au IV^e siècle les riches romains se plaisaient à quitter Burdigala pour habiter, à la belle saison, leur "villas" dont beaucoup étaient situées sur les rives de la Garonne, principalement à Langon, cité renommée pour l'heureux caractère de ses habitants, ses aloses et ses vins blancs?

Au XVIII^e siècle, les armateurs, banquiers, marchands, firent construire leurs rendez-vous de chasse, dont quelques-uns témoignent de "foies" somptueuses admirées encore de nos jours aux abords des boulevards, sur les hauteurs avoisinant Bordeaux.

..

..

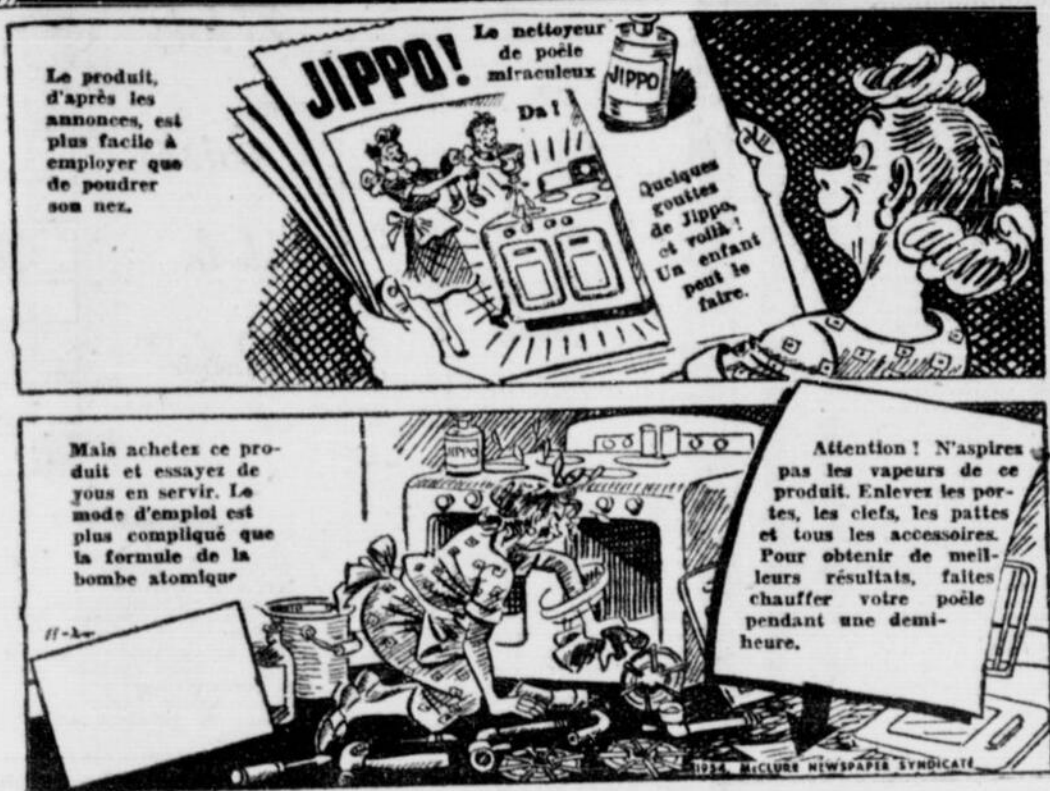
(A SUIVRE)

RIONS UN PEU



— Bonjour, M. Lato, je savais bien que je vous trouverais ici.

TRAVERS AMUSANTS



TARZAN

— Qui es-tu et pourquoi cette hostilité? demande Tarzan. Nous sommes tous les deux prisonniers.



En effet, dit l'homme. Je suis Roden, le fils du roi assassiné.



— Mais Allure te croit mort, dit Tarzan. — Pas encore, réplique Roden. Le grand prêtre veut que je souffre parce que j'aime sa fiancée.

Les deux prisonniers



— M'aimerais-tu même si je n'étais pas riche?

SHERLOCK HOLMES

Il est épatant ce Sherlock Holmes



Mesdames et messieurs vous venez d'être témoins non d'un accident, mais d'un meurtre.



Mais je ne voulais pas le tuer.

Mon ami Orlando n'est pas l'assassin.



Si vous voulez bien me suivre, je vous montrerai l'assassin en vous donnant une exhibition de déduction logique.



— Ne sois pas si rude, Alfred, je ne peux dire les grâces qu'après avoir prononcé l'oraison funèbre.

HOPALONG CASSIDY

Une barrière de feu



Hoppy, d'un coup de revolver, a coupé le câble retenant le chandellier.



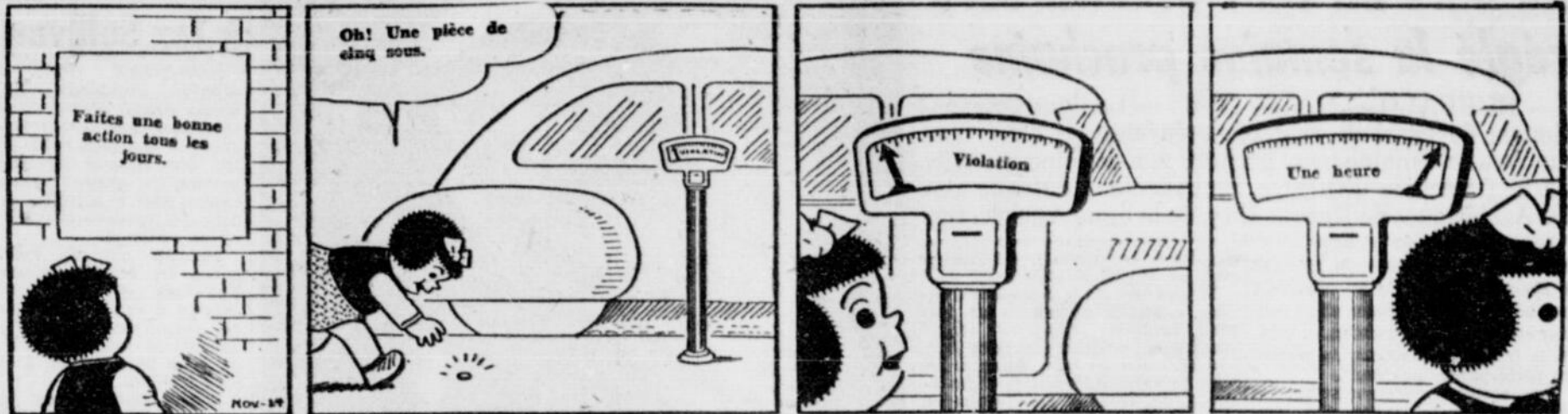
Dans la confusion générale, deux hommes sortent de l'auberge.



Mais ils sont arrêtés par une barrière de feu.

PHILOMÈNE

Une bonne action



LE FANTÔME

Il le dira à Ookon



JEANNINE ET PATAUD

La quille est partie



ROBERT L'INTÉPIDÉ

Ce n'est pas nécessaire



JOS BRAS-DE-FER

On attend Jos



Le sort du club Ottawa sera réglé la semaine prochaine

BUFFALO — N.Y. — (Paf) — La ligue Internationale de baseball s'est réservée hier un délai d'au moins une semaine pour prendre une décision au sujet de la franchise d'Ottawa, actuellement détenue par les Athlétiques de Kansas City, de la ligue Américaine.

Les directeurs de la ligue Internationale se réuniront de nouveau à Houston, Texas, le 30 novembre prochain. "Nous espérons alors pouvoir en venir à une décision au sujet de la franchise d'Ottawa", a déclaré un porte-parole du circuit.

Des problèmes d'organisation au sein de l'administration des nouveaux A's de Kansas City et une option détenue sur la franchise d'Ottawa par Tommy Gorman, promoteur outaouais, sont les facteurs qui ont empêché les directeurs de prendre une décision immédiate au sujet du sort de l'équipe de la capitale canadienne. A l'assemblée d'hier, le club de Kansas City était représenté par Parke Carroll, gérant d'affaires des A's.

Il appert que Gorman aura jusqu'au premier décembre pour se prévaloir de son droit d'option sur la franchise, s'il le désire. Si Gorman décide d'opérer lui-même la franchise, il devra verser une somme de \$100,000 aux Athlétiques de Kansas City.

Carroll a déclaré à un journaliste que les Athlétiques n'ont pas encore décidé s'ils conserveront un club-ferme dans un circuit triple A. Si Kansas City décide de conserver la franchise d'Ottawa, le club de la ligue Américaine devra obtenir l'approbation de la ligue Internationale s'il veut transférer l'équipe dans une autre ville. Si Gorman ne se prévaut pas de son droit d'option et si Kansas City décide de vendre la franchise, une telle vente et le transfert seraient encore sujets à l'approbation du circuit AAA.

Les directeurs de la ligue, sous la présidence de Frank Shaughnessy, ont refusé de discuter des nouveaux sites envisagés pour le transfert de la franchise d'Ottawa, mais Roberto Maduro, le propriétaire des Sugar Kings de La Havane, Cuba, n'a pas craint de déclarer qu'il aimerait voir Miami

remplacer la capitale canadienne dans les cadres du circuit.

Le transfert de la franchise d'Ottawa à Miami résoudrait un épineux problème financier auquel Maduro doit actuellement faire face. Son club doit en effet défrayer les frais de voyage des autres clubs du circuit en visite à La Havane en s'acquittant du coût de transport par avion de Richmond, Virginie, à la capitale cubaine.

Maduro s'est déclaré d'avis que la ligue approuvera un transfert à Miami si les autorités municipales de la métropole de la Floride pouvaient conclure une entente avec Jose Aleman, de La Havane, pour la location du Stadium de Miami. Aleman est propriétaire du Stadium, et il aurait, selon Maduro, fait des propositions très raisonnables à la ville de Miami pour la location de son parc.

Les autres villes mentionnées dans la question du transfert des Athlétiques d'Ottawa sont Albany, New-York, et Jersey City, New-Jersey.

A l'assemblée d'hier, les directeurs de la ligue Internationale ont pris les décisions suivantes:

1. La saison régulière 1955 s'ouvrira le 20 avril et prendra fin le 5 septembre, soit le jour de la fête du Travail.

2. Hector Racine, président des Royaux de Montréal, a été réélu vice-président de la ligue.

3. On a approuvé un plan en vertu duquel chaque club de la ligue pourra vendre des billets aux étudiants de high schools à des taux réduits.

4. On a adopté un règlement en vertu duquel seuls les journalistes et les commentateurs radiophoniques accrédités, les télégraphistes et les officiels des clubs et de la ligue auront accès à la galerie de la presse.

ST-PAUL — Danny Davis, 132 3-4, Minneapolis, bat par décision Dick Murphy, 129, Lawrence, Mass. (8).

Wally Alston est réengagé par les Dodgers de Brooklyn

BROOKLYN — (Paf) — Walter Alston, qui, en 1954, avec un club favori pour remporter le championnat de la ligue Nationale a fini en deuxième position, cinq parties en arrière des meneurs, a été engagé par les autorités du club pour piloter de nouveau en 1955.

Alston, issu des humbles rangs de l'organisation des Dodgers, a été engagé pour un an, Walter O'Malley, président des Dodgers, a laissé entendre que Walter Alston a reçu une légère augmentation de salaire, même s'il s'est borné à un commentaire laconique: "Je suis certain



Wally ALSTON

qu'il sera satisfait des termes du contrat". Dans les milieux généralement bien renseignés, on estime son salaire à environ \$19,000.

En donnant une autre chance à Alston, le président O'Malley l'a exonéré de tout blâme pour l'échec du club en 1954.

"Il a bien piloté le club, a dit O'Malley. Nous ne pouvons absolument pas lui reprocher l'opération à la main subie par Roy Cam-

panella ou l'appendicéomie de John Podres".

L'engagement de Walter Alston, qui était chez lui, à sa résidence de Darrtown, Ohio, quand l'annonce en a été faite, a complété la liste des gérants des Ligues majeures pour la prochaine saison. Mayo Smith est le seul nouveau-venu dans le circuit Warren Giles, mais la ligue Américaine présentera six nouveaux gérants. Casey Stengel et Al Lopez sont les seuls vétérans.

En certains milieux, on avait critiqué Alston, lui reprochant son manque de combativité et son inhabileté à secouer les Dodgers en face de l'adversité. La plupart admettent qu'il a accepté la position, l'an dernier, n'ayant rien à gagner et risquant le tout pour le tout. On lui avait confié la tâche de battre les Yankees dans la Série Mondiale. Mais ni l'un ni l'autre de ces clubs n'a participé à cette classique.

Comme question de fait, l'accident à Campanella qui n'a frappé que pour 207 après avoir été choisi l'année précédente comme le joueur le plus utile à son club; la faillite de Don Newcombe qui, en ne remportant que neuf victoires, ne put retrouver sa forme d'avant-guerre, furent les principaux facteurs des succès relatifs du club. L'opération de John Podres survint à un moment où le club en avait le plus besoin. Même Carl Furillo, le champion frappeur de 1953, ne frappa que pour une moyenne de .294.



GILMORE BOA (à droite), de Toronto, a remporté le championnat mondial de tir au tournoi disputé récemment à Caracas, Venezuela. Il est ici photographié avec Westgaard des Etats-Unis, qui a pris la deuxième place.

Tremblay opposé à Maxwell dans la finale à la YMHA

C'est ce soir, à la Y.M.H.A., rue Mont-Royal, que sera présenté un autre excellent programme de boxe amateur avec deux combats de cinq rondes et huit de trois rondes.

Dans la rencontre finale de la soirée, dans la classe 135 livres, Jean-Paul Tremblay, du club Square A.C., rencontrera Henry Maxwell, du Rosemount Boys Club, dans un match revanche de cinq rondes.

Tremblay a défait Maxwell par décision en trois rondes lors du dernier programme de boxe aux Grenadier Guards. Tremblay s'était mérité le trophée pour le boxeur en vedette de la soirée, tandis que Maxwell avait été choisi le meilleur perdant.

Dans un autre combat de cinq rondes, Ralph Sundborg, du Y.M.H.A., sera opposé à Peppy Tagliamonti, du Victoriatown.

Les frères Jacques et Léo Sawyer, du club Irish A.C. d'Eddie Supple, seront également au programme dans des combats de trois rondes.

Les combats à l'affiche:

TROIS RONDES

135 lb. — Joe Ronci, Grenadier Guards, vs Eddie Leduc, University Settlement.

147 lb. — Gérard Viau, Verdun Police Juvenile Club, vs Wally Pisto, Irish A.C.

125 lb. — Raymond Pepin vs Henri Maher, Rosemont.

138 lb. — Arless Ward, Grenadier Guards, vs Pierre Pelland, Immaculée-Conception.

135 lb. — Jacques Sawyer, Irish A.C., vs Jimmy Fields, Grenadier Guards.

175 lb. — Bernard Donohue, Irish A.C., vs Fernand Kingsbury, Iberville.

132 lb. — Barry Wilton, International Y.M.C.A., vs Gerry Antinazzi, Victoriatown Boys Club.

118 lb. — Jackie O'Brien, University Settlement, vs Léo Sawyer, Irish A.C.

CINQ RONDES

135 lb. — Jean-Paul Tremblay, Square A.C. vs Henry Maxwell, Rosemount Boys Club.

156 lb. — Ralph Sundborg, Y.M.H.A., vs Peppy Tagliamonti, Victoriatown Boys Club.

De LaSalle favori pour conserver le trophée Golden Ball

Le dernier programme double du tournoi de ballon au panier Golden Ball sera présenté ce soir au Mt-St-Louis. Le De LaSalle qui n'a pas encore subi la défaite en cinq joutes est gros favori pour gagner le trophée Bunny Sabbath pour une deuxième année consécutive.

Dans la première joute qui débutera à sept heures et quarante-cinq, le McGill rencontrera le De LaSalle tandis qu'à neuf heures et quinze, le Y.M.H.A. disputera la victoire aux Georgians.

Amende de \$2,900 à Tex Sullivan

NEW-YORK. (Paf). — Tex Sullivan, matchmaker au St-Nicholas Arena, de New-York, a été condamné hier à une amende de \$1,000 et il a reçu ordre de remettre des chèques de \$100 à 19 boxeurs qui avaient "donné" cette somme pour le privilège de figurer dans des combats télévisés sur un réseau national.

Sullivan est un membre du guide des gérants de boxeurs de New-York qui avait forcé des boxeurs à verser des contributions en reconnaissance pour les augmentations touchées dans le prix de leurs participation à des matches télévisés.

Robert Christenberry, président de la Commission Athlétique de New-York, a déclaré que n'eût été sa bonne conduite antérieure, la peine contre Sullivan aurait été beaucoup plus rigoureuse. Sullivan sera sous le coup d'une suspension jusqu'à ce qu'il ait payé son amende et remis l'argent aux boxeurs. Il a cependant déclaré hier que les chèques seront entre les mains de la Commission dès aujourd'hui.

A une séance spéciale tenue vendredi dernier, la Commission a suspendu six magnats de la boxe. La séance d'hier faisait suite à celle de vendredi.

Raid de Frankie Filchok à Hamilton

HAMILTON. (BUP). — Le coach Carl Voyles, des Tiger-Cats de Hamilton a révélé avoir appris que Frankie Filchok s'est "glissé" en ville et qu'il a fait signer des contrats à deux joueurs intermédiaires pour ses Roughriders de Saskatchewan.

Voyles a dit que le demi-arrière Harry Lunn et le garde Bob Butters, qui ont joué pour les Panthers dans la ligue ORFU intermédiaire évolueront dans l'Ouest l'an prochain.

BOSTON — George Araujo, 136 1-4, Providence, R.I., bat par décision Tommy Tibbs, 122 1-4, Boston (19).

DETROIT — Duke Harris, 146 3-4, Detroit, bat par décision Tommy Madrox, 146 1-2, Chicago (8).

Assemblée au parc Lalancette

Une importante assemblée sera tenue pour l'organisation du hockey et du ballon-batai, jeudi soir, le 25 novembre, à 8 heures, au Chalet du parc Lalancette.

Tous les gérants, représentants des loisirs et associations sportives sont invités. Les clubs des catégories Mosquito à Intermédiaire seront formés dans différentes ligues. Information: M. Armand Angers, P.L. 6111, local 162.

Yvon Robert rencontrera Rocca ce soir au Forum

Les amateurs de lutte qui assistent toujours à des séances de tout premier ordre au Forum le mercredi soir seront à nouveau servis à souhait ce soir quand le promoteur Eddie Quinn offrira une autre séance de grand gala.

En effet, dans le match de finale de ce soir, l'athlète canadien-français, Yvon Robert, qui ambitionne toujours reprendre le titre mondial des poids-lourd, s'attaquera au fameux lutteur italien, Argentina Rocca dans ce qui devrait être un match excitant au possible.

Robert et Rocca espèrent tous deux obtenir un match avec le spectaculaire Pat O'Connor, très bientôt, afin de pouvoir vaincre ce dernier et enfin faire face au champion Wladek Kowalski.

On devine donc qu'ils auront toutes les raisons au monde de l'emporter ce soir et on assistera à un vrai duel entre deux colosses du ring.

Robert est au meilleur de sa condition physique actuellement et il s'est d'ailleurs entraîné plus que rigoureusement depuis quinze jours, réalisant bien toute l'importance du match de ce soir.

Rocca, de son côté, n'aimerait rien de mieux que de retourner aux Etats-Unis en possession d'une éclatante victoire sur Robert et les amateurs peuvent être sûrs d'assister à un bien fameux match de finale où deux gentilhommes seront aux prises, deux titans du sport du matelas avec leur extraordinaire rapidité, leur grande puissance et leur extraordinaire science.

Le match de semi-finale saura également intéresser tous les amateurs présents quand le rude Art Nielson, qui a réussi à se faire des milliers d'ennemis dès son premier match livré ici la semaine dernière, rencontrera Mickey Gold, l'habile athlète hébreu du Texas qui n'a

pas lutté ici depuis quelques années mais qui compte néanmoins une foule d'admirateurs ici.

Un match par équipes enlevant



Yvon ROBERT

opposera Manuel Cortez et Johnny Rougeau à Bob Russell et Cowboy Len Hughes et dans le match de début de la soirée, le prince Malava engagera la lutte avec le rude Lega Langevin

92 postes téléviseront le duel Alouettes-Edmonton

TORONTO — (PCF) — La finale de la coupe Grey, samedi prochain, sera mieux couverte, tant à la radio qu'à la télévision, que n'importe quel autre événement dans l'histoire des sports au Canada.

Quatre-vingt-douze postes de télévision, soit 70 aux États-Unis et 22 au Canada, transmettront la partie. Un réseau de 75 postes de radio diffusera la joute, jeu par jeu, à toutes les principales villes du Canada.

L'an dernier, l'émission de la joute avait été relayée par Radio-Canada à trois postes de télévision, soit à Toronto, à Ottawa et à Montréal. Un film de la joute avait ensuite été envoyé à Sudbury par avion pour retransmission. La joute avait donc été télévisée par un total de quatre postes.

Le nombre de postes de radio qui diffuseront la joute est à peu près le même que l'an dernier. Ce sera tout de même un des plus vastes réseaux de postes radiophoniques à jamais transmettre un événement sportif au pays.

Deux villes canadiennes, soit Windsor et Vancouver, obtiendront la télévision de la partie par l'intermédiaire de postes de relai des États-Unis, par le truchement de la NBC. La télévision sera directe du Varsity Stadium de Toronto pour neuf des 22 postes canadiens qui téléviseront la partie. Des films de la partie, pour transmission ultérieure, seront envoyés aux autres postes.

Les villes d'Edmonton et de Winnipeg, qui ne sont pas branchées sur le réseau à transmission directe de Radio-Canada, recevront les films de la partie par livraison spéciale, par les avions réactés du Corps d'Aviation Royal Canadien. En fait, la livraison des films est une courtoisie du CARC.

On commencera à développer les films au moment même où la joute sera en cours. Quatre Silver Stars du CARC, des réactés à deux sièges, seront prêts à les cueillir immédiatement après le dernier jeu et à les livrer à Edmonton et à Winnipeg, le soir même, si la température le permet. En fait, le premier film sera livré à 7 heures du soir, heure normale de l'est, et à Edmonton une heure plus tard. Les

postes de ces deux villes téléviseront la partie, c'est-à-dire les films de la joute, à 8 h. 30, heures normales de l'est.

Les plus nouveaux postes à transmettre la joute seront ceux de Rimouski, Moncton, N.-B., et Sault-Sainte-Marie, Ont. Pour le poste de Sault-Sainte-Marie, la télévision de la joute sera sa première émission.

Plusieurs partisans accompagneront les Eskimos d'Edmonton

EDMONTON — "Pop" Ivy, l'entraîneur des Eskimos d'Edmonton, champions de la ligue de l'Ouest canadien, fera accompagner son équipe de 250 à 300 enthousiastes du football. Le groupe, qui voyagera par train spécial du Canadien National, partira d'Edmonton aujourd'hui et arrivera à Toronto, le matin du 27.

Ce convoi, surnommé le "Grey Cup Special", tiré par une puissante locomotive diesel, arrêtera en cours de route à Saskatoon et à Winnipeg pour prendre à son bord de nombreux autres amateurs du football.

Les Eskimos seront donc assurés d'un encouragement pour le moins bruyant au Stadium Varsity de Toronto, lors de la grande classique de samedi prochain pour la possession de la coupe Grey, emblème du championnat canadien.

Araujo bat Tibbs

BOSTON, (PAF) — George Araujo, de Providence, Rhode Island, est revenu hier soir dans l'arène après une absence de quatre mois et a remporté une décision unanime de dix rondes sur Tommy Tibbs, 134 livres et demi, de Boston.

Pour ce match disputé à l'Aréna de Boston, Araujo, un ex-aspirant au championnat mondial des poids légers, pesait 136 livres et quart.

La fanfare des Alouettes à la finale de la coupe Grey

La pratique des Alouettes de Montréal hier après-midi, sur un champ boueux et enneigé par endroits, a été tellement silencieuse et entourée de mystère, que comparée à tout le brouhaha fait autour de leur fanfare, on peut se demander si ce sont bien les Alouettes ou la fanfare qui joueront la partie de samedi, contre les Eskimos d'Edmonton. Une chose demeure cependant certaine : le club et la fanfare se rendront à Toronto.

Le silencieux Monsieur Doug Walker a dirigé ses nouveaux champions du Big Four dans une pratique tenue au parc Athlétique de Westmount. Mais rien n'a transpiré de cette séance de dégoûtissement. Les portes du parc étaient bien gardées et l'entrée était interdite tant aux journalistes qu'aux membres de la fanfare. L'archange Gabriel s'y serait présenté avec sa trompette d'or que Monsieur Walker lui aurait refusé l'entrée.

FANFARE A TORONTO

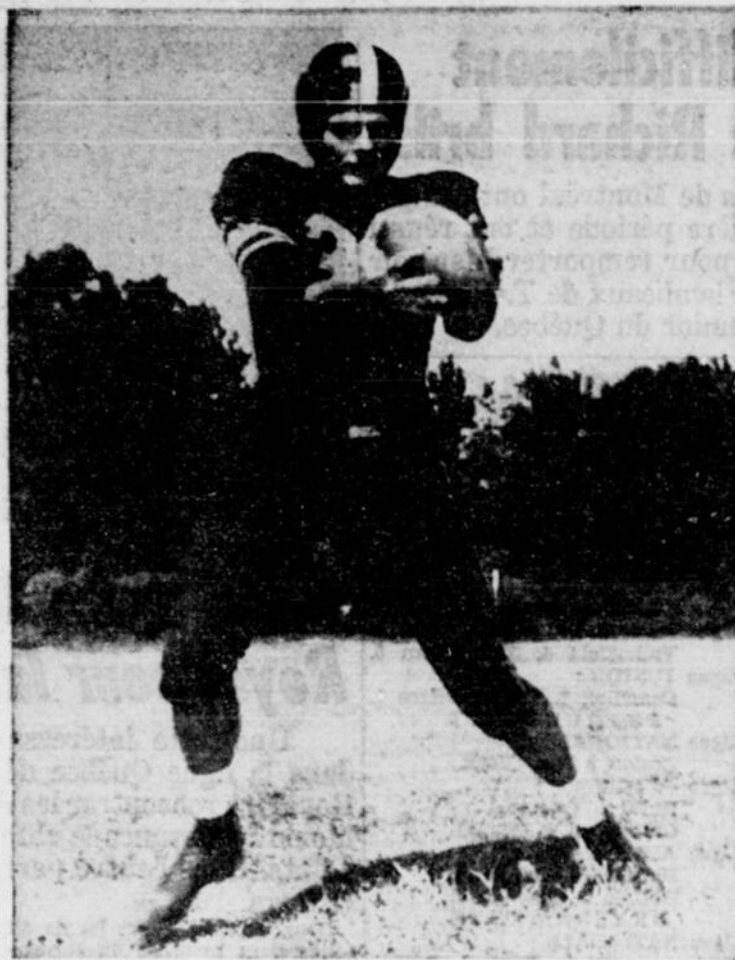
La fanfare a soudainement pris les manchettes lorsqu'il a été annoncé que le pittoresque corps musical, aux couleurs rouges et blanches, se rendrait à Toronto et serait vraisemblablement le seul groupe à faire les frais de la musique au Varsity Stadium. Pour ceux qui ne sont pas tellement friands de musique, il est bon d'ajouter que la fanfare des Alouettes compte huit ravissantes majorettes. La Canadian Rugby Union a demandé à la fanfare de bien vouloir accepter la responsabilité des frais de la

musique avant la joute et à l'intermission.

Le voyage de la fanfare est organisé par J. G. Carrière, du comité de direction des Alouettes. Les frais de voyages seront couverts par des entreprises commerciales locales et une souscription des Alouettes eux-mêmes. Il convient de souligner que les Alouettes sont le seul club de football professionnel du Canada à maintenir leur propre fanfare. Le corps musical comprend 48 membres, un tambour-major, un directeur musical... et les délicieuses majorettes. Quoi qu'il arrive, la fanfare sera déjà à la gare Union samedi pour accueillir l'imposante délégation montréalaise à son arrivée à Toronto.

Le club pratiquait hier pour la première fois depuis sa victoire de samedi après-midi, sur les Tiger Cats de Hamilton. La pratique en était tout simplement une de routine.

Lew Hayman, le gérant général de l'équipe, a déclaré que les joueurs arriveront dans la capitale ontarienne jeudi soir, "tout comme pour une joute régulière du samedi après-midi."



RED O'QUINN

Les Alouettes ont une offensive très variée

Les Alouettes et les Eskimos d'Edmonton, les deux adversaires de la classique pour la coupe Grey, à Toronto, samedi, adoptent des formations différentes. Les Alouettes utilisent le "T" tandis que les Eskimos favorisent le "T-espace".

La formation des Eskimos est excellente pour les courses à travers la ligne, tandis que celle des Alouettes fut désignée pour les attaques aériennes, avec Sam Etcheverry comme pilote.

Les Alouettes ont cependant varié leurs offensives suffisamment cette saison pour permettre au "plongeur" Alex Webster de gagner plus de verges sur le terrain que n'importe qui dans le Big Four. En 176 essais, Alex a gagné 984 verges, soit une moyenne de 5,6 verges à chaque fois qu'il a porté le ballon.

De plus, Webster a avancé 373 verges avec 23 réceptions de passes. Douze de ses touchés ont été le résultat de courses à travers ou autour de la ligne de mêlée.

Les meilleurs receveurs de passes d'Etcheverry ont été Red O'Quinn et Joey Pal avec six touchés chacun.

Durant la saison régulière de 13 parties, Etcheverry a passé 372 fois et il a complété 206 de ses lancers pour un gain total de 3,251 verges.

L'arrière des Alouettes qui a gagné le plus de terrain après Webster est le vétéran Chuck Hunsinger. Il n'a pas joué dans toutes les parties et n'a été régulier qu'après que Hal Patterson eut subi une fracture à la cheville. Ses 86 courses ont cependant valu 516 verges aux Alouettes, le quatrième plus haut total dans la ligue.

Virgil Wagner, Larry Grigg et les Canadiens Jacques Bélec et Bill Bewley ont aussi réussi des gains appréciables.

Les deux Alouettes qui ont été choisis sur les deux équipes offensives et défensives du Big Four sont formidables à la ligne.

Ce sont Tex Coulter, un bloqueur de 265 livres, et Tom Hugo, un centre. D'autres vedettes à la ligne sont le gros Jim Stalon, Ray Cicia et Herb Trawick, ainsi que Ted Elshy, un jeune d'Ontario, qui a remplacé honorablement Stalon quand celui-ci a été blessé.

Quatre joueurs de l'équipe qui a conquis la Coupe Grey en 1949 sont encore avec l'équipe. Il s'agit de Wagner, Trawick, Juan Sheridan et Bruce Coulter.

Le maire assistera à la finale de football

Le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, accompagné du conseiller municipal Charles Mayer, partira pour Toronto, vendredi matin, pour assister à la finale de la coupe Grey.

Les deux équipes en lice pour ce jour-là seront les Eskimos d'Edmonton et les Alouettes, de Montréal.

Réplique de la C.R.U. au sujet des billets de samedi

TORONTO — (PCF) — La Canadian Rugby Union a déclaré hier que les billets à la finale pour la coupe Grey sont justement répartis et que les Alouettes de Montréal n'ont qu'à se plaindre à la direction du Big Four s'ils ne sont pas satisfaits du nombre et de la qualité des sièges qui leur sont octroyés.

Harry McBrien, de Toronto, le secrétaire de la CRU, l'homme qui a le mal de tête annuel de ne pas avoir assez de billets pour contenir tout le monde au temps de la joute pour la coupe Grey, a déclaré que les Alouettes ont reçu le même nombre de billets que les autres équipes championnes du Big Four depuis 1950, et que personne, jusqu'à cette année, ne s'était plaint du traitement. A Montréal, Lew Hayman, le gérant des Alouettes, avait déclaré lundi soir qu'il voulait savoir pourquoi plus de 50 pour cent des billets accordés aux Montréalais étaient pour des sièges derrière les buts.

McBrien a déclaré que la distribution des sièges est la suivante:

Le Big Four, la CRU et la Conférence interprovinciale de l'Ouest reçoivent chacun 30 pour cent des sièges au Varsity Stadium, dont la capacité est de 27,301 sièges. L'autre dix pour cent va à la Ontario Rugby Football Union. La GRFU, le comité

Ottawa veut obtenir Fracas

TORONTO. (BUP) — Les Rough Riders d'Ottawa auront des privilèges spéciaux, dimanche, lorsque viendra le temps du repêchage des joueurs universitaires par les clubs du Big Four.

Les Argonauts de Toronto seraient prêts à faire des concessions aux Riders, qui ont terminé la saison en dernière place et qui se plaignent de l'absence de bons Canadiens sur leur équipe.

Comme dernier club, Ottawa aura le premier choix et on croit qu'il choisira Gino Fracas, un demi-arrière de 200 livres de l'Université Western, qui a terminé en tête des compteurs avec 58 points.

Andrews favori contre Maxim

CHICAGO — (PAF) — Paul Andrews, de Buffalo, un grand gaillard au coup de poing solide, que certains considèrent comme une menace à Rocky Marciano, le champion mondial des poids-lourds, aura l'occasion de démontrer, dès ce soir, de quel bois il se chauffe alors qu'il fera face à Joey Maxim, l'ancien champion mondial des mi-lourds.

Sur la force de rapports voulant que Maxim ait fait piètre figure à l'entraînement, Andrews est actuellement favori à 2 contre 1 pour disposer de l'ancien roi de la division mi-lourds.

Andrews est actuellement classé troisième, derrière Maxim, parmi les aspirants au titre d'Archie Moore. En gagnant 29 de ses 32 combats professionnels, il a knock-outé 19 de ses adversaires. Il mesure six pieds et trois pouces et fera osciller la balance à 177 livres pour sa bataille de ce soir. Marciano et Al Weill, son gérant, ont d'Andrews une telle opinion qu'ils assisteront à son combat ce soir.

Edmonton arrivera à Toronto demain

TORONTO. (PCF) — Les Eskimos d'Edmonton, les adversaires des Alouettes de Montréal, dans la finale pour la coupe Grey, samedi après-midi, arriveront à Toronto demain soir.

Une personne en autorité au Guild Inn, en banlieue est de Toronto, a déclaré hier soir que les champions de l'Ouest ont fait des réservations à cet hôtel pour le temps de leur séjour dans la capitale ontarienne.

d'organisation du banquet de la coupe Grey, les organisateurs de la parade, des participants, des membres du personnel de certains journaux, de certains postes de radio et de diverses autres organisations reçoivent un total de 1,736 billets.

McBrien a précisé que chaque club du Big Four, de la WIFU, de l'ORFU et la CRU reçoivent chacun le même pourcentage de billets à \$6, entre les lignes des buts, le même pourcentage de billets à \$5 dans les bouts et le même pourcentage de sièges à \$3.50 dans les bouts d'affluence.

Puis une autre subdivision est faite. Les Alouettes reçoivent 60 pour cent de la part de billets octroyés au Big Four, les Tiger Cats de Hamilton 20 pour cent, les Argonauts et les Rough Riders chacun 10 pour cent.

Voici la part des Alouettes, selon M. McBrien: près de 2,500 sièges à \$6 chacun, 2,381 sièges à \$5 et 704 sièges à \$3.50 chacun.

Canadien bat difficilement les Flambeaux; Richard brille

(PCF) — Les Canadiens de Montréal ont compté deux buts rapides en première période et ont réussi à s'agripper à cette avance pour remporter hier soir une victoire de 2-1 sur les Flambeaux de T.-Rivières, dans une joute de la ligue Junior du Québec.

Cette victoire des Canadiens était leur première depuis que la ligue est devenue un circuit à trois clubs, la semaine dernière, après la retraite des Marquis de Jonquière. La ligue a recommencé un



CLAUDE LAFORGE

nouveau calendrier après le retrait de Jonquière.

Reg Fleming a compté pour les Canadiens à 5:50 de la première période. Exactement une minute plus tard, Claude Laforge portait l'avance des Canadiens à 2-0.

Les Canadiens ont été privés d'un blanchissage lorsque Al Johnson a compté l'unique but des Flambeaux moins de cinq minutes avant la fin de la joute.

Première période
1—Canadien: Fleming (Richard, DeJordy) 5:50
2—Canadien: Laforge (Hynes, Richard) 6:50
Punitions: Longartini, 0:31; Lambert, 9:09; Labrosse, 14:40; Hanna, 17:39.

Deuxième période
Aucun but.
Punition: Hanna, 15:08.

Troisième période
1—Trois-Rivières: Johnson (Maxwell, Pelchat) 15:18
Punitions: Pelchat, 3:15; Kennedy, 3:45; Fleming, 6:13; McNiff, 10:51; Belbosco, 19:14.

Gino Fracas jouera samedi

LONDON, Ontario. — (BUP) — Gino Fracas, le meilleur compteur de la ligue de football intermédiaire la saison dernière, a quitté l'hôpital hier et il a révélé qu'il pourra jouer dans la finale pour le championnat contre les Varsity Blues de Toronto samedi prochain.

Dagenais, Hotte et Quesnel joueront pour les Carabins

Arthur Therrien, populaire coach du club de hockey de l'Université de Montréal, compte beaucoup sur le trio formé de Bernard Quesnel, Claude Dagenais et Claude Hotte pour conduire son club aux grands honneurs cette saison.

D'aucun se souvient en effet du travail effectif accompli par ces 3 étudiants en 53-54. B. Quesnel avait terminé la saison en tête des compteurs de la ligue, avec 14 francs buts, suivi, dans le classement, par Claude Dagenais et Claude Hotte qui avaient dans l'ordre amassé 14 et 12 buts. Donc, pour le trio, un grand total de 40 buts en 12 parties.

Ce fameux trio se promet de tout balayer de nouveau cette saison.

Les 3 joueurs se sont rapportés des le début de l'entraînement et sont actuellement en grande condition physique.

Dans un article paru dernièrement dans un hebdomadaire local, on vantait le grand talent d'hockey de la capitale des Carabins, B. Quesnel.

On disait entre autre de lui que seule sa volonté de continuer ses études médicales pleinement l'em-



HIER

Ligue NATIONALE : Canadiens 4, Chicago 4.

Ligue du QUÉBEC : Valleyfield 4, Shawinigan 0.

Ligue JUNIOR : Canadien 2, Trois-Rivières 1.

AUJOURD'HUI

Ligue NATIONALE : Boston à New York.

Ligue du QUÉBEC : Royal à Québec.

Chicoutimi à Ottawa.

Ligue AMÉRICAINNE : Hershey à Cleveland.

Buffalo à Springfield.

CLASSEMENTS

Ligue NATIONALE :	P	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Canadiens	21	13	6	2	69	48	28	
Détroit	18	11	6	1	44	30	23	
Toronto	19	9	5	5	43	34	23	
New York	18	6	9	3	42	48	15	
Boston	18	5	9	4	38	46	14	
Chicago	19	3	13	3	37	67	9	

Ligue du QUÉBEC :

P	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Royal	13	10	7	1	72	64	21
Québec	17	9	7	1	63	59	19
Shawinigan	15	9	6	0	45	37	13
Chicoutimi	15	8	7	0	56	54	16
Ottawa	17	7	10	0	39	52	14
Valleyfield	13	6	12	0	46	60	12

Ligue AMÉRICAINNE :

P	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Hershey	17	9	5	3	57	48	21
Pittsburgh	16	7	4	5	50	42	19
Springfield	17	8	7	2	66	59	18
Cleveland	18	7	9	2	65	67	16
Providence	13	7	9	2	50	69	16
Buffalo	18	6	10	2	63	66	14

Ligue JUNIOR :

P	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Québec	3	2	1	0	11	7	4
Canadien	2	1	1	0	3	4	2
T.-Rivières	3	1	2	0	7	10	2

Verdun annule

Une seule joute a été jouée, hier soir, dans la ligue de hockey Laurentienne Junior, alors que le Verdun et la Police ont fait rencontre nulle 3 à 3. Fournel, Besner et Leroux furent les compteurs du Verdun, et Morin, Collette et Bassetie, ceux du Police.



DON MARSHALL

Lutte entre Québec et Royal pour la première place

Une lutte intéressante pour la première place dans la ligue Québec débutera ce soir, alors que le Royal ira rencontrer les As de Québec. Le club de Pete Morin ne devance le club de la capitale que par deux points. Dans l'autre partie, ce soir, Chicoutimi visite Ottawa.

Deux victoires contre les As consolideraient l'emprise du Royal en première position avant un voyage de quatre parties à l'étranger. Après la joute de demain soir, contre Québec, le Royal visitera Chicoutimi, Québec, Shawinigan et Valleyfield avant de revenir dans la métropole mardi, le 7 décembre prochain, avec le club Shawinigan Falls comme visiteur.

Pete Morin ne fera aucun changement dans son alignement pour la joute de ce soir à Québec. Il est probable qu'un joueur de défense réchauffe le banc cependant, de même que l'ailier gauche Johnny Marten. Rolland Rousseau n'a pas joué contre Valleyfield dimanche mais serait au poste ce soir.

Morin est très satisfait de la tenue de Don Marshall, un centre naturel, qui évolue à l'aile gauche avec son équipe en compagnie de Skipper Burchell et Ike Hildebrand. Mais Marshall serait appelé prochainement par les Canadiens et c'est pourquoi John Marten demeure avec l'équipe.

Les As et le Royal possèdent les deux meilleurs clubs du circuit à l'attaque. Mais la défensive de ces équipes laisse parfois à désirer. Claude Evans est de retour dans les filets du Royal après avoir vécu une expérience peu profitable avec les Canadiens. Morin souhaite que ses joueurs de défense redoublent d'efforts ce soir et demain pour accorder une bonne protection à Evans et l'aider à retrouver sa confiance en lui-même.

Actuellement, le Royal compte sur trois tris capables de compter des buts. La ligne d'attaque formée de Ray Laplante au centre avec Gary Blain sur l'aile droite et Bill Shvets sur l'aile gauche s'affirme constamment. Blaine a compté trois buts dimanche contre Valleyfield. S'il continue de montrer beaucoup d'agressivité, il devrait continuer de faire des progrès dans le classement des compteurs.

Orval Tessier a ralenti quelque peu mais il devrait prochainement secouer sa léthargie. Tessier désire tout bien faire et ses dynamiques lancers manquent parfois un peu de précision. Tessier forme encore avec Gary Burnett au centre et Lu Lu Denis, à droite, le meilleur trio du club.

À la défense, Morin supplée à la qualité par la quantité. Il compte sur les Al Dewsbury, Glen Harmon, Rolland Rousseau, Ernie Roche, Butch Mackay, et Jack Bow-nass. L'un de ces joueurs réchauffera probablement le banc ce soir.

Les As sont également puissants à l'attaque. Le trio formé de Ray Powell, Michel Labadie et Jim Uniac est tout particulièrement dangereux. Powell a repris la première place chez les compteurs et sera à surveiller ce soir.

Et Jack Toupin compte sur d'autres bons joueurs, dont les Ludger Tremblay, Ralph Buchanan, Gilles Thibault, Earl Johnson, Larry Regan, Marius Groleau et quelques autres. À la défense, les Joe Cro-

Valleyfield blanchit les Cats; Kwong compte 2 buts

VALLEYFIELD — (PCF) — Larry Kwong a compté deux buts hier soir pour contribuer à conduire les Braves de Valleyfield à une victoire par blanchissage, 4-0, sur les Cataractes de Shawinigan Falls, dans une joute de la ligue professionnelle du Québec.

Cette défaite des Cats, leur deuxième consécutive aux mains des Braves, les a empêchés de devancer les As de Québec en deuxième place du circuit. Les As ne jouaient pas hier soir, et un seul point sépare actuellement les deux équipes.

Kwong a compté son premier but

dans la première période et André Corriveau a porté le compte à 2-0 vers le milieu de la deuxième.

Les deux équipes n'étaient revenues sur la glace que depuis 31 secondes, pour la troisième période,



LARRY KWONG

lorsque Rollie Leclerc a déjoué Bob Perreault pour le troisième but des Braves. Kwong a compté son deuxième but de la joute, et le dernier de la partie, à la 13e minute du dernier vingt.

Première période
1—Valleyfield: Kwong (Cline, Leclerc) 9:25
Punitions: Hodgson, 4:02; Needham, 4:24; Collins, 10:11; Collins et Denis (majures), 10:03.

Deuxième période
2—Valleyfield: Corriveau (Haworth, Jannette) 7:56
Punitions: Lamirande, 1:22; Desautels, 3:32; Lamirande, 19:50; Leclerc, 14:09.

Troisième période
3—Valleyfield: Leclerc (Cline, Kwong) 0:21
4—Valleyfield: Kwong (Leclerc, Cline) 13:08
Aucune punition.

Pastrano bat Dykes

MIAMI BEACH, Floride — Le jeune boxeur Willie Pastrano, 13 ans, a causé une véritable surprise en triomphant par décision du vétérinaire et favori Bobby Dykes, dans un combat de 10 rondes, disputé ici, hier soir. Pastrano pesait 166 livres et son rival 161½ livres. Dykes était favori à 9 contre 5 pour l'emporter.

Courchesne accepte de rencontrer Jimmy DiMura

Le promoteur Raoul Godbout a révélé hier qu'il avait reçu le contrat signé de Bobby Courchesne, le sensationnel jeune boxeur d'Holyoke, Mass., qui rencontrera Jimmy DiMura dans un combat de dix rondes, lundi soir, à l'Auditorium du Collège Mont-St-Louis.

Godbout a déclaré qu'il avait éprouvé beaucoup de difficultés à obtenir les services de Courchesne, une forte attraction à Holyoke. Les promoteurs de cette ville désiraient en effet obtenir les services de Courchesne pour mardi prochain.

Courchesne a impressionné à ses débuts à Montréal, il y a quelques semaines, lorsqu'il a disposé de Dexter Connors dans un intéressant combat.

Comme on le sait, dans la finale de dix rondes, le solide Tony Percy aura Barry Allison comme adversaire. Percy tentera de faire oublier un échec subi contre Allison à Waterville, Maine, l'été dernier.

Le jeune boxeur de Drummondville est fort confiant de battre Allison qui a causé une favorable impression contre Paolo Melis lors du dernier programme de boxe. Allison s'était révélé comme un boxeur très agressif.

Percy, dont la dernière victoire fut contre Johnny Greco, poursuit présentement son entraînement au Square A.C. en compagnie de Sammy Fortuno, Marcel Lachapelle et Charlie Chase. Percy a révélé qu'il fera tout en son possible pour battre Allison par K.O. Il n'aura cependant pas la tâche facile car Allison a démontré beaucoup d'endurance contre Melis.

Le promoteur Godbout a révélé que dans un combat de huit rondes, Billy Jones, d'Eastman, Penn., sera l'adversaire de Sammy Fortuno.

Dans une rencontre de six rondes, Jerry Simpson qui a battu Ginos Sanchez par K.O.T., à Québec, lundi soir, fera face à Wahl Marcel de Toronto. Le premier match de la soirée, un quatre rondes, opposera Pat Supple à Dave Swank, de Syracuse.

Le Canadien annule 4-4 avec Chicago; Prystai en vedette

ST-LOUIS — (PAF) — Un spectaculaire ralliement de troisième période a produit trois buts et a permis hier soir aux Black Hawks de Chicago, les détenteurs de la dernière place de leur circuit, de s'en tirer avec une partie nulle de 4-4 contre les Canadiens de Montréal, les détenteurs de la première position, c'est la première joute de la ligue Nationale de hockey disputée à St-Louis depuis 20 ans.

Aux vivats et aux applaudissements d'une foule de 10,273 personnes, qui avaient adopté les Hawks comme leur équipe pour la première d'une série de six joutes que les porte-couleurs de Chicago joueront à St-Louis cet hiver, Dave

Louis à temps pour la joute. Ces deux joueurs, obtenus dans une transaction bâclée avec les Rangers de New-York, sont Allan Stanley et Nick Mickowski.

Il est difficile de dire exactement jusqu'à quel point la venue de Stanley et de Mickowski a inspiré les Hawks, mais à tout événement, la deuxième période a été plus chaude et aucune équipe n'a réussi à compter.

Les Black Hawks menaient par 4-3 dans la dernière période lorsque Bernard Geoffrion a porté le compte à 4-4 quelque sept minutes avant la fin de la joute.

Le premier but du Chicago, par Metro Prystai — qui a plus tard organisé des jeux pour deux autres buts — a semblé stimuler les Canadiens. Maurice Richard a compté le but égalisateur alors que Gordie Hollingworth et Geoffrion étaient à se calmer au banc des punitions. Le but était le 10e de Richard cette saison.

A ce premier but, Kenny Mosdell et Jean Béliveau sont venus en ajouter chacun un dans cette même première période pour porter le compte à 3-1 en faveur des Canadiens.

Cette marge a été réduite dans la troisième période lorsque Creighton a compté sur un lancer décoché d'un angle difficile.

Le but de Mosdell a été compté sur un jeu de puissance, et celui de Jankowski sur un lancer à 15 pieds des buts. Charlie Hodge, la recrue dans les buts des Canadiens, a affiché une superbe tenue. Il a arrêté 36 lancers, soit six de plus que Al Rollins.

CHICAGO — Buts: Rollins; défenses: Mortson, Hollingworth; centre: Creighton; avant: McIntyre, Prystai; substituts: Fogolin, Stanley, Wilson, Mosdell, Mickowski, Jankowski, Topaz.

Stanley, Mickoski à Chicago

NEW-YORK — (PAF) — Les Rangers de New-York et les Black Hawks de Chicago ont complété hier une transaction impliquant quatre joueurs. En vertu de cet échange, Alan Stanley, un joueur de défense, et Nick Mickowski, un joueur d'avant, passeront aux Black Hawks, tandis que Pete Conacher, un avant, et Bill Gadsby, un joueur de défense, rejoindront les Rangers.

Les Hawks recevront également un autre joueur, du système de clubs-fermes des Rangers, à la fin de la saison en cours. Le nom de ce joueur n'a pas été révélé.

Stanley et Mickowski, deux vétérans, ont passé toute leur carrière professionnelle à New-York. Conacher a rejoint les Hawks en 1951 mais n'a été un régulier de l'équipe que pendant deux saisons. Gadsby s'aligne avec les Black Hawks depuis la saison 1946-47.

zini, McCormack, Masnick, Martin, Sullivan.

CANADIENS — Buts: Hodge; défenses: Bouchard, Johnson; centre: Béliveau; avant: Moore, Geoffrion; substituts: Harvey, Curry, Leclair, Richard, MacKay, Oimstead, Litzemberger, Mosdell, St-Laurent, Mazur.

Arbitre: Bill Chadwick; juges des hors-jeux: George Hayes, Bill Morrison.

SOMMAIRE

Première période

1-Chicago: Prystai 2.05

2-Canadiens: Richard 12.07

3-Canadiens: Mosdell 14.07

4-Canadiens: Béliveau 17.27

Punitions: Leclair, 4.13; Hollingworth, 11.29; Geoffrion, 11.45.

Arrêts: Rollins 5, Hodge 8.

Deuxième période

Aucun point.

Punitions: MacPherson, 3.29; Topazini, 6.51; Oimstead, 11.54.

Arrêts: Rollins 11, Hodge 16.

Troisième période

5-Chicago: Creighton 1.59

6-Chicago: Mosdell 9.56

7-Chicago: Jankowski 12.20

8-Canadiens: Geoffrion 13.25

Punitions: MacPherson, 18.23.

Arrêts: Rollins 14, Hodge 12.

Paul Blouin en

tête des compteurs

Paul Blouin et Jean Désautels, du club St-Arnault, dominent les compteurs de la ligue Nationale de Montréal. Ces deux joueurs ont chacun quatre buts et quatre assistances à leur crédit depuis le début de la saison.

Réal Bourgeois, un autre joueur du St-Arnault, occupe la deuxième place avec sept points, soit deux buts et cinq assistances. Bourgeois domine pour les "assistants".

Léo Bagshaw, du Terry Machinery, et Yvon Désautels, du St-Arnault, suivent ensuite avec chacun six points.

Le St-Arnault occupe la première position de la ligue avec deux victoires et une joute nulle en trois parties, pour une avance de deux points sur le St-Laurent. Eddie Dion, du C.N.R., est le meilleur gardien de buts de la ligue avec une moyenne de 200 buts contre lui par joute.

CLASSEMENT

PJ P N Pp Pp Pts

St-Arnault 3 2 0 1 19 10 5

St-Laurent 2 1 0 1 7 6 3

CNR Southward 2 1 1 0 5 4 2

CPR 3 1 2 0 6 9 2

Terry Machinery 2 0 2 0 6 14 0

COMPTES

PJ B A Pts

Blouin, St-Arnault 3 4 4 8

Désautels, St-Arnault 3 4 4 8

Bourgeois, St-Arnault 2 5 7

Bagshaw, Terry M. 2 3 3 6

Désautels, Y., St-Arnault 3 2 4 6

Lord, St-Arnault 3 2 3 5

Campbell, Terry M. 2 2 2 4

Colletta, CPR 3 1 3 4

Lemay, St-Arnault 3 1 3 4

Cool, CPR 3 2 1 3

Savard, St-Arnault 3 2 1 3

Gagnon, CNR 2 2 1 3

Ménard, St-Laurent 2 2 1 3

Désautels, St-Laurent 2 1 2 3

Labelle, CNR 2 1 2 3

Canuel, St-Laurent 1 1 2 3

Périard, St-Arnault 3 0 3 3

Potins de hockey

Danny Lewicki des Rangers de New-York a compté plus de buts gagnants cette saison que tout autre joueur de la ligue Nationale de hockey. L'ancien membre des Maple Leafs de Toronto qui a été la sensation chez les compteurs des Rangers jusqu'à cette saison a enregistré le but gagnant pour les gars de Manhattan dans quatre parties.

Sid Smith du Toronto, Ted Lindsay du Détroit et Bernard Geoffrion des Canadiens ont chacun enregistré le but gagnant d'une partie en trois occasions. Quatre joueurs, Rudy Mccay et Hugh Bolton du Toronto, et Eddie Litzemberger et Floyd Curry des Canadiens, ont compté le but gagnant dans deux parties.

Les autres joueurs dans la ligue Nationale de hockey qui ont enregistré des buts qui signifiaient la victoire dans les joutes disputées avant le 18 novembre sont: Tom Johnson, Marcel Pronovost, Marty Pavelich, Don McKenney, Alex Delvecchio, Red Kelly, Jack McIntyre, Paul Ronty, Camille Henry, Dickie Moore, Tony Leswick, Dick Gamble, Jim Morrison, Dave Creighton, Maurice Richard, Fleming Mackell, Calum Mackay, Bill Gadsby et Bill Dineen.

La spécialité de Sid Smith des Maple Leafs de Toronto semble être de compter sur les retours de lancers de ses coéquipiers. C'est ainsi que Smith obtient une importante proportion de ses buts. Des sept buts qu'il avait comptés cette saison avant le 18 novembre, six avaient été sur des retours. Smith explique sa spécialité de la façon suivante: "Ce n'est pas tant une question de temps que de distance. Vous ne pouvez suivre le jeu de trop loin en arrière, mais il ne faut pas suivre de trop près non plus. Si vous êtes trop près la défense vous met en échec ou la rondelle rebondit en arrière de vous. Il faut rester en arrière assez loin pour ensuite pouvoir avancer pour le retour du lancer dès qu'on a une idée de la façon dont la rondelle va rebondir".

Comptez le premier but dans une partie de la ligue Nationale de hockey et vous avez de fortes chances de l'emporter. Après les premières 45 parties de la saison 1954-55 dans la L.N.H., le club qui avait compté le premier but avait remporté la victoire 28 fois. Six de ces joutes avaient été nulles et en 11 occasions le club qui avait enregistré le premier but avait ensuite subi la défaite.

Le Détroit a enregistré le premier but plus souvent que tout autre club. Les Wings ont compté le premier but 12 fois et ont ainsi obtenu huit victoires et une joute nulle contre trois défaites. Les brillants Maple Leafs de Toronto ont compté le premier but dans neuf joutes pour sept victoires, une nulle et une défaite.

Les Canadiens de Montréal n'ont pas perdu une seule des parties où ils ont compté le premier but. Les Habitants ont obtenu le premier but six fois, remportant cinq victoires et annulant une fois.

Les Rangers de New-York ont été les premiers à compter en huit occasions et ont un record en ces joutes de quatre victoires, une nulle et trois défaites. Les Black Hawks de Chicago ont remporté la victoire trois fois et à chaque occasion les Hawks avaient ouvert le pointage. Les trois autres parties dans lesquelles le Chicago a compté le premier but se terminèrent par une nulle et deux défaites.

Les Bruins de Boston ont été les premiers compteurs moins souvent que tout autre club. Les Bruins n'ont réussi à enregistrer le premier but que dans quatre parties. Leur record pour ces joutes est d'une victoire, une nulle et deux défaites.

Les Red Wings de Détroit ont bien hâte au retour du fameux Gordie Howe. Dans les six premières parties des Wings après la blessure de Howe, le 3 novembre, l'équipe a une moyenne de 1.5 buts par partie. Les Wings avaient une moyenne de 2.9 pour les 10 premières joutes cette saison.

Un joueur s'est aligné pour trois clubs différents de la N.H.L. cette saison et cinq ont joué pour deux

des six clubs de la ligue. Lorne Davis, un joueur d'avant robuste, a commencé la saison avec les Canadiens, puis est passé au Chicago et de là au Détroit. Les cinq qui sont maintenant avec leur deuxième club de la ligue Nationale de hockey sont: Dave Creighton, Toronto et Chicago; Léo Boivin, Toronto et Boston; Paul Masnick, Canadiens et Chicago; Metro Prystai, Détroit et Chicago; et Joe Klukay, Boston et Toronto.

John Henderson, qui a remplacé Sugar Jim Henry dans les filets pour les Bruins de Boston, est grand pour un gardien de buts. Il mesure six pieds, un pouce de taille, pèse 174 livres et est âgé de 21 ans. Les Bruins ont acheté Henderson du Toronto avant la saison 1954-55 et il s'était aligné pour le Hershey jusqu'à ce qu'il soit rappelé par le club de la ligue Nationale de hockey.

LES COMPTES

LIGUE NATIONALE

	B	A	Pts
Geoffrion, Canadien	17	9	26
Richard, Canadien	10	12	22
Béliveau, Canadien	9	13	22
Mosdell, Canadien	11	7	18
Lewicki, Rangers	12	3	15
Raleigh, Rangers	2	13	15
Delvecchio, Détroit	2	13	15
Moskiski, Chicago	1	14	15
Smith, Toronto	8	6	14
Kennedy, Toronto	3	11	14
Mackay, Canadien	3	11	14
Lindsay, Détroit	5	8	13

LIGUE DU QUEBEC

	B	A	Pts
Powell, Québec	13	17	30
Tessier, Royal	14	14	28
Burnett, Royal	11	16	27
Labadie, Québec	4	20	24
Denis, Royal	6	17	23
Blais, Royal	10	12	22
Dubé, Chicoutimi	9	31	22
Unice, Québec	10	11	21
Lesclerc, Valleyfield	8	13	21
Locas, Chicoutimi	8	8	16
Lapante, Royal	6	10	16
Johnson, Québec	12	3	15
Maloney, Ottawa	6	9	15
Ehman, Québec	5	16	15
Guldin, Ottawa	4	11	15
Burchell, Royal	4	11	15

Dick Gamble à Buffalo

BUFFALO. — Les Bisons de Buffalo de la ligue Américaine ont obtenu l'aillier Dick Gamble, des Black Hawks de Chicago, aujourd'hui. Le gérant général Fred Hunt a déclaré que l'acquisition de Gamble était le premier geste posé par la direction dans l'espoir de bons renforts.

Gamble a déjà connu une bonne saison avec les Canadiens. Il a ensuite rejoint pour finalement passer au Royal de la ligue du Québec. Échangé aux Rangers l'été dernier pour Hy Buller, Gamble a été retourné aux Canadiens quand Buller a décidé de prendre sa retraite.

Il est finalement passé au club Chicago mais a été incapable de se marquer un poste régulier avec le club de Frankie Eddols.

MIAMI BEACH, Flo.—Willie Pastrano, 166, Nouvelle-Orléans, bat par décision Bobby Dykes, 161 1-2, Miami (10).

FORUM

CE SOIR A 8 H. 30

LUTTE

Argentina ROCCA

vs Yvon ROBERT

2 chutes de 3 à finir

— 3 autres combats enlevant 3 —

Billets, sièges réservés: \$1.50 et \$2.00

offerts avenue Atwater et rue Clousé.

Cercle, non réservés: \$1.00 et sièges

à 75c section Terrasse offerts à 7

heures ce soir au quai de la rue

St-Luc.

Jeudi, 25 nov., à 8 h. 30 p.m.

HOCKEY — LIGUE QUEBEC

Québec vs Royal

PRIX: Sièges réservés, \$1.50, \$1.25,

\$1.00. Entrée générale: \$1.00

Enfants: 0.50 dans la section Ter-

rasse non réservée. Billets en vente

jeudi matin, à 10 h.



AU CENTRE SPORTIF LAVAL. — Demain soir, au magnifique Centre Sportif Laval, la ligue Laurentienne Junior présentera un autre intéressant programme double. Dans la première joute, le club de la Police. Le Frère Paul-Omer est confiant de conduire son club à la victoire contre les Policiers. En plus d'une première ligne très dangereuse, il a bien confiance à son deuxième trio ci-haut, Maurice Plouffe, André Boivin et Robert Murphy pour remporter la victoire.

(Photo Collège Laval)

Ce serait une erreur grave d'oublier que le premier but de l'URSS est la révolution mondiale, dit M. Eisenhower

WASHINGTON, 24 — (PAF) — Le président Eisenhower a déclaré hier que si la Russie a adopté une nouvelle attitude lorsqu'il s'agit de la coexistence pacifique, il se pourrait fort bien que son but soit d'engourdir les Américains en les plongeant dans un état d'insouciance béatitudes.

Le président des Etats-Unis a ajouté que rien ne semble indiquer que les Russes veulent apporter de modification fondamentale à leur ligne de conduite, et que ce serait commettre une erreur des plus graves que d'oublier que le premier but de l'URSS est la révolution mondiale et l'établissement d'un Etat communiste universel, dirigé de Moscou.

Au cours d'une entrevue avec les journalistes, M. Eisenhower a affirmé que ni lui ni le secrétaire d'Etat, M. Dulles, n'ont l'intention de se contenter de simples déclarations des Russes, sur leur désir de coexistence pacifique.

Il a répété, une fois de plus, que les dirigeants des Etats-Unis seront toujours prêts à conférer en vue de la paix avec quiconque en manifeste le désir sincère et réel.

Mais le président a déclaré qu'il n'était pas question que les quatre "Grandes Puissances" tiennent une conférence, comme l'a proposé, pour mai prochain, le chef du gouvernement français, M. Pierre Mendès-France, tant que trois conditions n'auront pas été remplies:

1—les accords de Paris, qui permettront à l'Allemagne de l'Ouest de se réarmer et d'adhérer à l'OTAN, doivent tout d'abord être ratifiés;

2—la conférence proposée doit promettre d'être réellement fructueuse;

3—les participants doivent avoir le temps voulu pour se préparer aux entretiens.

Répondant à une question posée par le leader républicain au Sénat M. William Knowland de Californie, le président Eisenhower a déclaré que les Etats-Unis doivent rester alertes, vigilants et puissants même si la Russie semble favoriser la coexistence pacifique. On sait que le sénateur Knowland a averti le Sénat que l'URSS pouvait fort bien défendre le principe de la coexistence pacifique dans le dessein d'engourdir l'Occident dans une fausse impression de sécurité.

Le représentant de la Californie a aussi invité le Congrès à étudier

l'opportunité d'apporter des modifications fondamentales à la ligne de conduite des Etats-Unis, en matière de défense et d'aide aux pays étrangers. Il n'a pas préconisé la guerre préventive.

M. Eisenhower a précisé que tout projet d'accord ou de traité doit être approuvé par les deux tiers des sénateurs. Il a ajouté qu'il tient à consulter tout d'abord le Congrès.

Réunion des dirigeants de la canalisation

WASHINGTON, 24 — (P.A.F.) — Les dirigeants de la canalisation du St-Laurent ont discuté hier de questions techniques et de problèmes de péage concernant la voie d'eau de 27 pieds de profondeur qui reliera les Grands Lacs à l'Atlantique.

Un communiqué, publié conjointement par les représentants du Canada et des Etats-Unis à l'issue de la conférence, dit seulement que les délégations des deux pays étaient "d'accord" sur les questions étudiées.

Le communiqué a été autorisé par M. Lionel Chevrier, président de l'Administration canadienne de la voie maritime du St-Laurent, et par son collègue américain, M. Lewis G. Castle.

MM. Chevrier et Castle ont été les invités d'un déjeuner donné au Pentagone par M. Charles Wilson, secrétaire américain à la Défense. M. A. D. P. Heeney, ambassadeur du Canada à Washington, assistait également au déjeuner, ainsi que les membres des deux délégations.

Le communiqué ajoute que la conférence a également discuté des cérémonies inaugurales des chantiers qui auront lieu le printemps prochain à Massena, N.-Y., et à Cornwall, Ont. Aucune date n'a toutefois été fixée pour ces cérémonies.

Navire de bois enterré depuis 5,000 ans

LE CAIRE, 24. — (PAF) — Des travailleurs, dont les ancêtres ont peiné à l'érection des pyramides, ont pu soulever, aujourd'hui, une pierre calcaire d'une pesanté de 20 tonnes, et ont ainsi mis à jour un navire de bois enterré depuis 5,000 ans.

Une foule de diplomates, d'étudiants et de représentants divers s'est approchée, pour jeter un coup d'oeil, au fond de sa cachette souterraine, à ce que l'on croit être le Bateau-Soleil du pharaon Chéops. Le caveau est situé à l'ombre de la pyramide du même nom.

De la forme d'une fleur stylisée et sculptée dans le bois, la proue, détachée du navire, repose sur le pont, près d'un ballot de 300 pieds de corde parfaitement conservée, de planches et de pièces de toile en état de décomposition.

De nombreux spectateurs ont dit avoir pu sentir le faible arôme du cèdre du Liban dont on fit ce bateau, il y a plus de cinq millénaires.

Ceux qui devaient assister à la levée de la pierre se sont réunis, aujourd'hui, sous une simple toiture de bois dressée près de la pyramide, pendant que les ouvriers, au son d'une étrange mélodie, procédaient au soulèvement d'une des 42 pierres de taille qui forment la couverture de la cache.

Lorsque enfin l'immense pierre fut déplacée, on put entrevoir l'avant de cette oeuvre d'art préhistorique, nichée dans ce souterrain dont l'espace semblait trop restreint pour la contenir.

Un architecte égyptien, Kamal El Mallakh, qui avait découvert l'existence de cette cachette, le printemps dernier, a expliqué que le navire était plus long qu'il ne l'avait d'abord cru. La longueur du souter-rain n'est que de 110 pieds, et la proue rattachée au bateau nécessiterait une longueur de 120 pieds.

Les anciens égyptiens utilisaient fréquemment des navires, comme moyen symbolique de passage à la vie immortelle.

"Le Nil, a dit un représentant de la région, était alors une des principales voies navigables du monde, et il est naturel que les pharaons aient préféré effectuer ce dernier voyage sur un navire."

Des découvertes ultérieures à celle du Bateau-Soleil démontrent maintenant que Chéops lui-même est mort et a été mis au tombeau avant l'enterrement de son navire.

Un "stator" pesant 110 tonnes brutes

Des spécialistes du Canadian National se sont rendus à Sorel, hier, pour surveiller le chargement d'un gigantesque stator (dynamo) sur un wagon plate-forme de la Compagnie.

Le stator étant trop lourd pour être déchargé du "S.S. Cairnest" à Montréal, le déchargement a dû s'effectuer à Sorel à l'aide de la grue des Marines Industries Ltd. Destiné à un vaste projet de développement hydro-électrique de l'Ontario, cet immense dynamo, d'une pesanté de 110 tonnes brutes, a été mis à bord d'un train spécial qui a quitté Sorel aujourd'hui pour Toronto, où il se rendra à petite vitesse.



"CE FUT UN PEU COMME UNE TRAVERSEE TRANSATLANTIQUE ORDINAIRE", affirmait hier après-midi le ministre des Transports, l'hon. George Marler (à gauche) en parlant de son voyage transpolaire effectué à bord d'un avion des Scandinavian Air Lines. Le ministre avait été invité par la compagnie scandinave à participer à la première envolée Los Angeles-Amsterdam via le pôle Nord. Cette compagnie compte entreprendre prochainement cette liaison régulièrement en passant par Winnipeg où il ne lui sera cependant pas possible de cueillir des voyageurs. M. Marler est rentré au pays par Air-Canada, arrivant à Dorval hier après-midi. M. Marler était accompagné de M. J.-R. Baldwin, chef de la Commission du Transport aérien (Chairman of the Air Transport Board). (Photo Air Canada TCA)

M. Mendès-France a quitté New-York pour rentrer en France

NEW-YORK, 24 — (PAF) — Le président du Conseil des ministres de France, M. Pierre Mendès-France, a quitté hier soir New-York par avion à destination de Paris, à la suite d'une visite de 10 jours au Canada et aux Etats-Unis.

Avant son départ, il a fait une brève déclaration aux journalistes, dans laquelle il a exprimé sa gratitude au gouvernement et au peuple des Etats-Unis pour l'accueil qu'il avait reçu.

Le chef du gouvernement français, M. Mendès-France, s'était auparavant entretenu précédemment avec M. Stevenson pendant presque une heure. Le chef du parti démocrate, à la fin de l'entretien, ne tarissait pas d'éloges pour son interlocuteur.

"Je crois qu'il y a eu d'hommes dans l'histoire qui ont fait aussi rapidement sur les Américains une impression aussi profonde," a-t-il déclaré.

Le chef du gouvernement français, qui a terminé hier soir sa visite de dix jours aux Etats-Unis, a déclaré, au cours d'un banquet de la Foreign Policy Association que les accords de Paris et de Londres permettront peut-être de réaliser l'unité de l'Europe beaucoup plus tôt que bien des gens sont portés à le croire.

"Nous sommes déterminés à nous associer le plus étroitement possible à nos partenaires d'Europe continentale, en maintenant des relations harmonieuses entre la France et l'Allemagne".

M. Churchill dit qu'il avait donné ordre de recueillir les armes des soldats allemands

WOODFORD, Ang., 24 — (Reuters f) — Le premier ministre Churchill a déclaré hier soir qu'avant la fin de la seconde guerre mondiale il avait donné l'ordre de recueillir soigneusement les armes des soldats allemands et de les entreposer "afin qu'on puisse facilement les rendre aux troupes allemandes avec lesquelles il nous faudrait collaborer si les Russes continuaient d'avancer".

M. Churchill, qui s'adressait aux électeurs de la circonscription de Woodford, qu'il représente, a dit qu'il croyait être le premier personnage important "à déclarer publiquement qu'en cas d'agression russe il faut que l'Allemagne soit de notre côté."

Il a ajouté que c'est à Lord Montgomery, qui commandait alors les troupes anglaises en Allemagne, qu'il a donné l'ordre de recueillir les armes des soldats allemands.

Le premier ministre a déclaré d'autre part, qu'étant donné que les travaillistes ont appuyé de leurs votes les accords de Paris et de Londres, plus des trois quarts des représentants de la population anglaise ont maintenant approuvé le

réarmement de l'Allemagne et son adhésion à l'OTAN.

M. Churchill a ajouté qu'il cherche toujours à favoriser un rapprochement avec la Russie et à s'assurer si les nouveaux chefs de l'URSS ont apporté à l'attitude de leur pays d'importantes modifications.

Il a dit que rien ne pourrait être plus déraisonnable que de détruire l'unité des nations libres pour entamer un rapprochement avec la Russie.

Les révélations de sir Winston ont été rapportées au feld-maréchal lord Montgomery, qui se trouve à New-York. Le maréchal a confirmé les déclarations du premier ministre et s'est refusé à tout autre commentaire, du moins pour le moment. Il a dit qu'il avait alors, obéi aux ordres de M. Churchill.

Appareils maintenant fabriqués au Canada

OTTAWA, 24 — (PCF) — Le Conseil des recherches de la Défense met actuellement à l'essai des appareils nommés "dosimètres", qui permettent de détecter la radiation atomique. Si les expériences sont fructueuses, l'armée et les organismes de défense passive seront munis de dosimètres.

Jusqu'à présent, des appareils du genre ont été fabriqués en Angleterre et aux Etats-Unis, mais c'est la première fois qu'on en fabrique au Canada.

L'armée a déjà acquis un certain nombre de dosimètres, mais les autorités n'ont pas encore décidé dans quelle mesure elles en distribueront aux troupes.

La défense passive essaie depuis plusieurs mois de se procurer de ces appareils, mais elle devait s'adresser aux Etats-Unis et à l'Angleterre, où la quantité disponible de dosimètres est fort limitée. C'est pourquoi il a été décidé de fabriquer désormais des appareils détecteurs au Canada.

L'armée et la défense passive veulent des appareils dont le fonctionnement soit simple et facile à com-

prendre, car jusqu'à présent, il fallait, pour pouvoir se servir des dosimètres, certaines connaissances techniques.

Le but ultime de la défense passive serait de pouvoir distribuer des dosimètres à tous les membres de l'organisme et d'en installer dans toutes les maisons du pays.

MIDLAND, Ont., 24. (PCF) — L'école publique de Midland qui avait été construite en 1900 a été la proie des flammes hier. On évalue les dommages à \$150,000, mais on ignore la cause de l'incendie. La police rapporte que l'école était fermée pour la réparation des fournaises, au moment de l'incendie.